À L'INTÉRIEUR SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ "EXCLUSIF" DE 20 PAGES

ACHETONS DES PRODUITS CANADIENS

METEO
Nuageux avec périodes ensoleillées et quelques averses légères. Maximum : 45.

L'ACTION CATHOLIQUE

PREMIERE EDITION

54e ANNEE — 16,699 QUEBEC — VENDREDI 27 OCTOBRE 1961 5 CENTS LE NUMERO

SALLE DE LECTURE CHAMBRE DU SENAT OTTAWA ONT. SEP 1 JAN 61

Une 50 mégatonnes à chaque bombardier des Etats-Unis

ODESSA, TEXAS, (P.A.) –M. J. T. Rutherford, démocrate du Texas, a déclaré hier au cours d'une interview que chaque bombardier B-52 du commandement stratégique aérien des Etats-Unis transporte une charge de bombes nucléaires équivalente à 50 mégatonnes.

Les remarques de M. Rutherford ont été enregistrées par le poste de radio KOSA d'Odessa.

Tandis que l'URSS accapare les manchettes avec son explosion de 30 mégatonnes, a-t-il dit, les Etats-Unis ont une puissance beaucoup plus grande placée sous les ailes du B-52.

Il a précisé que les B-52, à chaque base du Strategic Air Command, transportent une bombe de 25 mégatonnes sous chaque aile.

En d'autres mots, a-t-il ajouté, nos bombardiers transportent une charge de 50 mégatonnes qu'ils peuvent lancer à tout moment et à tout endroit.

Le Canada supplie l'URSS de renoncer à l'explosion de ses puissantes bombes

NATIONS-UNIES, (P.C.) — Le Canada a parrainé un appel à l'Union soviétique afin qu'elle renonce à faire exploser une bombe nucléaire de 50 mégatonnes; cet appel sera étudié aujourd'hui à la 16e assemblée générale des Nations-Unies. Le président de l'assemblée, M. Mongi Slim, de Tunisie, a accepté hier la demande du Canada et de sept autres pays afin que la résolution dite mégatonne soit mise d'urgence à l'étude.

L'appel a obtenu un soutien total mercredi soir de la part du comité politique qui compte 101 membres, c'est-à-dire le même nombre de membres qu'à l'assemblée.

Egalement prévu au programme pour aujourd'hui est un plan canadien pour que soient mesurées à travers le monde les radiations atomiques. Cette proposition avait bénéficié d'un appui considérable vendredi dernier de la part du comité spécial politique. Cette résolution a été co-parrainée par 24 pays.

Les diplomates ont déclaré que chaque projet a reçu une nouvelle impulsion du fait de l'annonce par Khrouchtchev que l'Union soviétique avait l'intention de faire exploser une bombe à hydrogène de 50 mégatonnes.

Les huit co-parrains de la résolution mégatonne, le Canada, le Japon, la Norvège, le Danemark, la Suède, l'Islande, l'Iran et le Pakistan, se sont réunis hier et ont mis au point un plan destiné à faire échec à toute manoeuvre de retardement de la part des pays du bloc soviétique du genre de celle qui s'est manifesté au comité politique.

Le comité politique a recommandé la ratification de la résolution par un vote de 75 à 10, avec une abstention, le Mali, ce qui était plus que la majorité des deux tiers requise pour ratification par l'Assemblée.

Les débats

Les débats au Comité politique ont été marqués par les accusations que le délégué américain, M. Arthur Dean, a proféré à l'égard de l'Inde selon lesquelles ce pays aurait cherché à mettre dans le même sac l'Union soviétique et les Etats-Unis quant à la violation du moratoire volontaire sur les essais nucléaires.

Il a déclaré que l'attitude de l'Inde semblait ressembler à celle de Khrouchtchev, qui a affirmé que les activités américaines à Berlin rendaient nécessaires la reprise des essais par la Russie afin de pouvoir perfectionner ses défenses. "La délégation indienne a tout à fait le droit d'adopter cette attitude si elle le désire, a-t-il dit; elle a également le droit de mettre sur le même plan un engin de 50 kilotonnes que l'on fait exploser sous le sol avec un engin de 50 mégatonnes dont l'explosion est réalisée dans l'atmosphère. Mais je maintiens qu'il y faudrait un peu de précision."

Prix Nobel de la Médecine

● Un médecin d'origine hongroise, le Dr Georg Von Bekesy, attaché à l'université Harvard a appris le 19 octobre qu'il venait de remporter le prix Nobel de la Médecine pour l'année 1961. Cet honneur, comprenant une somme de $48,300 lui est attribué à la suite d'importantes découvertes relatives aux maladies de l'oreille. (Photo UPI).

Priorité provinciale

MONTREAL. (P.C.) — Le ministre des Richesses naturelles du Québec, M. René Lévesque, parlant hier soir devant une assemblée à majorité anglo-canadienne représentant toutes les provinces du pays, a fait ressortir la priorité qui revient à chaque province dans le domaine de l'administration des ressources naturelles et dans celui également des revenus.

Il a déclaré que c'est là une évidence et du point de vue constitutionnel et du point de vue du simple bon sens.

M. Lévesque était le conférencier, en même temps que M. J.-W. Spooner, ministre des Terres et Forêts de l'Ontario, au banquet offert conjointement par le Québec et l'Ontario dans le cadre de la conférence sur "les ressources et notre avenir".

Il a insisté sur la nécessité d'effectuer des modifications sur le double plan administratif et fiscal pour que la conférence, qui s'avère un succès immédiat, porte vraiment des fruits dans "l'avenir", c'est-à-dire dans les 10, 15 et 20 prochaines années.

La conférence actuelle, a-t-il expliqué, n'a pas été convoquée pour prendre des décisions, mais bien plutôt pour que tous les spécialistes qui y participent expriment librement leurs opinions.

Prendre des décisions immédiatement, ce serait construire le toit d'une maison sans avoir d'abord pourvu aux fondations.

Or, les fondations, c'est justement au niveau provincial qu'elles se situent. C'est un fait évident au bon sens, et d'ailleurs reconnu par la constitution canadienne.

Au Québec, par exemple, les faits sont là. Inutile de faire l'autruche. Soyons francs. La population est composée de Canadiens français dans une proportion de 95 pour cent. Les richesses naturelles, renouvelables ou non, sont immenses et de toutes sortes. Mais à cette possession de millionnaire correspond une participation de gueux. C'est là, a dit M. Lévesque, une situation dangereuse et malsaine. Economiquement, cela veut dire une deuxième classe de citoyens, ce qui est tout simplement insupportable. Devant son auditoire à majorité anglo-canadienne qui l'a d'ailleurs vivement applaudi, M. Lévesque a répété l'expression à deux reprises.

Dans son exposé, le ministre québecois n'a pas manqué d'insister, comme l'a fait à plusieurs reprises M. Lesage ces derniers temps, sur la conscience que prend la population québecoise des richesses qui sont siennes et des espoirs que cette prise de conscience fait naitre dans l'esprit de chacun.

Il est de l'intérêt du Canada aussi bien que celui du Québec, a dit M. Lévesque, de rendre la situation aussi saine que possible : le Québec veut jouer son rôle dans la stabilité canadienne.

Car "notre avenir" ce sera encore la Confédération, a dit le ministre québecois, soulevant ainsi les applaudissements de la salle.

Mais si le Québec doit présider plus activement à ses destinées, cela implique des besoins, c'est-à-dire de l'argent.

C'est ici que M. Lévesque a affirmé qu'il est urgent de réaménager les droits aux revenus, pour la bonne santé même de la Confédération. Il venait de parler de pareil réaménagement dans les procédés traditionnels de décision.

M. Lévesque a également insisté sur la volonté de collaboration du Québec pour que la conférence en cours porte des fruits à longue échéance. Le règne du laisser-faire est révolu, a-t-il dit, et c'est pourquoi il faut de la coopération au sein de cette institution complexe qu'est la Confédération, et le respect mutuel des droits à chaque niveau.

FUSEES CANADIENNES

(Par Dave MCINTOSH)

OTTAWA. — (P. C.) — On a révélé officiellement hier, que des scientifiques du Conseil de recherches pour la défense inaugureront bientôt tout une série de lancement de fusées canadiennes à partir d'une base américaine.

L'utilisation de la base américaine de l'île Wallops, en Virginie, a été rendue nécessaire par un incendie qui, en février dernier, a détruit une partie considérable des facilités à Fort Churchill.

Les 12 fusées qu'on projette de lancer sont des Black Brants mises au point par le Conseil de recherches pour la défense aux fins de recherches dans la haute atmosphère.

Deux seront lancées le mois prochain, deux autres en février, six en avril et deux en mai.

Le Conseil de recherches pour la défense et l'Agence américaine de l'espace ont travaillé étroitement de concert pendant plusieurs années. L'Agence de l'espace mettra en orbite l'an prochain, pour le Conseil de recherches pour la défense, un satellite de construction canadienne conçu pour naviguer dans les couches supérieures de l'ionosphère, ceinture chargée d'électricité et se situant à une altitude de 60 à 300 milles au-dessus de la terre.

Fort Churchill

L'intallation de Fort Churchill a été construite par les Etats-Unis afin qu'elle puisse servir pendant l'année géophysique internationale de 1957-58. Elle a pour but la recherche en haute atmosphère au moyen de fusées à haute altitude.

Par la suite, le Canada et les Etats-Unis s'étaient entendus pour utiliser communément l'installation. Entre septembre 1959 et juin 1960, 117 lancements y ont été effectués.

Dans la plupart des cas il s'agissait de fusées américaines de recherche. Cependant, entre septembre 1959 et octobre 1960, 14 Black Brants ont été lancées, dont neuf pour expérience de vol et cinq pour expérience de recherches.

Le Conseil de recherches pour la défense a également fourni les instruments pour ogives nucléaires de deux fusées américaines de recherches Aerobee lancées en septembre 1960.

Après l'incendie de février des dispositifs de fortune ont permis de procéder au lancement de deux Aerobee pour l'Agence américaine de l'espace en juin.

On a tiré les plans pour la reconstruction de l'installation. Ce travail ne commencera pas avant le printemps prochain et l'activité n'y reprendra pas avant la fin de 1962 ou le début de 1963.

Projets canadiens

Les projets canadiens pour la période allant de mai 1961 à juin 1962 comprenaient le lancement de 12 Black Brants, servant à faire l'expérience de la fusée elle-même, et de 10 autres pour fins de recherche dans la haute atmosphère.

Les lancements pour fin de recherche ont été remis jusqu'à ce que l'installation du Fort Churchill soit en état de fonctionner de nouveau de façon adéquate. On a cependant procédé à des ententes pour que les 12 premiers Black Brants soient lancés de l'île Wallops.

Le Conseil de recherches pour la défense espère obtenir, à partir de ces expériences, un véhicule universel pour travail scientifique. Il s'agirait en fait d'un appareil qui pourrait transporter 150 livres de charge utile à 150 milles d'altitude.

Si la version actuelle des Black Brants s'avère fructueuse le Conseil pourrait tenter de mettre au point une fusée à deux étages qui pourrait atteindre une altitude de 600 milles.

Il est cependant peu probable qu'on puisse connaitre avant la mi-1962 si ce dernier point pourra être réalisé.

Le ministère de la Production de défense espère vendre le Black Brant aux Etats-Unis et à quelques pays européens qui se sont montrés intéressés.

"Nik" poursuivi comme "salaud atmosphérique"

GENES, Italie. — (Reuters). — Une poursuite en dommages a été formellement intentée au premier ministre Kikita Khrouchtchev et au président Leonid Brezhnev, de Russie, devant un tribunal civil italien.

Les leaders soviétiques sont accusés par l'avocat italien Nino Musio-Sale d'avoir pollué l'atmosphère en autorisant des expériences nucléaires. La cause sera entendue le 8 janvier.

L'ONU réclame une enquête sur la mort de M. "H"

NATIONS-UNIES. (P. C.) — L'Assemblée générale des Nations unies a réclamé une enquête spéciale dans les circonstances entourant l'écrasement de l'avion qui a entraîné la mort du secrétaire général des Nations unies, M. Dag Hammarskjold, en Rhodésie du Nord, le 28 reptembre.

Une commission de cinq membres sera créée avec mission d'entreprendre une enquête approfondie et de faire rapport à l'Assemblée générale. Le président de l'Assemblée, l'ambassadeur Mongi Slim, de la Tunisie, a été autorisé à désigné lui-même les cinq personnes influentes qui feront partie de cette commission d'enquête.

Eclaircissements

Cette décision a été prise à la suite d'un vôte de 97 à 0. Quatre pays étaient absents lors du scrutin.

La résolution demande particulièrement que des éclaircissements soient apportés sur les aspects suivants de la mission de paix de M. Hammarskjold au Congi.

1. Pourquoi l'envolée a-t-elle été entreprise de nuit sans escorte ?

2. Pourquoi l'arrivée de l'avion de M. Hammarskjold à l'aéroport a-t-elle été indument retardée ?

3. Etablir si l'avion après être entré en communication avec la tour de Ndola, a perdu contact avec cette dernière, et comment expliquer le fait que l'écrasement n'a été appris que plusieurs heures plus tard ?

4. Déterminer si l'avion, qui avait été endommage plus tôt par les batteries anti-aériennes d'un pays hostile à l'ONU, était bel et bien dans un état lui permettant de reprendre l'air.

Fusée Saturne

CAP CANAVERAL (P.A.) — Les Etats-Unis doivent tenter aujourd'hui de lancer le premier Saturn Super-Booster, fusée géante qui mesure 162 pieds de long et pèse 462 tonnes.

Il s'agit de la plus grosse fusée au monde. S'il n'y a pas d'obstacle de dernière heure, elle sera lancée au milieu de l'avant-midi.

On ne fera partir que le premier étage, et encore ne lui donnera-t-on pas toute sa puissance. Il en faudra quand même une poussée de 1,300,000 livres, force équivalente à 30,000,000 de chevaux-vapeur pour actionner le monstre. Il s'agit là d'une puissance trois fois plus considérable que dans toute expérience américaine antérieure. Les grosses fusées spatiales soviétiques étaient activées par une poussée de 1,000,000 de livres.

Le premier Saturne aura cependant la vie courte. Il doit plonger dans l'océan, à 225 milles au sud-est de la rampe de lancement, huit minutes après le décollage.

Danger par l'iode

WASHINGTON, P.A.). — L'idoe 131, qui est radioactive, peut créer un des problèmes les plus dangereux au point de vue contamination des produits alimentaires au cours des 60 jours suivant une attaque nucléaire. Mais, déclare le ministère de l'Agriculture, on peut faire beaucoup pour surmonter ce danger.

Contre la sécession

MONTREAL — (P.C.) — Mme Paul Sauvé, présidente de la section québecoise de l'Association conservatrice-progressiste et veuve de l'ex-premier ministre P. Sauvé, a déclaré, jeudi, que la grande majorrité des Canadiens d'expression française sont contre la sécession du Québec de la Confédération.

Ils n'ignorent que c'est uniquement grâce à un parti national que les groupes ethniques peuvent réaliser leurs objectifs et préserver leurs droits, a affirmé Mme Sauvé devant les 1,000 déléguées de l'Association des femmes conservatrices du Québec.

Elle a ajouté que l'Association devrait promouvoir le projet d'un drapeau distinctif et d'un hymne national à l'occasion des fêtes du centenaire de la Confédération de 1967.

Dans ce journal

Suggestions à l'industrie du tourisme (page 3)

Une agression contre toute l'humanité (page 3)

Nouvelles de l'Hôtel de Ville (page 5)

L'enquête sur la police des l'queurs de Québec (page 14)

Le piéton a aussi ses obligations

Le Code de la route contient des règles de prudence que tout piéton doit observer. n'a pas le droit de quitter un t devant un véhicule en marche, et il doit se conformer à tous les signaux et feux de circulation. Mais, ajoute "Prudentia" le conducteur doit prendre toutes les précautions nécessaires quand le piéton, pour une raison quelconque, commet une imprudence, surtout quand il s'agit d'un enfant, d'un vieillard ou d'une personne infirme. L'enfant est généralement inconscient du danger, et c'est au conducteur de le protéger. Il y a des enfants qui jouent dans la rue et qui débouchent soudainement entre des véhicules stationnés qui masquaient leur présence.

MAL DE DOS?

...pas moi!

Pour le soulagement du mal de dos ou de la sensation de fatigue, je compte sur

75¢

C'est une assurance santé!

Agent général pour le Canada:
J. Alfred Ouimet, Montréal

Remise de bourses Donohue

● La bourse d'études fondée en 1953 par la Compagnie Donohue au bénéfice des étudiants domiciliés dans le comté de Charlevoix a été décernée cette année à un jeune homme de Baie St-Paul, M. Jean-Pierre Bouchard, étudiant à la faculté de Médecine. Cette bourse dont le montant peut varier de $500.00 à $1,000.00 suivant l'état financier du candidat choisi, est à l'intention des jeunes de Charlevoix qui se destinent à des études universitaires à L . Elle est attribuée annuellement à un seul étudiant pour la durée de son cours, et elle est conditionnelle au succès du candidat à l'épreuve d'admission à la bourse. Le renouvellement est aussi conditionnel au succès scolaire des candidats choisis. Le comité qui a pour mission de choisir les boursiers à la suite d'examens est formé d'éminentes personnalités universitaires. Sur la photo du haut, dans l'ordre habituel, on aperçoit Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de Laval; M. Jean-Pierre Bouchard, étudiant en médecine et boursier, et M. Georges-T. Donohue, président du Conseil d'Administration de Donohue Brothers Limited. Sur la photo du bas, dans le même ordre, nous remarquons MM Gérard-Marie Gagné, Bertrand Warren, Pierre Villeneuve, Léonce Bouchard et J.-P. Bouchard. Tous les étudiants nommés ici sont des boursières de Donohue Brothers, qui se sont mérité le renouvellement de leur bourse. (Photo, l'"Action Catholique", Roger Bédard).

Lévis et la région

L'automobiliste imprudent deviendra la propre victime de son incurie et de son insolvabilité (Renaud)

(Par Céline LECOURS)

M. Guy Renaud, secrétaire-gérant du Club Automobile de Québec, prononçait une conférence hier soir, devant les membres du club Richelieu-Lévis, réunis au Motel Rond Point, pour leur souper bi-mensuel.

M. Renaud a parlé de la nouvelle loi de solvabilité financière.

Deux faits importants ont été constaté, disait M. Renaud. Premièrement, le désir sincère de tous les automobilistes bien pensants de voir se réaliser un projet de loi qui garantirait un dédommagement aux victimes d'accidents d'automobile causés par des insolvables; et le deuxième fut notre étonnement devant la confusion existant dans l'esprit des gens, qui ne peuvent faire la distinction entre assurance obligatoire et loi de solvabilité financière.

Les législateurs se sont efforcés d'offrir quelque chose de réaliste et de satisfaisant, après une étude approfondie de toutes les lois de solvabilité financière et d'assurance obligatoire actuellement en force à travers le Canada et les Etats-Unis. Ici, le conférencier cite des exemples d'autres villes où se système est établi. Il dit qu'apr,s me est établi. Il dit qu'après rentes solutions qui s'offraient et les avoir sérieusement considérées, nos législateurs ont adopté, en mai dernier, le bill 48 dont le but est d'assurer l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobiles. Disons qu'en vertu de cette loi, personne n'est forcé de s'assurer, qu'un automobiliste peut conduire un véhicule moteur sa vie entière sans être affecté par les sanctions que la loi prévoit, en autant qu'il n'est pas impliqué dans un accident.

Selon l'article 26, le directeur du Service des Véhicules Automobiles de la Province, sur réception d'un avis écrit d'un accident où le dommage aux biens matériels s'élève apparemment à plus de $250.00, ou que la mort ou blessures corporelles ont été causées, suspend immédiatement le permis de conducteur ou de chauffeur de toute personne qui conduisait une automobile impliquée dans l'accident; l'enregistrement de tout automobile enregistrée au nom de tel conducteur ou chauffeur; le permis de conducteur de chaque propriétaire des dites automobiles; de même que l'enregistrement de tout autre automobile que ce dernier possède, cette sanction est automatique à moins que le propriétaire ou le conducteur des voitures impliquées dans l'accident puisse établir sa solvabilité, en produisant un certificat à cet effet.

Il est évident qu'un individu, propriétaire d'un véhicule, est beaucoup mieux de s'assurer s'il ne veut pas être obligé de produire et déposer un cautionnement ou des obligations d'un total de $25,000.00 auprès du Gouvernement afin de prouver sa solvabilité.

Il y a cependant deux aspects de très grande conséquence sur lesquels M. Renaud a particulièrement appuyé: d'abord un fonds d'indemnisation a été constitué avec le résultat que quiconque est blessé ou tué ou dont la propriété matérielle est endommagée par une automobile, propriété d'un insolvable, est dédommagé par ce fonds jusqu'à concurrence de $10,000, pour perte de vie ou blessures corporelles pour une personne, $20,000 pour plus d'une personne et $5,000 pour dommage à la propriété d'autrui.

Le deuxième aspect est dans la mise sur pied d'un Plan d'assignation des risques. Ceci indique que toute personne, qui pour des raisons diverses ne peut obtenir d'assurance automobile, n'a maintenant qu'à soumettre, par l'intermédiaire d'un courtier d'assurance, son application au Plan d'assignation des risques, lequel organisme assignera celui-ci à une compagnie qui devra l'accepter. Ainsi un répétiteur d'accidents qui s'est vu refuser par plusieurs compagnies et désirant s'assurer suivra cette même procédure, étant sujet toutefois à certaines pénalités qui augmenteront sa prime de façon appréciable. A date, ce système était en vigueur dans huit des neuf autres provinces canadiennes. Si l'expérience s'est avérée safisfaisante ailleurs, pourquoi, demande M. Renaud, ne le serait-elle pas ici au Québec? Je suis personnellement convaincu que nous sommes des gens normaux qui pouvons nous adapter à une telle loi en vue du bien commun.

Ici, le conférencier apporte quelques statistiques des autres provinces, ajoutant que en Ontario, le fonds d'indemnisation est alimenté par la perception de la somme de $5.00 de chaque propriétaire d'automobile qui ne peut produire une preuve d'assurance responsable. De plus, un prélèvement de $1.00 est fait lors de l'émission de tous permis de conducteur ou de chauffeur. Ici, au Québec, les législateurs ont jugé bon, dès la mise en vigueur de cette loi, d'imposer aux compagnies d'assurance cette responsabilité.

En terminant, M. Renaud déclare que d'ici peu, nous nous réjouissons tous de cette législation qui aura eu pour but de rendre nos routes plus sûres, en évitant ces catastrophes dont le perdant est la victime du conducteur imprudent et, incolvable. Celui-ci dorénavant deviendra la propre victime de son incurie et de son insolvabilité en subissant les effets de cette loi.

M. Renaud avait été présenté par M. Robert Gagnon, et remercié par M. Léon Aubin.

Funérailles de Mme Emery Poulin

Vendredi dernier, le 13 oct., au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu en l'église de Lévis, les funérailles de dame Alma Martin, épouse de M. Emery Poulin, décédée, accidentellement le 9 courant à l'âge de 50 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Jacques Langlois, vicaire de la paroisse, qui a aussi chanté le service assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Jean-Louis Nolin et I.s-Ph. Hallé, vicaires de la paroisse.

Au choeur: Mgr Joseph Gingras, curé de la paroisse, le R. P. Gingras, s.v.p., du Patro de Lévis.

La croix était portée par M. Gérard Dumas.

Conduisaient le deuil: Son époux, M. Emery Poulin; son fils, M Paul-André Poulin; son gendre, M. Léo Bélanger; son père M. Emile Martin; ses frères, MM. Viateur, Clément et Henri-Louis Martin; ses beaux-frères, MM. Mathias Poulin, Roland Beaulé, Daniel Constant, Joseph Martin et Lucien Poulin, ainsi que plusieurs neveux et cousins.

Dans le long cortège on remarquait: MM. Majella Rochette, Fernand Petit, Ed. Bouthillette, Laval Fortier, Edg Bégin, Léopold Carrier, J.-A. Labrecque, Willie Parivée, Henri Maranda, P. Rouillard, Ovila Cantin, Alf. Lemieux, Darius Bourget, Arm. Larue, Jean-Paul et Robert Guay, Marc et Richard Beaulé, Marcel Simard, Arthur Carbonneau, Albert Simard, Cyrille Côté, Jos. Leblond, Geo. Trance, Edmond Thibault, Philippe Beaupré et une foule d'autres.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière de la paroisse et inhumés dans le terrain de la famille.

L'ACTION CATHOLIQUE A LEVIS

ABONNEMENTS
A votre service de 8 h. 30 a.m. à 7 h. p.m.
ROBERT BRETON
245, rue Wolfe
Tél.: 837-1922

NOUVELLES : Tél.:837-6118

ANNONCES CLASSEES : Québec : 522-4771

ANNONCES COMMERCIALES :
ROBERT BRETON
245, rue Wolfe
Tél.: 837-1922

Maisons à vendre

MAISON A VENDRE, 1½ étage. S'adresser : 42, rue St-Augustin, Lévis. TEL.: 837-6168.
27-10 (1 fs) 127 C.L.

Inscriptions aux cours de solfège

Comme il ne reste que quelques jours pour l'acceptation de nouveaux élèves aux cours de solfège donnés sous les auspices du Ministère de la Jeunesse, on demande à ceux et celles qui ont manifesté le désir de suivre les cours, de se présenter sans retard chez le professeur C. Gagnon, 24 rue Carrier, Lévis; ne pas oublier que la date d'inscription se termine le 31 octobre. Le solfège moderne et la théorie musicale font partie du programme des cours. A noter que le chant grégorien n'est pas enseigné à ces cours. Toute personne des deux sexes et âgée d'au moins 14 ans est acceptée. Sachons profiter de cet avantage qui s'offre à tous.

147 élèves-officiers

147 jeunes gens ont été acceptés dans la marine du Canada, comme élèves-officiers des forces régulières. Parmi les inscrits au collège militaire de St-Jean, mentionnons : Jacques-R. Gagnon, de Sillery; Joseph Lemieux, de Lévis; Henri Lizotte, de Ste-Foy; Anthony Marcil, de Québec; à l'université Laval; Jacques Montreuil, de Shawinigan.

Soirée folklorique

Dimanche le 29 octobre, à 8 h. en la salle de l'Ecole Notre-Dame, rue St-Georges, le conseil régional folklorique de Québec donnera sa première veillée Toutes les équipes de Québec et les environs sont cordialement invitées à venir s'y recréer. Pour information, appeler Rodrigue Leclerc 653-3940 ou Y.-Guy Roy 837-7475.

La Cité...

(Suite de la page 3)

policiers font trop bien leur devoir, on se plaint, s'ils ne se montrent pas assez sévères, on les blâme encore. Je trouve cela ridicule de la part d'un administrateur de discréditer la police comme cela. Ca nous enlève de l'autorité et puis ensuite on se plaint des jeunes qui bravent l'autorité et rient de nous. . . "

Le maire Hamel eut le dernier mot de la fin en disant qu'il ne fallait pas "déclarer la guerre", alors que les deux camps étaient bien pacifiques.

Vente autorisée

Le conseil autorise la vente au Studio E.-B. Côté Inc. d'un terrain situé sur la côte Franklin, et mesurant 300 pieds de front sur ladite côte, par une profondeur moyenne d'environ 30 pieds, soit une superficie approximative de 24,000 pieds carré. Ladite vente étant faite pour le prix de $0.10 le pied carré. Les plans de la construction à être érigée sur le terrain devant être soumis à l'approbation de la Commission d'Urbanisme. Le tout sera sujet à l'approbation de la Commission municipale de Québec. Un vote fut pris sur cette décision du comité administratif, à la séance du conseil. La vente fut autorisée par le conseil à la suite d'un vote de onze contre trois. Les trois opposants furent MM. Robichaud, Deschênes et Lafond.

Emprunt temporaire

Le conseil autorise le trésorier de la Cité à contracter à la banque un emprunt temporaire sous forme de bons du trésor pour un montant n'excédant pas $1,500,000.00 pour les frais du service de déneigement au cours de l'année 1961-62, tels qu'estimés par l'ingénieur en Chef de la Cité dans son rapport en date du 18 octobre 1961.

Parcomètres

Le conseil autorise le département de Police à acheter de Lemieux Amusement Inc., aux conditions du contrat intervenu entre ladite compagnie et la Cité, des pièces de compteurs de stationnement de marque Duncan-Miller pour la réparation des parcomètres de la Cité, jusqu'à concurrence d'un montant de $2,290.50.

Pont Samson

Le conseil accorde à la Compagnie Conchets Repairs & Waterproofing Ltd, 3340 boulevard Ste-Anne, le contrat pour la réparation de la culée du pont Samson, au prix global de $975.00 représentant 5 jours de travail à $195.00 par jour. Le département des Travaux publics est en outre autorisé à fournir les journaliers nécessaires, tous les matérieux tels que sable, ciment, plaque, treillis métallique etc., ainsi que le compresseur requis, au coût total de $800.00 dont $600.00 pour la main-d'oeuvre et l'outillage et $200.00 pour les matériaux. Le coût complet sera de $1,775.00 pour l'ensemble des travaux.

Aqueduc sur la 15e Rue

Le conseil autorise le département de l'Aqueduc à procéder aux travaux requis pour le prolongement du tuyau de 6 pouces de la 15ème Rue. Les travaux étant estimés à $1,500.00 que les Révérends Pères Eudistes de l'Externat classique St-Jean-Eudes devront s'engager à payer à la Cité, vu qu'ils sont rendus nécessaires par suite de la construction d'une nouvelle aile à l'Externat de la 8ème Avenue.

Rue Dumas

Le conseil autorise le département des Travaux publics à procéder aux travaux requis pour l'ouverture de la rue Dumas, au sud de la rue Des Chênes, suivant le rapport de l'ingénieur en Chef de la Cité en date du 19 octobre 1961.

Autorisation

Le conseil accorde à M. Alphonse Lemieux, 483 20e rue, la permission d'installer un réservoir à gazoline d'une capacité de 1,000 gallons et une pompe distributrice pour son usage personnel, au coin des rues Fiset et Conway.

Assentiment

Le conseil donne son assentiment à l'acte d'incorporation de "Le Comité des Citoyens de Fossambault-sur-le-lac et de Ville du Lac St-Joseph Inc.", en conformité du Chapitre 304 des Statuts Refondus de la Province de Québec et ses amendements.

POURQUOI NE PAS SOUSCRIRE UN ABONNEMENT

Il vous en coûtera moins de .03 sous par jour.

Bulletin d'abonnement

Vous trouverez ci-inclus $ pour mois d'abonnement à l'édition quotidienne
(Par bon de poste ou par chèque)

Nom .....

Adresse ..... Comté .....

POUR PRIX DE L'ABONNEMENT VOIR TARIFAU EN PREMIERE COLONNE DE LA PAGE DES ANNONCES CLASSEES

L'abonnement est payable d'avance

Adresser votre abonnement à Casier postal 1727 Québec.

Mort de madame Jean-Bpte Dubé

On nous apprend la mort de Mme Jean-Baptiste Dubé, née Alvine Allison, survenue jeudi à 34 rue Petit Champlain à Québec.

Mme Dubé laisse dans le deuil outre son époux, M. Jean-Baptiste Dubé; ses enfants : Sylvie, Jacqueline, Jean-Claude, Jacques, Micheline, Gilles, Ginette, Rita, Guy, Louise; son gendre, M. Roger Dussault; ses petits-enfants: José, Francine et Jean Dussault; son père et sa mère M. et Mme William Allison.

La dépouille mortelle est exposée à la maison Germain Lépine, 318 La Canardière.

Le service aura lieu, lundi, à 9 heures a.m., en l'église de N.-D. des Victoires.

"Miville" s'en va-t-en Espagne"

On l'avait annoncé en fin de semaine dernière avec un point d'interrogation: Miville Couture était candidat au prix Ondas décerné par la Société espagnole de radiodiffusion. C'est officiel, Miville Couture remporte la palme pour sa brillante interprétation des personnages savoureux de "Chez Miville".

La vedette de la divertissante série matinale de Radio-Canada s'envolera le 10 ou le 11 novembre pour le pays de "Carmen". Miville Couture séjournera à Barcelone où son prix lui sera remis, le mardi 14 novembre, au cours d'un grand banquet qui clôturera un Festival international de la radio et de la télévision.

"Droit de cité"

Le Comité de Vigilance de St-Pie X nous remet pour publication le communiqué suivant :

La nouvelle émission "droit de cité", rendue possible grâce à la collaboration de Radio-Canada et de l'Assurance Desjardins, mérite des félicitations. C'est une tentative qui vient à son heure et une initiative des plus heureuses pour faire l'éducation de nos gens sur le civisme.

S'occuper de la chose publique exige du temps, de l'oubli de soi et souvent peu rentable dans l'immédiat. C'est beaucoup plus simple de laisser tout ce soin aux autres. C'est, sous une forme moderne, la tentation du "pain et des jeux" que les empereurs romains savaient satisfaire au sein des masses romaines. Les gens aiment mieux manger, s'amuser et s'étourdir que d'être eux-mêmes responsables de l'orientation de la vie municipale.

Devant cette situation d'indifférence et d'apathie à l'endroit de la chose municipale, le citoyen bien pensant peut-il rester indifférent ? Ne pas se soucier de ce problème, ne pas travailler à sa solution, signifierait une attitude de démission et parfois de refus devant les devoirs civiques.

Le sens civique, disait, un jour, le pape Pie XII, c'est la conscience de ses devoirs et de ses droits au sein de la cité.

C'est dans la perspective d'éveiller la conscience collective des citoyens à faire acte de civisme que tente de faire l'émission "Droit de cité".

Après avoir enseigné aux gens, dans l'émission "Joindre les deux bouts", à calculer, à prévoir, à équilibrer leurs revenus et leurs dépenses, les commanditaires de la nouvelle émission accèdent au niveau immédiatement supérieur : le domaine municipal. Parce que les problèmes locaux touchent de plus près, il sera plus facile de commencer par intéresser les citoyens aux affaires de leur cité.

Donc félicitations pour cet effort d'éclairage à la dimension de la cité.

Si nos gens ne s'occupent pas davantage de la chose municipale, c'est à dire, du bien commun, de l'intérêt général, c'est tout simplement parce que cet aspect de l'éducation a été trop négligé. "Droit de cité" aidera donc à combler une lacune.

On n'apprécie pas les choses qu'on ne connait pas. D'où la nécessité de l'éducation civique. Le citoyen doit acquérir une connaissance au moins élémentaire des institutions politiques de sa cité, il les respectera mieux, les appréciera davantage. S'il connait quelque chose de leur nature et de leur fonctionnement, ainsi il respectera mieux son privilège de voter ou encore le principe de l'égalité devant la loi et les règlements. Ah ! s'il voyait mieux que la négligence ou l'incivisme peuvent aisément mettre en danger l'existence de droits chèrement acquis !

Nous invitons fortement les citoyens à suivre l'émission "Droit de cité". Ceux-ci auront beaucoup de profit à en tirer tant pour eux-mêmes que pour l'ensemble de la cité.

J.-Ed. LEPINE

MOTS CROISES

PROBLEME NO 241

HORIZONTAL

1—Objet d'art venant du Japon — Appartement des femmes chez les musulmans.
2—Sans inégalités — Ville d'Angleterre — Cercle lumineux qui entoure quelquefois le soleil.
3—Préposition — Support latéral d'un siège — Adj. possessif — Bois pour soutenir les tonneaux.
4—Allure du cheval — Père de Cham — En les.
5—Première pousse d'un grain — Pas de danse.
6—Volumineux — Aucun, pas un — Joindre l'un à l'autre.
7—Masse de pierre très dure — Note qui vaut deux blanches (Mus).
8—Article contracté — Petite quantité — Faculté de voir — Symbole chimique.
9—Manteau à carreaux des Ecossais — Figure héraldique.
10—Exactement divisible par deux — Pronom personnel — Substance gommeuse tirée du pin.
11—Vin estimé que l'on récoltait autrefois en Campanie — Qui n'est point gâté.
12—Note de la gamme — Partie de la charrue — Corde avec laquelle on pendait les criminels.
13—Canal dans lequel coule une rivière — Cyrinde — Destinée — L'Eridan des anciens.
14—Frère de Jacob — Partie du jour — Larve du hanneton.
15—Revenu annuel — Action de serrer.

VERTICAL

1—Tribu d'Israël — Prendre de petites quantités (Fam).
2—Sorte d'étau — Enveloppe verte des fruits à écales — Content, joyeux.
3—Lettre grecque — Echange direct d'un objet contre un autre — Prompt à s'emporter — Ecorce du chêne.
4—Fracture d'une porte — Qui a le poil fort court — Note de la gamme.
5—Empereur romain — Roue à gorge d'une poulie — Règle obligatoire.
6—Condition sociale, profession — Col — Réprimande.
7—Peigne du tisserand — Sans mélange.
8—Préfixe — Instrument de musique — Pronom personnel.
9—Parcourue des yeux — Saur.
10—Qui s'achète à prix d'argent — Par voix de — Héritier direct (Dr).
11—Adj. possessif — Point cardinal — Rivière d'Allemagne.
12—Interjection — Ancien bouclier — Partage, communication.
13—Rongeur — Division du compas — Couverture d'un bâtiment — Pronom personnel.
14—Prophète juif — Sculpteur français né à Paris — Partie d'un mur.
15—Qui a une conformation contre nature — Du verbe être.

Procurez-vous à la Librairie de L'Action Catholique, la Clef des Mots Croisés par F. J. P — Prix: $0.25

SOLUTION DU PROBLEME NO 240

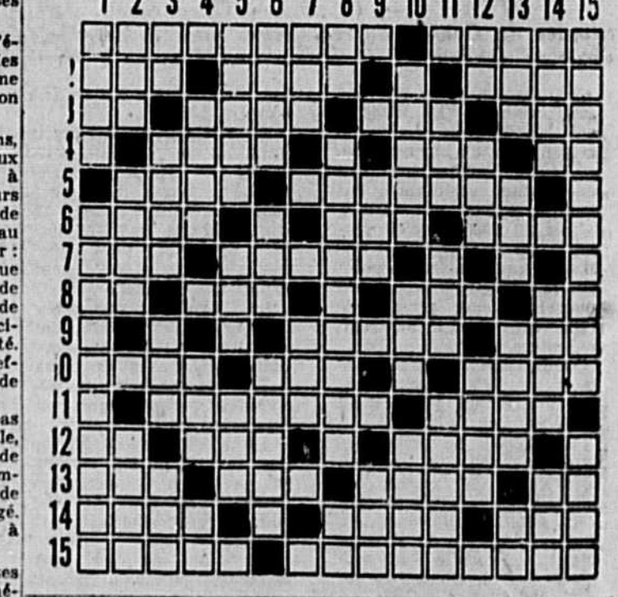

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

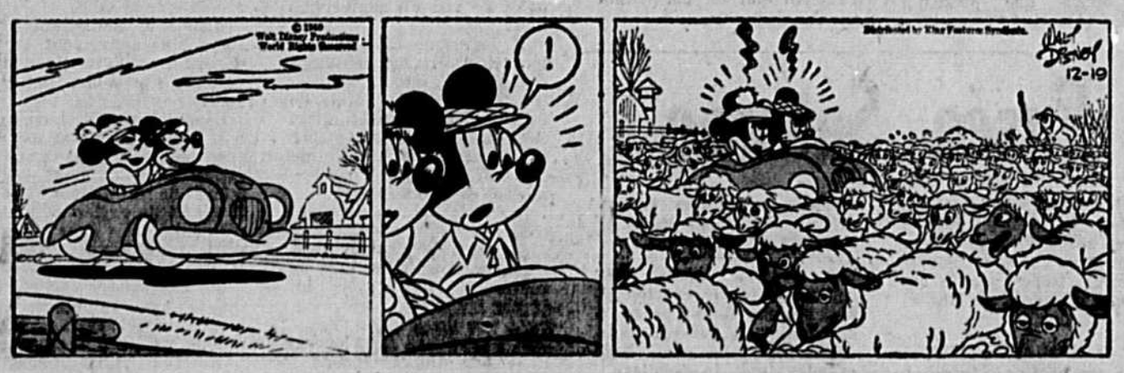

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

PHILOMENE — par Ernie Brushmiller

Les Echecs

Ligue de la Cité

Dans une rencontre disputée au Chalet de la Grande-Allée, mercredi soir, la solide équipe de la salle paroissiale de Limoilou a infligé une deuxième défaite aux fonctionnaires de la province. La partie Gourdeau-Beaulieu, une Défense Sicilienne, a été la meilleure de la rencontre.

3 Limoilou	A. E. C.	2
1 Ernest Sinko	Pierre Lebeuf	0
0 Jules Beaulieu	Louis Gourdeau	1
0 Emile Houle	Dominique Lamontagne	1
1 Jules Guay	P.-H. Nadeau	0
1 Gilles Lachance	Yvon Paré	0

La rencontre au programme pour mercredi prochain mettra aux prises les deux équipes qui ont gagné leur première rencontre, Limoilou et St-Sacrement, à la salle paroissiale de Limoilou.

La province de Québec aura son délégué au congrès des Franco-Américains, à Hartford Conn.

(Par Roger BRUNEAU)

Le ministre des Affaires Culturelles de la province de Québec, Me Georges-Emile Lapalme, dit que partout où il a été invité à prendre la parole, en Europe, il a déclaré que les Canadiens français vivant en Amérique, mais hors de notre province, considèrent que leur Mère Patrie est la province de Québec, et non la France.

M. Lapalme a fait cet aveu aux journalistes, alors qu'il venait d'annoncer que M. Guy Frégault, sous-ministre aux Affaires Culturelles, représentera la province de Québec, les 27, 28 et 29 octobre prochain, au 6e Congrès Biennal des franco-américains, des six Etats de la Nouvelle-Angleterre, à Hartford au Connecticut.

Le ministre a déclaré que M. Frégault profitera de son voyage pour engager des pourparlers avec tous les groupes d'origine canadienne-française de l'Est des Etats-Unis pour se faire exposer la situation, et pour connaître ce que ces gens attendent de la province-mère de Québec.

APPRECIATION DU MINISTERE

M. Lapalme dit que la création du ministère des Affaires Culturelles avait suscité beaucoup d'intérêt, non seulement dans les milieux de la province de Québec, mais aussi chez les Canadiens français des autres provinces et des Etats-Unis.

Depuis la création du ministère, il y a eu des contacts très nombreux qui ont été établis soit par lettres ou autrement.

Mais il y a deux événements qui montrent l'importance qu'on accorde au ministère, en particulier à la création du département du Canada-Français d'outre frontière qui s'intéressera au fait canadien-français dans les autres provinces et aux Etats-Unis. A cet endroit, on s'est particulièrement intéressé à la fondation de ce nouveau département qui prendra consistance bientôt, a déclaré le ministre.

M. FREGAULT

M. Guy Frégault est particulièrement qualifié pour représenter la province au Congrès de Hartford, à la fin d'octobre; le sous-ministre était autrefois professeur à la faculté ds Arts, à l'université d'Ottawa.

"La mission de M. Frégault s'inscrit dans le programme d'action qu'il m'a été donné de tracer, le neuf septembre dernier à Montréal devant un groupe réuni pour former les bases du congrès des universités de langue française", a déclaré le ministre des Affaires Culturelles.

M. Lapalme dit que les Franco-Américains ont invité son ministère à participer à l'organisation du congrès de Hartford et qu'ils l'ont invité particulièrement à y assister. Il est impossible au ministre cependant, d'assister au congrès, et c'est pour cette raison qu'il a désigné M. Frégault pour le remplacer.

Une agression contre toute l'humanité

OTTAWA, (P.C.) — M. Leslie Pearson a déclaré jeudi que le Canada devrait agir auprès des Nations-Unies pour que l'URSS y soit qualifiée d'agresseur contre toute l'humanité à la suite de l'explosion de sa super-bombe lundi dernier.

Il a affirmé dans une déclaration à la presse qu'il n'est plus suffisant de demander à l'Union soviétique de ne pas faire exploser sa bombe de 50 mégatonnes.

Le leader de l'opposition a ajouté: "Ils ont empoisonné l'air dans tous les pays. C'est un acte d'agression. La délégation canadienne devrait soumettre une résolution à l'Assemblée à New-York, résolution qui condamnerait l'Union soviétique pour la reprise des essais atomiques dans l'atmosphère et déclarerait que l'explosion dans l'atmosphère de bombes de 30 ou 50 mégatonnes est, avec les retombées qui empoisonnent, une agression contre toute l'humanité. Cela concentrerait l'attention de l'opinion mondiale et la condamnation du monde sur l'action soviétique. Cela devrait se faire sans retard".

Indécision de la Cité

L'indécision du conseil de ville de Québec embête et inquiète les membres de la Commission Catholique de Québec et fait que la construction de l'école secondaire projetée au Parc Victoria est indéfiniment retardée. Pourtant, on comptait que l'école ouvrirait ses portes dès septembre 1962 si la Cité avait dit oui ou non. En conséquence, on a voté une résolution pour rappeler aux édiles de se prononcer sur ce projet.

En réponse à une requête de la Commission des Monuments et Sites historiques, la Commission des Ecoles fera construire un mur de pierre à l'arrière de l'école de Notre-Dame-des-Victoires, au lieu d'un mur ordinaire, malgré le déboursé plus élevé que cela représente.

Il y a 848 étudiants de l'extérieur dans les écoles secondaires de la ville, a révélé, hier, Me Wilbrod Bhérer. Ce nombre d'élèves fait qu'on a dû ajouter une vingtaine de classes, mais n'a pas causé de perte financière, a dit Me Bhérer.

On étudiera deux projets : celui de finir les classes à 11 h. 30 plutôt qu'à midi et celui de doter les classes de machines automatiques dont les revenus seraient versés aux loisirs.

Trois jours perdus

BRUXELLES. — (Reuters). — Le Conseil des ministres du Marché commun a terminé une réunion de trois jours sans arriver à établir une politique commune en Agriculture telle que réclamée par la France et les Pays-Bas.

Le ministre G.-D. Lévesque chez les courtiers en immeubles

Le ministre provincial de la Chasse et des Pêcheries, M. Gérard-D. Lévesque, a déclaré hier soir, devant la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province de Québec, qu'il serait très intéressant d'innover en confiant aux universités le soin d'enseigner les connaissances nécessaires aux courtiers en immeubles.

"Il faut à votre profession, comme à toute profession, un ensemble systématique de connaissance sur le domaine auquel vous vous consacrez et sur la façon dont votre travail s'accomplit. Plusieurs de vos membres voudraient que des connaissances de ce genre puissant se transmettre par voie d'enseignement notamment par l'enseignement universitaire. Je crois personnellement que ce serait là une innovation intéressante du moins dans notre Province", a déclaré le ministre.

M. Lévesque dit qu'il est certain qu'un tel enseignement donnerait aux courtiers une préparation qui, jusqu'à maintenant, ne s'acquiert en général qu'à l'expérience". Il est évident aussi que c'est le public qui, en définitive, en profiterait le plus" ajoutait le conférencier.

La majeure partie de la causerie de M. Lévesque était consacrée au rôle des courtiers en immeubles. Il a précisé que ces professionnels jouent un rôle économique, mais aussi un rôle social en ce sens que leurs connaissances et leurs conseils servent à trouver et à offrir aux familles qui s'adressent à eux, des habitations qui répondent à leurs besoins et à leurs moyens.

M. Bert Katz

"Le public sera le principal bénéficiaire d'une loi sur l'immeuble", a déclaré M. Bert Katz, lors du déjeuner d'ouverture du Congrès, au Manoir St-Castin, près de Québec.

Le conférencier a ajouté que la loi imposerait des restrictions aux professionnels de l'immeuble mais qu'elle aurait pour effet de relever le prestige des membres de cette profession.

"Le commerce de l'immeuble qui atteint chaque année un volume de plusieurs milliards de dollars doit être réglementé et il est normal que le Gouvernement prenne les mesures qui s'imposent".

"La profession immobilière a fait d'immenses progrès depuis une vingtaine d'années et elle attire de plus en plus de diplômés d'universités qui ont une vision large de l'avenir de notre nation".

Monsieur Jacques Vézina, C.A., F.R.I. de Québec, présidait le dîner d'ouverture en sa qualité d'organisateur du Congrès. Monsieur Marcel Audette a présenté le conférencier qui a été remercié par M. Georges Couillard, de Québec.

Une ère nouvelle

M. James G. Smith, de Hamilton, président de l'Association canadienne des manufacturiers de lainage et tricot, a déclaré ici que le commerce mondial entre dans une ère nouvelle qui ouvrira un avenir plus brillant à l'industrie canadienne.

Dans son rapport à l'association, il a qualifié la Conférence internationale du textile en cours à Genève de point tournant vers cette ère nouvelle. La conférence vise à rétablir l'ordre à la suite du bouleversement créé par les exportations asiatiques.

Une leçon fort intéressante

● Mme Georges Vanier semble revivre ses jours d'étudiante, alors qu'elle s'assied à un pupitre tout neuf, dans la nouvelle école Putman, à Ottawa. Son époux, le Gouverneur-Général qui semble lui aussi fort intéressé à la leçon, a inauguré cette nouvelle école récemment. (Téléphoto UPI).

$19,800. pour la santé mentale au Québec

OTTAWA. — (P. C.) — Le gouvernement fédéral a octroyé une subvention de $19,800 qui servira à défrayer partiellement le coût de l'enquête sur la santé mentale dans le Québec.

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social précise que cette subvention sera employée pour mener cette enquête, qui portera notamment sur les services hospitaliers et le personnel chargé du traitement des malades mentaux.

Cette enquête est déjà commencée.

Suggestions pour faire fleurir le tourisme

Après avoir étudié le côté négatif de l'industrie touristique, soit ses carences, le document que nous présentons régulièrement, par tranches, en vient au côté constructif, celui des suggestions pour faire fleurir davantage le tourisme dans notre région métropolitaine. C'est cette partie que nous présentons, aujourd'hui, à nos lecteurs.

II. En deuxième lieu, nous déplorons la carence d'événements susceptibles de nous mériter de la publicité gratuite ainsi que d'attirer et de retenir le visiteur.

Québec est une ville musée: on s'y rend, on la visite. Cependant, pour que le visiteur y séjourne, y revienne et la fréquente occasionnellement, Québec doit être une ville vivante.

Dans l'esprit des fondateurs, le Carnaval d'Hiver devait constituer le premier d'une série d'événements qui, tout en répondant d'abord à des besoins de notre population sur le plan divertissements ou autres, devaient contribuer à faire de Québec une région plus attrayante sur le plan touristique.

Après seulement sept ans d'existence, l'expérience est excellente: le Carnaval d'Hiver a acquis une valeur touristique d'autant plus grande qu'il est réellement devenu une période de réjouissances populaires pour notre population.

En plus de stimuler l'activité touristique durant une période morte, le Carnaval a été l'objet d'une extraordinaire publicité gratuite, pour ne mentionner que les films en couleurs distribués, par Paramount, dans les cinémas du monde entier.

Cette publicité exceptionnelle a certainement été un des principaux facteurs responsables de la recrudescence du courrier des demandes d'information touristique au cours des derniers mois.

Sur d'autres plans, en d'autres saisons, le temps est venu d'amorcer d'autres événements majeurs. Entre autres possibilités, il semble, au dire d'experts, que Québec constituerait le cadre idéal pour un festival international de la civilisation française en Amérique. Il appert, une fois l'élan initial fourni, qu'il y aurait possibilité de compter sur d'importantes sources extérieures de financement. Le succès extraordinaire remporté par les festivals de Stratford, en Ontario, et d'Edimbourg, en Europe, nous invite à examiner sérieusement les possibilités dans ce sens. Ville autrefois inconnue sur la carte touristique du pays, Stratford, grâce à son festival, reçoit maintenant au-delà d'un demi million de visiteurs par année.

III En troisième lieu, nous constatons le manque d'initiative dans la recherche de nouvelles formules publicitaires telles que la publication d'un répertoire gastronomique ainsi que le peu d'efforts concertés et positifs pour préserver, mettre en valeur et faire valoir le cachet et les caractères distinctifs locaux.

Il nous faut mobiliser les imaginations et les bonnes volontés pour travailler à mettre en valeur et à faire mieux connaître les caractères propres à notre région.

A ce sujet, on nous permettra de citer en témoignage la lettre d'un touriste qui nous écrivait: "Nous ne venons pas au Canada pour trouver mieux que chez-nous, mais pour trouver quelque chose de différent. Si on ne cherchait que des hôtels chics, on n'aurait qu'à aller à New York. We want something different. Surtout votre parler et votre visage français. Quelques fois, nous sommes déçus".

Nécessité d'une coordination

Cette analyse rapide de la situation actuelle démontre amplement l'impérieux besoin d'une coordination à l'échelle régionale, de nos services touristiques.

Cette coordination est déjà un fait accompli à Vancouver, Toronto, Victoria, Calgary, où les municipalités avoisinantes ainsi que les maisons d'affaires et les associations contribuent conjointement au financement, à l'administration et à l'orientation des organismes chargés de l'information et de la promotion touristique pour toute la région.

Une étude comparative nous permet de constater que les organismes officiels, dans ces centres métropolitains, disposent ainsi de revenus supérieurs à ceux de l'Office Municipal du Tourisme bien qu'aucune ville, prise individuellement, ne consacre à cette fin une part plus importante de son budget à celle affectée dans le passé par la Cité de Québec au maintien de son Office.

Devant l'impossibilité d'ajouter au fardeau financier consenti à date par la cité de Québec, il nous faut, à l'exemple de ces centres métropolitains, rechercher une formule de coordination qui puisse permettre à tous ceux qui bénéficient de l'industrie touristique d'assumer, en toute équité, leur responsabilité dans le financement, l'élaboration et la réalisation d'un programme de promotion vraiment proportionné à l'importance des actifs que nous avons à sauvegarder et à développer dans ce domaine.

Indispensable pour être en mesure d'accroître nos efforts dans le champ de la promotion touristique, cette coordination à l'échelle régionale s'impose aussi dans le champ de l'information touristique si nous voulons prétendre mettre fin à une véritable anarchie qui n'a pas son pareil dans les autres régions du pays.

(à suivre)

Congrès de l'Association forestière de Charlevoix-Montmorency, le 12

"Aménagement et reboisement: source additionnelle de revenus", tel est le thème du congrès qui réunira à Ste-Anne-de-Beaupré, dimanche, le 12 novembre prochain, les membres de l'Association Forestière Charlevoix-Montmorency.

M. J.-C. Pelletier, agronome et gérant de la Coopérative de l'Ile d'Orléans, présidera ces importantes assises. M. Jacques Gosselin, i.f., secrétaire de cet organisme, a rendu public le programme de cette journée.

12h. a.m.: Messe à la Basilique de Ste-Anne; 2h. p.m.: Inscription à la "Grange Pelletier". 2h. 30 p.m.: Assemblée générale et séance d'étude. 5h. 30 p.m.: Réception à l'hôtel de ville. 6h. 30 p.m.: Banquet. 9h. p.m.: Spectacle.

Le Prêt d'honneur dans Ste-Anne-de-la-Pocatière

Ste-Anne-de-la-Pocatière (D.N.C.) — La Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière a été félicitée pour l'initiative heureuse qu'elle vient de prendre en mettant en branle ces jours-ci l'organisation du Prêt d'honneur aux étudiants. Les dirigeants de cet organisme ont reçu l'approbation des autorités religieuses; Son Exc. Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse et Son Exc. Mgr Jean-Marie Fortier, évêque auxiliaire, ont accepté d'être les Patrons d'honneur de la première campagne.

La nécessité de cette institution paraît aujourd'hui indiscutable car la Société St-Jean-Baptiste a dû refuser depuis les deux dernières années plusieurs demandes des diocésains qui ont vainement tenté d'obtenir des prêts des autres diocèses déjà organisés. La campagne de souscription populaire coïncidera avec celle des autres diocèses et couvrira toutes les paroisses même celles où il n'existe pas encore de Sociétés St-Jean-Baptiste.

A l'Association canadienne des étudiants en médecine

Le ministère de la Santé est heureux de trouver des collaborateurs avisés et aussi bien disposés (Dr A. Couturier)

C'est avec plaisir que les autorités du ministère de la Santé de la province de Québec vous accueillent, ce soir. D'ailleurs, vous devez tous le savoir, car, sans vouloir insister sur le caractère politique de toute administration démocratique, je puis bien vous rappeler que l'équipe qui dirige en ce moment les destinées de notre province s'occupe avant tout, et surtout, de la jeunesse étudiante. Votre association représente l'élite de notre groupe.

Parler à de jeunes confrères, à ceux qui prennent la relève, me plaît d'autant plus que, malgré un bon nombre d'années de pratique, je suis resté fidèle à l'idéal qu'à votre âge je me suis fait. Aujourd'hui encore, j'aime la profession que j'exerce avec autant de ferveur qu'à l'époque lointaine où je m'y suis lancé.

Si enthousiaste que vous soyiez aujourd'hui, vous constaterez au cours des années qui vont venir que l'on n'exerce pas la médecine sans s'y attacher toujours davantage. Je suis de ceux qui chérissent notre profession parce qu'elle nous permet de rendre service à la collectivité, de sauver des vies, de soulager des malades, de guérir des hommes, des femmes et des enfants.

Si j'en juge par les déclarations de votre président et votre secrétaire, messieurs Monfette et LaBrie, à leur retour du dixième conrès général de la fédération internationale des Associations d'étudiants en médecine, à Jérusalem, vous avez pris la ferme décision d'assurer à votre profession un niveau intellectuel et scientifique de plus en plus élevé.

La médecine contemporaine dispose d'une foule de connaissances que nous ne possédions pas, il y a cent ans. Aujourd'hui, l'hygiène et la prévention mettent, à la portée de tous, des moyens de prophylaxie dont nos pères n'avaient aucune idée. Nous devons à Pasteur et à tous les chercheurs qui lui ont succédé, les sérums, les vaccins et les antibiotiques.

La diminution de la diphtérie, du tétanos, de la typhoïde et de la paralysie infantile sont les conséquences directes des travaux de Pasteur et de Charles Nicole, de même que la composition du vaccin prémunissant contre la tuberculose, créé par Calmette et Guérin.

La chirurgie doit également à Pasteur ses plus grands triomphes. En effet, c'est après avoir été mis au courant des travaux de Pasteur, que le médecin anlais, Lister, a pu poursuivre des recherches qui l'ont conduit à la découverte de l'antisepsie. En trouvant le moyen de détruire les germes d'infection, d'arrêter leur développement et de neutraliser leurs sécrétions, Lister a permis à la chirurgie d'opérer avec le maximum de sécurité. Il le reconnait, lui-même, dans une lettre à Pasteur. On est alors en 1874. C'est à partir ed ce moment que se multiplient en Europe les centres de recherche.

Ces hommes de science qui ont travaillé souvent dans des condition inimaginables nous ont laissé des exemples merveilleux qu'il nous faut suivre. Aussi, quand je vois toute une jeunesse qui, comme vous, s'efforce d'apporter une collaboration sérieuse, réfléchie, pertinente et généreuse à l'avancement des sciences médicales et de leur enseignement, j'augure beaucoup de l'avenir.

Que des jeunes gens comme vous s'intéressent d'une façon aussi active aux progrès de la médecine, à son orientation, voilà qui contredit nettement certaines assertions déplorables ! Un mouvement comme le vôtre témoigne de la haute idée que vous vous faites des obligations qui vous incombent au sein de la société. A l'heure où nous sentons un besoin intense d'éthique professionnelle, il est réconfortant de voir un groupe de jeunes gens s'inquiéter de leur profession, s'intéresser à la formation de leurs futurs confrères, se dévouer au bien-être de l'humanité, car la science seule ne suffit pas. Il faut une conscience pure et sereine. Que le progrès dans l'étude du corps et de l'organisme soit étendu ! Fort bien ! Mais à mesure que l'on s'instruit on assume des devoirs envers la collectivité. Alors, c'est à la morale professionnelle qu'il appartient de veiller sur une saine répartition des connaissances et sur l'usage que l'on en fait.

En somme, quelle est notre raison d'être ? Nous tous ? médecins, hôpitaux, futurs malades, sinon servior la collectivité. Il appartient à l'Etat qui gère la société, aux médecins qui doivent uérir les malades et sauver les blessés d'assurer à la profession médicale des conditions propres à permettre aux médecins de bien remplir leur mission, aux hôpitaux de bien exercer leurs fonctions, aux malades d'être bien soignés et parfaitement guéris. Le ministère de la Santé, pour sa part, est heureux de trouver chez les membres de l'Association canadienne des étudiants en médecine et des internes, des collaborateurs aussi avisés et aussi bien disposés.

Améliorer sans cesse l'enseignement de la médecine, former des médecins de plus en plus compétents, développer la morale professionnelle, telle est notre ambition, telle est la vôtre. Nous sommes persuadés que si les générations s'entendent aussi parfaitement, la province de Québec prendra un essor incomparable, un essor qui fera le bonheur de notre Nation.

Mes chers confrères, comme on dit dans le monde des sports, vous avez fait en entrant dans votre association un excellent départ et je vous en félicite. Continuez de vous intéresser à l'enseignement de la médecine, à ses progrès et à son rôle social, et vous remplirez bien votre rôle ici-bas. D'ailleurs, vous allez le faire, j'en suis certain, car à mesure que vous vous dévouerez au chevet de vos malades, votre zèle s'accroîtra, votre dévouement augmentera, votre respect de la personne humaine se développera. Dans la société nord-américaine où l'appât du gain domine, il appartient au médecine de donner l'exemple de l'abnégation et du désintéressement.

Le Dr G. Monfette, président, remercia le ministre qui avait été présenté par M. J.-Ls Dussault.

La Cité prête $100,000. à la Cie Tancrède Avard

(Par Lucien Plante)

Le conseil de ville de Québec a été unanime, hier, à ratifier une décision du comité administratif à l'effet de permettre à la Cité de faire un prêt industriel de $100,000 à la firme Tancrède Avard Ltée, marchands de grain du Centre industriel de St-Malo. Ce prêt permettra à cette entreprise de prendre de l'expansion, ce qui permettra l'embauchage de dix à quinze nouveaux employés.

Tarif spécial pour l'eau et la neige

Le conseil de ville s'est montré favorable en faveur de sept institutions religieuses de la Cité, en ce qui regarde l'imposition d'un taux spécial pour l'eau et la neige.

C'est ainsi que le conseil de ville a décidé, hier :

a) d'abroger à toutes fins que de droit le 36ème rapport du Comité administratif adopté par le Conseil le 23 juin 1960, re : entente avec l'Ordinaire du diocèse de Québec pour fixer le prix du service d'eau et de déneigement à être payé par les fabriques et autres institutions catholiques;

b) d'autoriser Son Honneur le Maire à signer avec l'Ordinaire du diocèse de Québec une entente pour fixer le prix du service d'eau et du service de déneigement à être payé par les fabriques et autres institutions catholiques mentionnées dans l'entente intervenue entre les deux parties le 29 mars 1949, aux conditions suivantes, savoir :

1.— Le paiement du prix de l'eau fournie antérieurement au 1er mai 1958 sera effectué suivant l'entente en vigueur jusqu'en décembre 1957 et sur la base déjà établie pour toutes les institutions religieuses;

2.— A compter du 1er mai 1958, le prix de l'eau pour les biens religieux sera calculé de la façon suivante :

a) biens actuels : ¼ de 1% de 40% de l'évaluation de ces biens au 30 avril 1948;

b) biens futurs et améliorations : ¼ de 1% de 40% de l'évaluation de ces biens faits aux taux de 1948 (13 Georges VI chapitre 72, article 15);

3.— A compter du 1er mai 1954, pour le calcul du prix du service de déneigement, tous les terrains des fabriques, corporations et institutions religieuses évalués aux livres de la Cité à plus de $1.00 le pied carré, seront réduits à ce taux.

L'entente sera valide pour une période de dix ans à compter du 1er mai 1958.

Confiance aux chefs

S.H. le maire Wilfrid Hamel a rendu, hier, un témoignage de confiance en faveur des chefs de départements municipaux, alors qu'on discutait du cas d'un constable. Celui-ci avait demandé la permission de prendre des congés sans paie, ce qui lui avait été refusé par le chef de police Roger Lemire. Le constable en question aurait hérité d'une maison que de nouveaux locataires doivent occuper dès le 1er novembre prochain. Comme il y avait des réparations urgentes à faire, le policier avait adressé une première demande de congé au chef de police. Sur le refus de ce dernier, à cause du manque de personnel, le constable en question décida d'écrire directement au comité administratif pour renouveler sa demande. Les échevins se montrèrent disposés à accorder le congé de deux semaines réclamé, mais avec le consentement du chef de son département, soit encore le chef de police.

M. Lemire se présenta devant les échevins, hier, pour signaler qu'il s'agissait là de l'indiscipline. Il expliqua que le constable en question aurait dû normalement s'adresser à son syndicat pour déposer un grief, s'il le jugeait à propos, à la suite du premier refus, mais qu'il préféra passer par-dessus son supérieur pour s'adresser directement au comité administratif.

M. Robichaud expliqua que le policier avait dû faire vite, ou brûler les étapes, parce que le premier novembre n'était pas très loin et qu'il avait bien du travail à accomplir. Toutefois, l'échevin dit trouver ridicule le fait que les administrateurs aient passé une résolution pour enfin laisser la décision finale au chef de police, alors qu'on était déjà au courant d'un premier refus de la part de ce dernier. "Ce fut une perte de temps et de la correspondance pour rien. On devrait endosser les décisions des chefs de départements quand ils se prononcent catégoriquement sur une question concernant leur personnel", dit-il.

Le maire Hamel a dit que les administrateurs devaient avoir confiance aux chefs de département. "Sinon pourquoi les payer, si nous pouvons nous passer d'eux et de leurs décisions. Dans une administrations publique, il n'appartient pas au maire et aux échevins de faire la surveillance ou la police dans les nombreux services municipaux. Il faut nous fier aux officiers qui nous font rapport et les appuyer", ajouta le maire.

Le chef de police

Pour l'une des rares fois, le chef de police Roger Lemire, présent au comité administratif, est sorti de ses gonds, hier, à la suite de remarques aigres-douces de M. Jos. Matte. On sait que ce dernier n'a pas toujours été tendre à l'endroit de la police.

A la suite d'une déclaration de M. Jos. Matte, qui signalait des négligences dans le travail de certains constables du département de la circulation, le chef de police a dit à M. Matte qu'il aurait dû prendre note des policiers en questions et qu'il se serait chargé de réprimander ou punir les coupables.

"Le mot zélé n'a pas toujours la même signification. Quant il s'agit de la police, ce mot a toujours une signification péjorative. Pour les autres employés, ce terme s'accepte, dit-il. Si nos

(Suite, La Cité, p. 2)

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédacteur en chef : Louis-Philippe ROY — VENDREDI 27 OCTOBRE 1961 — Chef du Services des Nouvelles : Camille FLEURY

A l'approche de la fête du Roi des Rois

Ce sera, dimanche, la fête d'un Roi ... On sait de quels préparatifs s'accompagne l'organisation de festivités visant à signaler tel ou tel événement marquant, telle ou telle phase insigne de la vie des grands de la terre ... Comment, au juste, préparons-nous ces jours-ci, la fête du Roi des Rois ? De ce Christ-Jésus, venu Se faire semblable à nous, ayant vécu, souffert, puis subi la mort pour nous racheter ?

La fête du Christ-Roi, proclamée en 1925, soit il y a trente-six ans, par Sa Sainteté le Pape Pie XI, doit être une date importante dans nos vies de chrétiens. Elle invite les individus, les sociétés, les peuples, la grande famille humaine à donner, EN TOUT ET TOUJOURS, à Dieu, Sauveur des hommes, la place qui Lui revient de droit. Elle est un acte positif, en même temps qu'une juste et sereine protestation. Protestation contre l'oubli de Dieu et du sens de Dieu. Protestation contre la mésestime en laquelle est trop souvent tenue, hélas ! la loi, la volonté divine. Protestation contre les menées et agissements d'un monde qui, selon le mot du regretté Pontife Pie XII, vit, pense et agit *"comme si Dieu n'existait pas"*.

Acte positif, la fête du Christ-Roi ne se limite point, tant s'en faut, à d'affligeantes constatations. Elle invite, exhorte et presse. Elle dit aux baptisés et à tout homme de bonne volonté que le Christ-Sauveur est Roi authentique et aimant. Un Roi dont le *"joug est doux et le fardeau léger"*. Un Roi dont le Royaume n'est point de ce monde. Un Roi dont le Royaume est tout fait de foi, de confiance et de charité. Un Roi dont le programme ne comporte pas d'orgueil, d'ambitieux et effrénés désirs de conquêtes matérielles. Non ! Ce Roi des Rois a uniquement soif d'amour, soif du salut des âmes.

* * *

Le Roi des Rois est compatissant. Il connaît les humains qu'Il a Lui-même créés. Il sait ce qu'il y a dans l'homme. Il connaît nos limites, nos faiblesses. A tous, sans cesse, Il redit comme jadis : —"Venez à moi, vous tous qui travaillez *et ployez sous le fardeau; et je vous referai"*. Le Roi des Rois est magnanime, patient, miséricordieux. Doux et humble de coeur, il voit l'effort généreux et constant. Il apprécie le bon vouloir, le ferme désir. S'Il exige que l'on fasse plus que de dire *"Seigneur ! Seigneur !"*, Il ne loue rien tant que la solide détermination de mener et de poursuivre la lutte, quels que soient les obstacles et embûches semés sur la voie du bien, par l'esprit de perdition, inlassable, rusé, hypocrite.

Le Christ-Sauveur veut régner dans les coeurs, dans les familles, au sein de la société humaine, dans le concert des peuples. Il veut que Son nom soit connu, aimé, respecté. Il veut pour Son Eglise une liberté sans entraves. Il demande aux gouvernés et aux gouvernants d'arborer, sans vaine ostentation mais avec la légitime fierté de posséder la vraie Foi, des convictions sincères et vécues. Des convictions vécues intensément, tant dans la vie individuelle que publique.

* * *

Le Roi des Rois ne Se laisse jamais vaincre en générosité. Il n'oublie jamais ceux qui se confient, s'abandonnent à Lui. Que les agents du mal multiplient leurs gestes, leurs menaces, leurs propos, leurs défis; rien n'y fera. —*"J'ai vaincu le monde"*, a dit le Christ-Jésus. —*"... et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle"*, a-t-Il ajouté, en parlant de l'Eglise qui a reçu de Lui mission d'enseigner toutes les nations. —*"Le Seigneur régnera à jamais"*, dit et redit l'Ecriture.

Mais Dieu a voulu avoir besoin des hommes. Sur eux, Il compte pour instaurer Son règne. A nous tous d'être bien fidèles, logiques, conséquents; à nous tous de joindre l'action à la parole. De fait, ne sommes-nous pas ceux qui, tous les jours, disons : —*"Que votre Règne arrive"* ?

Odilon ARTEAU

Paroles de l'hon. Gérin-Lajoie

Le mouvement laïc en faveur de l'école neutre poursuit sa propagande au nom de la liberté. C'est précisément au nom de cette même liberté que nous resterons fidèles à l'école confessionnelle, vient de répondre l'hon. Gérin-Lajoie. Mais écoutons le Ministre de la Jeunesse :

"Nous respectons la liberté de chacun des citoyens de cette province et c'est précisément le respect de cette liberté qui exige que la grande majorité des parents puissent donner à leurs enfants un enseignement selon leur croyance".

Et dans le Québec, les minorités ont par ailleurs la liberté de donner à leurs enfants un enseignement conforme à leurs désirs. Les protestants et les Juifs sont déjà organisés à ce point de vue. Si d'autres groupes préfèrent d'autres écoles, même neutres, qu'ils les fondent ! Personne ne n'objectera à ce que l'Etat les aide pourvu que les droits de la majorité ne leur soient pas sacrifiés et que la justice distributive soit respectée.

* * *

Dans ce même discours, l'hon. Gérin-Lajoie a exprimé l'opinion, le voeu que les religieux demeureront dans l'enseignement même si les laïques y prennent une part de plus en plus grande.

Si l'Eglise a semblé jouir d'un monopole de fait dans l'enseignement, c'est parce que le clergé fut longtemps le seul à pouvoir enseigner. Aujourd'hui les laïques prennent leurs responsabilités dans ce domaine et personne ne doit en éprouver du chagrin.

C'est à tort d'ailleurs qu'on dit du clergé qu'il a joué jusqu'ici en éducation un rôle de suppléance. Suppléance accidentelle, oui; et dans la mesure où les laïques étaient absents. Mais strictement parlant, le clergé exerce un droit propre quand il enseigne, droit qui découle de la mission confiée à l'Eglise d'enseigner toutes les nations.

Or l'Eglise ce sont les laïcs, mais aussi les prêtres et les religieux. En définitive c'est à la Hiérarchie qu'incombe la tâche de déterminer la part que prêtres et religieux prendront dans l'enseignement.

Chez nous, le système d'éducation permet que clercs et laïques se partagent ces grandes responsabilités à l'amiable. Les uns et les autres doivent coopérer dans l'intérêt simultané de l'enfant, des parents, de l'Eglise et de l'Etat.

Louis-Philippe ROY

Pour l'étude de l'important rapport sur le logement

En tout, il faut de l'esprit de suite. Après la publication du rapport de la Commission d'enquête sur le logement dans la vieille capitale, les autorités civiques de Québec forment un comité spécial chargé de l'étude de cet important document. C'est là un geste dont il faut se réjouir. Car, rien n'aurait servi de faire recueillir autant de chiffres et de données si l'on ne s'avisait point, subséquemment, de considérer le tout, situations et recommandations, aux fins de décider quels gestes poser.

Le rapport en cause — dont nous avons déjà parlé en cette même colonne — est un texte de portée majeure. Il est comme une sorte de photographie de l'état de choses existant présentement, au chapitre du logis, de la démographie et de l'urbanisme dans la cité de Champlain. En bref, le rapport dit ceci : La ville de Québec étouffe, si l'on peut dire. Ses cadres, ses limites sont trop exigus. Elle est surpeuplée. On y compte 19,000 personnes au mille carré; alors qu'ailleurs, à Winnipeg, par exemple, la population au mille carré n'est que de 10,400; de 7,900 à Hamilton; de 5,400 à Edmonton; de 5,200 à Ottawa et de 3,700 à Calgary.

Il faut, dit le rapport, agrandir le territoire québecois où il reste à peine suffisamment d'espace pour construire 400 maisons et où il faudrait de même trouver place pour de nouvelles industries. Dans les limites des cadres actuels, un travail gigantesque s'impose du point de vue réaménagement. N'estime-t-on pas que, du point de vue habitat, la situation est inadéquate, sur le sol de Québec, présentement, dans une proportion de 41 p. 100 ?

Et que, tantôt, il faudra ajouter à ce chiffre un autre 22 p. 100 ?

Ce ne sont là que quelques données du rapport. A tout événement, pareil document n'est pas à reléguer aux oubliettes.

Il faut qu'un peu partout, principalement dans les milieux officiels, on le considère, on l'étudie de près. C'est dans ce sens qu'entend agir la Cité en formant le comité spécial dont feront partie les échevins Gaston Flibotte, Henri Beaupré, Paul-H. Lafond et Médéric Robichaud, plus quatre hauts fonctionnaires québecois, M. C.-R. Fontaine, trésorier et chef des services municipaux, M. Marcel Michaud, nouveau directeur du service municipal d'urbanisme, Me Benoit Pelletier, chef du Contentieux québecois, et M. Ludger Gagnon, ingénieur en chef de la Cité.

Voilà un comité d'étude qui aura amplement de travail; car la tâche est d'envergure. Raison de plus pour souhaiter à ses membres plein succès dans leur entreprise et une collaboration attentive de la part de tous et chacun des citoyens.

Odilon ARTEAU

Lettre de Paris

La grande bataille des petites voitures

Goguenard, le piéton savourait sa revanche. Il contemplait avec une joie à peine dissimulée l'invraisemblable cohue des voitures, bloquées pare-choc contre pare-choc qui, aux heures de pointe, encombraient toute la surface des rues. Au centre de Paris, la circulation était littéralement coagulée et, de temps à autre, en dépit des interdictions préfectorales, d'effroyables concerts d'avertisseurs et de klaxons montaient du magma motorisé et immobile.

Le piéton roi, se faufilait entre les carosseries, pouvait se livrer sur les automobilistes esclaves, au petit jeu de l'analyse psychologique et caractérielle. Tel conducteur soumis et patient, fumait sa pipe et lisait tranquillement son journal en attendant d'embrayer à nouveau; tel autre, au bord de l'attaque d'apoplexie, invectivait contre la police, contre les voisins et contre les moeurs du temps; ceux-là d'un commerce plus facile, quittaient leur siège et se réunissaient à trois ou quatre pour commenter la situation; les philosophes garaient tant bien que mal leur véhicule inutile, et s'en allaient tout bonnement prendre le métro : ils se pliaient avec résignation au conseil des autorités qui, comme à l'ordinaire, avaient fait afficher partout ce slogan plein d'un humour involontaire : "Pour aller au Salon de l'Auto, prenez le métro !".

* * *

La cause de ce gigantesque désordre figé comme une banquise polaire était bien, en effet, le Salon de l'Auto. Au 17ème siècle, Boileau vitupérait déjà les "embarras de Paris". Que dirait-il aujourd'hui devant les encombrements provoqués par la grande foire aux calèches et aux carosses ?

Cette année, l'énorme masse des visiteurs qui affluait au Grand Palais — plus d'un million en dix jours ! — avait un but précis : dévisager avant leur entrée dans l'arène les nouveaux gladiateurs de l'industrie automobile prêts à se livrer à une furieuse bataille.

En effet, après plusieurs années de relative stagnation — du moins au plan de la création —, toute une série de voitures inédites font leur apparition sur le marché, excitant au plus haut point la curiosité du public. Certes, aucun de ces nouveaux modèles n'est, à proprement parler, révolutionnaire : la mécanique automobile semble avoir atteint un très haut point de perfection, et les progrès qui restent à faire ne peuvent être atteints que par touches légères et lent cheminement. Mais l'ingéniosité des constructeurs est telle que toute nouvelle voiture apparaît aux utilisateurs meilleure, plus agréable et plus confortable.

C'est Citroën qui a jeté le gant en présentant, il y a quelques mois, cette 3 CV curieusement dénommé "AMI 6". Le foudroyant succès remporté par cette voiture de conception originale qui, en dépit de sa faible puissance, sait allier le confort, la souplesse, la sécurité — et même la vitesse, sinon l'élégance — a contraint les autres constructeurs à sortir des modèles déjà expérimentés, mais soigneusement tenus en réserve en vue de cette grande bataille des petites voitures prévue depuis plusieurs années déjà.

La Régie nationale des usines Renault a réagi avec la grande vigueur que lui procurent ses puissants moyens (N'est-elle pas au 6ème rang des constructeurs mondiaux ?). Dès le milieu de l'été, elle stoppait la fabrication de la petite et populaire 4 CV, dont plus d'un million d'exemplaires circulent sur les routes du monde entier, et mettait en place les chaînes de montage de la nouvelle "R.3 — R.4".

Cette voiture, d'apparence rustique, se présente sous la forme d'un breack, avec porte à l'arrière. Sa ligne carrée a déçu. Mais, comme nous le faisait remarquer l'ingénieur Fernand Picard, chef du bureau d'études Renault, "on ne peut faire une voiture de cette taille qui soit à la fois élégante et fonctionnelle". De fait, une petite voiture aux lignes agréables, comme la "FLORIDE", peut à peine transporter deux personnes, tandis que la "laide" R.3 emporte 4 personnes et met à leur disposition un emplacement volumineux pour leurs bagages, facilement atteints grâce à la porte arrière.

Donc la nouvelle Renault est une voiture de caractère utilitaire qui répond à un besoin certain, comme en témoigne le succès remporté depuis de longues années par cette véritable bonne à tout faire, peu exigente en matière de soins et de gages, qu'est la 2 CV Citroën.

Outre le fait qu'elle est une voiture plus moderne et plus spacieuse, la R.3 possède, en mieux parfois, quelques-unes des qualités qui étaient l'apanage de la petite Citroën : traction avant, tenue de route exceptionnelle, grande rubustesse, sobriété, aptitude "tous terrains", etc...; avec son réservoir plombé, elle exclut la corvée d'eau, et les nouveaux joints de caoutchouc qui protègent les articulations et la timonerie, permettent d'espacer considérablement les graissages, tandis que la vidange du moteur ne s'effectue que tous les 5,000 km. Bref, cette voiture est économique, ce qui est un atout capital dans un pays comme la France où, hélas, l'auto demeure la proie d'un fisc particulièrement avide à son égard.

Renault donc, dont la "DAUPHINE" (plus de 2 millions d'exemplaires fabriqués depuis 1956 !) risque d'être concurrencée par l'AMI 6 de Citroën, envahit délibérément avec la R. 3 le terrain de chasse de la vieille 2 CV (1 million d'exemplaires en circulation). La lutte va être sévère entre les deux "grands" de l'automobile française, qui ne seront d'ailleurs pas seuls en lice. Car voici qu'en effet, Simca attaque à son tour en lançant une nouvelle 5 CV, la SIMCA 1000, qui, elle aussi, va s'efforcer de mordre sur les positions de la DAUPHINE Renault.

Dotée d'un moteur arrière comme la DAUPHINE, légèrement plus puissante que sa rivale (945 cm3 de cylindrée, contre 845), cette SIMCA 1000 est aussi plus élégante et plus rapide (vitesse maximum 123 Km/h, contre 115). Par contre, elle coûte un peu plus cher, et n'a pas encore subi l'épreuve de durée où la DAUPHINE s'est particulièrement distinguée. Mais, dès à présent, la compétition est ouverte et, aux usines de Flins (Renault) come à celles de Poissy (Simca) les chaînes de montage travaillent à plein rendement, tandis que Citroën installe à Rennes l'usine la plus moderne d'Europe pour produire l'AMI 6 à une cadence accélérée.

* * *

Devant cette intensification de la concurrence, le consommateur, c'est-à-dire l'automobiliste présent et futur se frotte les mains : la bataille dont il est l'enjeu doit être génératrice de progrès technique et provoquer un abaissement des prix. Mais l'économiste s'interroge et ne cède point ses inquiétudes : l'industrie automobile ne court-elle pas à la catastrophe ? La France est déjà le pays le plus "motorisé" d'Europe — 119 voitures pour 1,000 habitants, contre 110 à la Grande-Bretagne, 92 à la Suisse, 90 à la Belgique, 83 à l'Allemagne de l'Ouest, 47 aux Pays-Bas, 38 à l'Italie, etc. —; le surcroît de production entraîné par la mise en vente de nouveaux modèles trouvera-t-il sa place sur le marché intérieur et sur ceux de l'exportation ?

D'ores et déjà, l'industrie automobile française exporte plus de 50% de ses fabrications, ce qui est flatteur pour l'amour propre national, mais malsain pour l'équilibre de la production. Ainsi a-t-il suffi, l'an dernier, que les constructeurs américains contre-attaquent énergiquement devant l'invasion des petites voitures européennes pour que, brusquement, des désordres économiques et sociaux surgissent, notamment chez Renault, champion français de l'exportation aux U.S.A.

Mévente, gonflement des stocks, diminution du temps de travail, réduction de la production, tels furent, au cours de l'hiver 60-61, les graves problèmes auxquels durent faire face les producteurs français. Et en 1961, pour la première fois depuis la fin de la guerre, la production automobile française aura baissé, avec environ 100,000 véhicules en moins. Mais les constructeurs sont optimistes : "Nous avons dépassé le creux de la vague" a déclaré M. Dreyfus, directeur général de la Régie Renault, en annonçant l'augmentation des cadences de fabrication. De fait, la courbe des achats et des commandes laisse prévoir un accroissement de production de 200,000 véhicules en 1962, ce qui porterait la production française totale au niveau de 1,500,000 véhicules. La courbe s'élèvera encore dans les années suivantes, puisque le plan économique actuellement en cours d'exécution prévoit que la France produira 1,850,000 véhicules en 1965 dont plus de la moitié devront être exportés.

Le marché intérieur sera-t-il capable d'absorber le surcroît de production, et sera-t-il assez stable et assez solide pour supporter les inévitables secousses des marchés extérieurs ? C'est le grand point d'interrogation que se pose l'Industrie automobile française au moment même où le Salon de Paris porte témoignage de son dynamisme.

Maurice HERR

(Copyright B.I.P.)

Nouveau juge

On vient d'annoncer la nomination de Me Paul Roy au poste de juge de la Cour des Sessions de la Paix.

Témoins de son esprit de travail, de sa tenacité, de ses activités en faveur des Chevaliers de Colomb et de ses oeuvres, les confrères du nouveau juge se réjouiront de sa promotion et le féliciteront chaleureusement. Nous nous placerons sur un tout autre plan pour souligner cette nomination.

Bien qu'il n'y ait entre nous aucune parenté, nous sommes nés dans la même paroisse rurale, Saint-Vallier. Je puis donc rappeler qu'il est le fils d'une nombreuse et modeste famille de cultivateurs, qu'il n'a jamais nagé dans l'argent, qu'il a dû travailler ferme pour poursuivre ses études classiques et les couronner d'un cours de droit. Comme quoi la persévérance dans l'effort triomphe de toutes les difficultés et que le plus grand mérite c'est encore le travail.

Félicitations à ce nouveau juge. Il apportera sans doute sur le banc les qualités du terrien avocat dont le gros bon sens couronne les connaissances légales et inspire les jugements les plus équitables.

L.-P. R.

Des PRETRES CANADIENS expulsés de Cuba retourneront EN AMERIQUE LATINE

Montréal. — (C.C.C.) — "Les prêtres de la Société des Missions-Etrangères expulsés de Cuba, reprendront bientôt leur apostolat en Amérique du Sud". C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui M. l'abbé Gilles Ouellet, Supérieur général des Prêtres des Missions-Etrangères de Pont-Viau en annonçant qu'il vient d'accepter deux nouveaux territoires: l'un dans le diocèse de Temuco, au Chili, et l'autre dans le diocèse de Resistencia, en Argentine.

Il a ajouté qu'un autre secteur est même accepté en principe, dans l'Alto Parana, au Paraguay, où la Société enverra des missionnaires dès qu'elle aura le personnel disponible.

Les nouveaux territoires où iront les prêtres des Missions-Etrangères sont situés dans des diocèses en plein développement. Le manque de prêtres y est très grand, mais ce sont des endroits stratégiques pour le catholicisme d'aujourd'hui en Amérique latine. La population est surtout de race blanche, en majorité des descendants d'européens. Ils vivent dans une région plutôt agricole; mais les villes s'industrialisent rapidement, et les moyens de communication sont de plus en plus modernes. Le climat est semi-tropical, étant toutefois plus chaud au nord de l'Argentine qu'à Temuco, au Chili.

En Argentine, le diocèse de partie nord-est du pays, dans la partie nord-est du pays, dans la province civile du Chaco, et compte 671,000 habitants. Le secteur accepté par la Société des Missions-Etrangères comprendrait, en gros, 65,000 âmes, requérant sur-le-champ la présence d'au moins une douzaine de prêtres. La ville de Resistencia est située sur les bords du fleuve Parana, à 625 milles au nord de Buenos Aires; la capitale de l'Argentine, et à 250 milles environ au sud de Asuncion, capitale du Paraguay. En face de Resistencia, le fleuve Parana est plus large que le fleuve St-Laurent en face de Québec, et on peut le franchir sur des traversiers bien semblables à ceux qui voyagent entre Québec et Lévis.

Au Chili, la ville de Temuco, la cinquième du pays en importance, est située à environ 440 milles au sud de Santiago, la capitale du pays. Tout le diocèse est traversé du nord au sud par la route pan-américaine. Le secteur accepté par la Société des Missions-Etrangères comprendrait une population de 87,000 habitants, répartis actuellement dans 6 paroisses, ce qui fait une moyenne de 14,500 fidèles par paroisse. C'est dire le grand manque actuel de prêtres; situation qui devient encore plus pénible par l'écroulement assez récent des églises de cette région provoqué par de violents séismes.

L'évêque de Temuco, S. E. Mgr Bernardin Pinero est attendu incessamment au Canada. Il parle un excellent français, car il a vécu en France jusqu'à l'âge de 18 ans. Il a même étudié la médecine et s'est spécialisé aux Etats-Unis dans les maladies du coeur, avant de devenir prêtre. Sa visite prochaine a pour but de renseigner le public canadien sur les graves problèmes de l'Amérique latine à l'heure actuelle.

No 1819

Education - Orientation

OU MENE LA DOUZIEME ANNEE ? (I)

A. — DU COURS SCIENTIFIQUE

Je reprends aujourd'hui la série des chroniques que j'ai consacrées à l'orientation aux différentes étapes du cours élémentaire et du cours secondaire : après avoir rappelé **où mène la 7e année ? où mène la 9e année ? ou mène la 11e année ?** il nous faut préciser maintenant quelles sont les voies d'accès après la DOUZIEME année ? Je m'excuse ici auprès des quelques correspondants dont les lettres devront attendre une réponse durant quelques jours : dans plusieurs cas, cependant, cette réponse a été donné déjà à l'occasion des chroniques précédentes. Notons immédiatement que c'est surtout la DOUZIEME scientifique qui offrira le plus de débouchés ; fait non moins important à retenir, le NOUVEAU cours scientifique ne sera complété, quant à la préparation des programmes, que dans deux ou trois ans; en attendant, c'est l'ancien programme du cours GENERAL, option A ou option B qui est en vigueur pour ce qui est des classes de 10e et de 11e.

1. — FACULTE DES SCIENCES

La faculté des Sciences constitue l'une des options les plus intéressantes pour les adolescentes qui ont complété leur 12e scientifique. Les études, à la Faculté, durent de trois à quatre années et permettent d'obtenir le B. Sc général ou le B. Sc. spécialisé. Les principales options sont les suivantes : biochimie, biologie, chimie, géologie, mathématiques, physique. Dans les conditions actuelles — je pense ici aux modifications, hélas ! trop fréquentes des programmes officiels — les candidats à la faculté des Sciences feraient bien de se renseigner auprès de leurs professeurs ou même auprès du Secrétaire de la faculté des Sciences afin de bien connaître, d'une part les exigences de la Faculté et, d'autre part, la qualité de la formation ou de la préparation qui dispense la classe de 12e scientifique. Les remarques qui précèdent s'appliquent, **mutatis mutandis**, aux facultés des Sciences des universités Laval, de Montréal et Sherbrooke.

2. — FACULTE DES SCIENCES SOCIALES

Les lecteurs de cette chronique voudront bien prendre note que les exigences d'admission aux facultés des Sciences sociales ne sont pas identiques à l'université Laval et à l'université de Montréal. Pour être admis à Laval, il faut ABSOLUMENT posséder le baccalauréat ès arts; à l'université de Montréal, il en va autrement. Un certificat de 12e scientifique, un bon dossier, des aptitudes à l'étude de la philosophie, des langues et des mathématiques permettent d'être admis à la faculté des Sciences sociales pour y préparer un B. Sc., en économique ou en sciences politique ou en sociologie-anthropologie. (Ce B. Sc pourra permettre ensuite l'admission à l'Ecole de Service social). Ce cours de baccalauréat dure QUATRE ans; il faut ajouter deux ans pour la maîtrise en service social, par exemple. En dépit de ces dispositions, il demeure évident que le B. A. reste la préparation idéale à l'étude des sciences sociales.

Louis-Philippe AUDET, m.s.r.c.

Vision et

FATIGUE VISUELLE

La fatigue visuelle est l'un des malaises les plus fréquents de l'homme contemporain qui, à tout instant, doit s'adapter visuellement aux exigences de son travail. Les mécanismes visuels sont les moins fatigables de toutes les fonctions physiologiques pour autant qu'ils opèrent dans des conditions extérieures normales et qu'ils soient eux-mêmes en parfait ordre; car ils ont un pouvoir étonnant de récupération. Mais ces mêmes mécanismes, en raison de leur complexité, de l'ensemble des détails fonctionnels requis pour leurs opérations et de la coordination méticuleuse nécessaire entre les deux yeux, deviennent très facilement fatigables s'ils opèrent dans des conditions anormales et avec des défectuosités réflexes ou anatomiques.

La science optométrique démontre qu'une personne avec des habiletés visuelles supérieures ne souffre pratiquement pas de fatigue visuelle dans un travail donné. Une étude optométrique sur le sujet en est venue à la conclusion qu'après au moins 6 heures de lecture continue, il ne se produit aucun changement appréciable dans les mécanismes visuels.

Certaines personnes prétendent que la lecture, la couture, la télévision et le travail d'attention ruinent les yeux et la vision; car elles se plaignent de fatigue visuelle dans ces différentes activités. Voilà qui est scientifiquement faux. La fatigue visuelle est un signe certain de la présence de problèmes visuels. Aussi toute personne qui s'en plaint, doit rendre visite à un optométriste. Celui-ci a précisément toute la compétence voulue pour remédier à une telle situation.

Pourquoi souffrir d'incapacité dans sa tâche visuelle, lorsqu'il est si facile de confier ses problèmes visuels à son optométriste ?

La fatigue visuelle se répercute sur tout l'organisme et contribue à accroître la sensation de fatigue générale.

Aujourd'hui plus que jamais il faut posséder une puissante vision si l'on veut échapper à ce malaise très commun. Seul l'optométriste, par des lunettes appropriées et un entrainement visuel raisonné, peut réussir une telle tâche.

Dr L.-M. B OURGOIN,

TORONTO

(Suite de la page 7)

Ont Loan	125	35½	35½	35½
Ont Steel	100	22	22	22
Oshawa A	412	28¾	28	28¼
Overland pr	50	8⅞	8⅞	8⅞
Page Her	2177	23¾	23¼	23¾
Pembina	230	8	7⅞	8
Pembina pr	25	47½	47½	47½
P C Jewel	100	29½	29½	29½
Phantom	1800	7⅞	7¾	7¾
Photo Eng	40	13½	13½	13½
Pow Corp	140	58¾	58¾	58¾
Prem Tr	6	336	336	336
Pres Elect	1100	15	14	14
Q N Gas	103	5⅝	5⅝	5⅝
Q N Gas pr	20	39½	39½	39½
Q N Gas w	400	170	170	170
Quinte A	200	10⅞	10⅞	10⅞
Rapid Gr A	700	11¼	11¼	11¼
Reitman A	400	16¼	16	16
Roe Av C	1661	7	7	7
Roe Av pr	25	88	88	88
Rothman	755	12½	12¼	12½
Royal Bank	1097	79¾	78½	78½
Royalite	29170	12⅝	11½	12
Royalite pr	50	22¼	22¼	22¼
Russell	285	10⅝	10¼	10⅝
St L Cem A	200	12¼	12¼	12¼
St L Cp A pr	35	101¼	101	101¼
St Maurice	500	80	80	80
Salada S	5845	15¾	15⅝	15½
Salada wts	180	960	955	955
Seven Arts	3514	10	9⅞	10
Shawin	1234	25	24⅞	24⅞
Shawin A	85	27	27	27
Shaw A pr	50	42⅝	42¾	42⅝
Shaw B pr	50	48½	48½	48½
Silverwd A	35	12⅞	12⅞	12⅞
Simpsons	3920	28¾	27½	28
S K D Mfg	800	475	475	475
Slater Ind	200	12¼	12¼	12¼
Somville pr	10	52½	52½	52½
Southam	210	31½	31½	31½
Stafford	200	450	450	450
Stedman	628	16¼	16¼	16¼
Steel Can	1814	75⅝	75⅝	75⅝
Steinbg A	75	27	27	27¼
Ster Tr	75	88	88	88
S Propane	100	16½	16½	16½
Suptest ord	320	14½	14¼	14½
Tamblyn	25	22	22	22
Tancord	20	200	200	200
Texaco	435	57¼	55⅝	56
Tor Dom Bk	1007	66½	65⅞	65⅞
Tor Iron A	100	12½	12½	12½
Tor Star pr	125	54¾	54	54¼
Tor Star pr	125	61¾	61¾	61¾
T Fin A	750	54¾	54	54½
T Fin B	50	53¾	53¾	53¾
T Fin 57 w	275	16⅞	16⅞	16⅞
Tr Can P L	19935	23¾	22¾	22⅞
Trans Mt	5775	14⅝	14¼	14⅝
Un Gas	955	20⅞	20½	20½
U Corp B	50	24½	24½	24½
Un Steel	50	6¼	6¼	6¼
vendomatic	550	9⅝	9	9¼
vulcan	1560	435	425	435
Wainwr	200	135	135	135
Walk G W	1250	55½	55	55¼
W Coast Tr	405	16¼	16¼	16¼
W Coast vt	1120	15⅝	15	15⅝
Westeel	510	9	9	9
W C Brew	255	32½	32½	32½
W Cop w	50	48	48	48
Weston A	335	21¼	21¼	21¼
Weston B	1401	23½	23	23
Westn 4½ pr	35	96	96	96
West A w	306	12¾	12¾	12¾
Wood J A	210	34⅝	34½	34½
Woodwd A	69	17¾	16⅞	17¾
Wdwd A w	30	710	710	710
CURB				
Asbestos	370	33¾	33¼	33¾
B Am Bank	25	60	60	60
C D Sug	100	23½	23½	23½
C Paper	305	42¾	42¼	42½
D Oil Cloth	75	21⅞	21⅞	21⅞
Dupont	540	26	25¾	25¾
Lob Inc	530	13¾	13¾	13¾
Mac Lar A	50	23	23	23
Mac Lar B	5	25	25	25
M O Paper	300	28	27⅝	27⅝
Ogilvie pr	30	140	140	140
Price Br	157	52	51½	52
Thd C G In	300	8½	8½	8½
zeller's	25	35½	35½	35½
PETROLES				
Alminex	330	196	195	196
Am Leduc	8750	8	7	7
Anchor	7000	7	7	7
Asamera	825	105	100	105
Bailey S A	10180	780	725	775
Ball 5½ pr	75	24⅝	24¼	24¼
Britalta	300	269	269	269
Calalta	7800	29	27	27
Cal Ed	2800	17⅞	17¾	17⅞
Calvan Con	300	445	445	445
Calvert	2000	28	28	28
C Oil Lds	600	90	90	90
C S Pete	400	260	260	260
C Chieftn	2500	93	93	93
C Delhi	425	380	380	380
Cdn Dev	1450	360	360	360
C Ex Gas	7750	150	143	149
C High Cr	5000	24	24	24
C Homestd	2450	81	74	81
Cent Del	4617	615	600	600
Charter Oil	2750	115	105	106
C Dragon	1100	11	11	11
C Mic Mac	1770	290	288	290
C West P	400	210	205	210
Dev Pal	2950	55	54	55
Dome Pete	1690	12½	12⅛	12½
Duvex	6000	4½	4	4
Dynamic	6200	46	44	45
Fareg	500	284	276	284
F Pete pr	400	340	330	330
Gr Plains	1805	14	14	14
Gridoil	100	130	130	130
Home A	4022	970	960	960
Home B	1738	930	920	920
H B Oil G	2439	15½	15¼	15½
Jupiter	1100	300	288	288
Long Point	5500	30	29	30
Marigold	1000	6	6	6
Medal	2554	198	195	198
Midcon	2050	26	26	26
Mill City	3500	16½	16	16
Nat Pete	800	210	210	210
N Concord	100	5	5	5
N Cont	4400	23	23	23
N Davies	5500	14	13	13½
Northcal	2250	7	7	7
N C Oils	150	180	180	180
N C O wts	200	53	53	53
Okalta	1000	31	30	31
Pac Pete	2547	10¼	10	10¼
Pac Pete	2547	10¼	10	10¼
Pac Pete w	300	645	620	620
Pamoil	19400	43	40	41½
Permo	3541	40	34	39
Peruv Oils	2000	160	160	160
Petrol	3562	59	52	59
Phillips	1500	33	33	33
Place	68400	38	37	39
Ponder	6800	55	54	55
Provo Gas	12135	200	195	199
Rocky Pete	1000	4	4	4
Sapphire	1000	45	45	45
Sarcee	3275	78	75	78
Secur Free	6760	475	445	475
South U	11200	10	9½	9½
Spooner	11000	9	8½	8½
Stanwell	2400	28	28	28
Tidal	12000	75	67	75
Trans Can	3000	50	48	48
Triad Oil	4755	178	165	178
U Canso vt	100	134	134	134
Un Oils	10500	125	122	124
U nReef p	2500	30½	28	28
Wespac	750	12	12	12
W Cdn O G	766	105	105	105
Wesburne	1500	53	53	53
W Decalta	21270	90	90	90
W Lease	400	485	485	485
Yan Can	5500	3	3	3
CURB				
Dalhousie	1100	18	17	18

Total des ventes: 2,845,000.

MINES				
Acad Uran	2000	8½	8½	8½
Agnico	11921	110	106	108
Akaitcho	100	38	38	38
Alba Expl	1000	3½	3½	3½
Am Larder	2000	18	18	18
Amal Rare	500	8½	8½	8½
Anacon	2984	57	55	55
Anglo Hur	1190	730	725	725
Ang Rouyn	1000	14	14	14
Ansil	13828	11½	10	11
Area	46600	118	107	108
Arjon	2000	7	7	7
A Arcadia	6500	43	40	41
A Arcadia B w	1000	13	13	13
Atl C Cop	6005	116	114	114
Atlin Ruf	5000	7½	7	7½
Aumacho	3000	13	12	12
Aumaq	13500	9	8	8
Aunor	1000	295	295	295
Bankeno	2000	43	42	43
Bankfield	6666	12	12	12
Barnat	2500	180	175	178
Bary Expl	500	22	22	22
Baska	2500	8	7½	7½
B Duq	1500	13	13	13
Beav Lod	2000	4½	4½	4½
Belcher	400	49	48	48
Bethlm	500	148	140	140
Bibis	3000	6½	6	6½
Bicroft	2000	69	68	69
Bidcop	500	7½	7½	7½
Black Bay	4000	6	5½	5½
Bordulac	12500	11	11	11
Bouzan	13500	49	48	49
Bralorne	3540	615	610	610
Broul Reef	500	29	29	29
Brunswick	6325	545	510	510
Buff Ank	1450	220	210	218
Cable	2000	14	12½	14
Cadamet	3960	8½	7½	8½
Camp Chi b	5862	795	765	765
C Tung	3500	182	179	180
C Astoria	1000	5	5	5
C Dyno	76850	195	176	195
Cdn N W	3300	15½	15	15
Candore	1000	11	11	11
Can Erin	34700	32	30	31
Cassiar	300	12⅝	12½	12⅝
Cent Pat	21800	154	138	150
Cent Porc	2000	7½	7½	7½
Cheskirk	1000	3	3	3
Chester	13500	26	25	25
Chib Kay	3000	14	12	14
Chib M	1200	66	66	66
Chimo	3300	52	50	52
Coch Will	11725	515	485	490
Coin Lake	41600	41	38	39
Con Kay	2000	17	16½	16½
C Bellek	1000	4	4	4
C Beta G	3000	9	8	8
C Discov	6200	209	203	209
C Fen	500	18	18	18
C Halli	18200	43½	42	43½
C Marben	3000	45	45	45
C Marcus	46411	156	140	146
Con M S	2010	22⅛	21¾	21¾
C Mogul	116700	125	115	120
C Morrison	1500	28	27	28
C Mosher	3425	209	199	205
Con Negus	2482	12	11	12
Con Nickel	500	4	4	4
C Northld	2100	29	27	29
Cons Que	1300	34½	32	32
C Regcourt	3500	7½	7	7
Conwest	2290	550	525	550
Cop Corp	1000	15½	15½	15½
Coprand	5171	130	125	126
Coulée	18700	59	55	56
Courvan	1000	15	15	15
Cowich	2500	45	45	45
Cairgnmt	245	15⅞	15⅞	15⅞
Croinor	9000	6	5¼	6
Crowpat	6625	8	7	7
Daering	500	9½	9½	9½
D'Aragon	6000	20	19½	20
De Cour	3500	7½	7	7½
Deer Horn	22500	8½	27¼	27½
D'Eldona	30000	9	7½	7½
Delhi Pac	1500	26	25	26
Denison	3402	10⅝	10¼	10⅝
Dickenson	13100	400	390	395
Dome	830	26⅞	26¼	26¼
Donalda	2000	7	7	7
E Amphi	8000	5	5	5
East Mal	1800	230	230	230
East Sull	2120	180	175	175
Elder	1900	147	145	145
Eldrich	5000	11½	10½	10½
Eureka	1100	20	18	20
Falcon	2066	62¼	61⅝	62
Faraday	1300	178	175	178
F West T	500	7	7	7
Fatima	4050	29½	29	29
Francoeur	2500	5	4½	4½
Frobisher	3771	10	10	10
Gaitwin	1000	9	9	9
Geco Mines	986	21½	21½	21½
Genex	1000	8½	8½	8½
Gnt Masct	1000	57	57	57
Giant Y K	350	11¼	11	11
Glacier	1000	13	13	13
Glenn Uran	2500	4½	4½	4½
Goldale	13000	24½	24	24
Glodray	21333	27	23	27
Grandroy	2000	21½	21	21½
Grandue	2700	320	290	300
Gulch	7500	6	5½	6
Gunnar	4378	865	850	860
Hard Rock	620	12	12	12
Hasaga	5000	14	13	14
Hastings	600	114	112	112
Headway	20600	46½	43	45
Heath	5200	4½	4	4½
High Bell	3650	278	272	274
Hollinger	510	25½	25¼	25½
Hud Bay	396	51⅝	51¼	51¼
Hydra Ex	750	31	31	31
Int Moly	500	4½	4½	4½
Int Nickel	1687	82¼	80	80⅛
Irish Cop	1000	111	110	110
Iron Bay	500	175	175	175
Iso	4000	65	63	63
J Waite	3000	21	20½	20½
Jacobus	3000	60	56	60
Joburke	505000	10½	9	10½
Joliet	1100	28	27	27
Jonsmith	2000	9½	9 ½	9½
Kerr Add	3137	920	900	920
Kilembe	1000	230	225	225
Kirk M in	3118	40	40	40
Lab Min	870	26¼	26	26¼
L Dufault	32720	510	480	495
Lake Ling	15500	10	9½	10
L Osu	1500	23	22	23
L Shore	300	300	299	299
Latin Am	400	50	47	50
Leitch	400	152	152	152
Lencourt	31500	7½	6	7½
Lexindin	6000	2½	2	2½
L L Lac	500	184	180	180
Lorado	36750	206	180	180
Lorado wts	49000	135	120	120
Lyndhst	91488	13½	12	13
Macassa	200	325	325	325
Macdon	500	25	25	25
Macfie	4000	3½	3½	3½
Mac Leod	810	107	107	107
Madse n	2700	238	230	233
Malartic	100	85	85	85
Marboy	12000	13	13	13
Maritime	15400	98	93	94
Martin	69700	49	46½	48½
Matatch	6000	7	6½	6½
Mattagami	200	900	875	900
Maybrun	200	900	875	900
Maybrun	9600	8	8	8
Mc Intyre	1790	45¼	45	45¼
Mc Ken	1000	17	16½	17
Mc Mar	3363	9	9	9
Mc Wat	33500	44	39½	41
Mentor	66200	51	48	49
Merrill	1300	72	72	72
Midrim	800	34	34	34
Min Corp	665	12	12	12
Moneta	600	72	72	72
Mt Wright	47475	143	134	138
Murray M	85000	112	103	105
Nama Cr	1000	13½	13½	13½
Nat Expl	500	10	10	10
Nealon	5000	4	4	4
New Alger	1500	4½	3½	3½
New Ath	4025	28	28	28
New Cal	500	26	26	26
New Hosco	6200	75	72	73
New Jason	1000	5	5	5
Newlund	34000	16	14	15
N Man	2000	36	36	36
N Mylama	23900	62	54	55
N Senator	3000	6	6	6
New Taku	1000	17	17	17
Nickel M S	7145	50	49	49
Nipissing	1000	155	155	155
Nor Acme	1000	15½	15½	15½
Noranda	1266	49¼	48⅞	48½
Norbeau	1020	40	40	40
Norgold	8000	10	9½	9½
Normetal	100	269	269	269
Norpax	2000	11	11	11
N Coldstrm	6410	72	72	72
Northgate	29722	62	60	62
N Goldcrt	1166	20½	20½	20½
N Rank	6500	48	45	48
Norsp A wts	200	62	62	62
North Can	2500	255	250	255
Norvalie	3000	8½	8½	8½
Nudulu	1000	12	12	12
O'Brien	2120	65	62	62
O'Leary	1300	14½	14½	14½
Opemiska	2750	645	625	635
Orchan	2600	171	165	168
Orenada	1000	5	5	5
Osisko	15100	57	55	57
Pamour	1000	74	74	74
Paramaq	21025	13½	12½	12½
Pardee	2000	30	29	29
Patino M	1050	570	570	570
Paymast	6010	16	15	16
Pce Expl	9500	10	9½	10
Peerless	37946	47	45	45
Perron	1700	11	11	11
Pick Crow	2031	64	63	64
Pitch Ore	4000	4	4	4
Pow Rou	3000	55	51	51
Preston	500	720	715	720
Pros Air	18800	90	81	87
Purdex	4500	4½	4	4
Que Chib	5000	17½	17	17
Que Lab	3000	3	3	3
Que Man	1300	14	14	14
Que Mat	656	25	25	25
Que Metal	7700	90	90	90
Quemont	1047	900	890	900
Radiore	14100	58	57	57
Rayrock	5100	76	76	76
Realm	3000	27	26	26
Reeves	800	147	145	145
Rexspar	6523	12	11½	12
Rio Algom	3391	10¾	10⅝	10½
Rio Rup	3000	5	5	5
Rix Athab	500	36	36	36
Roche	1000	7½	7½	7½
Rockwin	8100	15½	14	15½
Ryanor	2500	9	9	9
San Ant	29375	200	177	194
Satellite	1000	17½	17½	17½
Sherritt	10405	520	500	500
Silvermq	46575	41	36	40
Sil Miller	3000	41	40	41
Siscoe	34908	212	200	201
Starratt	2000	4	4	4
Steep R	4985	695	690	690
Sturgeon	1000	17½	17½	17½
Sullivan	2500	175	172	175
Sunburst	9519	13½	12	13½
Sylvanite	500	33	33	33
Taurcan	1200	42	42	42
Teck H	935	165	161	162
Temag	100	103	103	103
Territory	1000	14	14	14
Thom L	11858	75	72	72
Tombill	4000	58	55	55
Torbrit	4500	31	30	30
Tormont	10642	30	29	29
Trans Res	1000	11½	11½	11½
Tribag	9550	56	53	56
Ult Shaw	8500	6½	6	6
U Asbestos	513	600	600	600
Un Keno	2168	11½	11¼	11⅝
Upp Can	3900	172	162	170
vandoo	14400	7½	6½	7
ventures	3294	60¼	60	60
vespar	1500	15	15	15
violam	1100	80	80	80
Waite Am	220	560	560	560
Wasamac	1566	70	70	70
W Malar	2000	4½	4½	4½
W Surf I	3000	15½	15½	15⅝
Willroy	4275	138	135	135
Wiltsey	22800	19	18	18
Winch	1500	5	5	5
W Harg	1625	100	100	100
Yk Bear	5550	107	105	107
Young H G	2500	42	41½	41½
zenmac	10000	17	16	17
zulapa	3025	35	33	35
CURB				
Bulolo	525	710	700	700
Gaspé Cop	100	24	24	24
Pend Ore	300	222	222	222

CORRECTIONS —				
INDUSTRIES				
Argus 2.50 pr	100	50½	50½	50½
Conduits	100	11	11	11
Jefferson	250	7¾	7¾	7¾
Laura Sec	5	17½	17½	17½
Auto El	100	6	6	6
Bowat 5 pr	350	50¼	50	50¼
C Bk Com	679	69¼	68⅝	68⅝
Co nBldg pr	1435	10	9⅝	10
PETROLES				
Medal	2554	198	195	198
Place	68400	39	37	39
MINES				
D'Aragon	6000	20½	19½	20½
C Discov	6200	209	203	209
Pitch Ore	4000	4	4	4
Eureka	1100	20	18	20
Noranda	5721	49¼	48½	48½
Thom L	11850	75	72	72
Nama Cr	1000	13½	13½	13½

TITRES LES PLUS ACTIFS —

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
INDUSTRIES				
Royalite	29170	12⅝	11½	12
Trans Can	19935	23¾	22¾	22⅞
Mass F	8976	10⅝	10⅝	10½
Inter P L	7620	75¾	74⅝	75¼
Mon Foods	7000	15⅞	15⅝	15¾
PETROLES				
Place	68900	39	37	39
W Decalta	21270	90	90	90
Pamoil	19400	43	40	41½
Provo	12135	200	195	199
Tidal	12000	75	67	75
MINES				
Lyndhst	91488	13½	12	13
Murray M	85000	112	103	105
Cdn Dyno	76850	195	176	195
Martin	69700	49	46½	48½
Mentor	66200	51	48	49

A L'HOTEL DE VILLE DE QUEBEC

Conciergerie de 72 logis

(Par Lucien Plante)

La firme Amico Realties Inc. va construire une conciergerie de soixante-douze logements, au coin sud-ouest du Chemin Ste-Foy et de l'avenue Bégin, dans le quartier Montcalm. Il s'agit d'un projet de $360,000. que la Commission d'Urbanisme a approuvé, hier, au cours de sa séance hebdomadaire. L'immeuble aura quatre étages.

La valeur des demandes de permis approuvées, hier, s'élève à quelque $475,000.

Les principaux projets, sont les suivants: Grondines et Frères Inc., maison de six logements, 26e Rue, Limoilou-Est, $30,000.; maison de six logements, rue Des Lilas-Ouest, M. S. Desrochers, $20,000.; résidence, 27e Rue, M. L.-Georges Robert, $13,000.; annexe pour agrandir entrepôt actuel, rue Joly, M. Médéric Robichaud, $10,000.; une résidence, rue des Frênes-Ouest, Gilbert et Gilbert Ltée, $10,000.; une résidence, rue des Saules-Ouest, M. Réal Gilbert, $12,000.; une résidence, rue Champfleury, M. Hervé Barnabé, $10,000.

Pont Samson, jusques à quand lèveras-tu ?

(Par Lucien Plante)

Le conseil de ville de Québec a adopté une résolution, hier, à l'adresse du gouvernement fédéral pour l'inviter à modifier le statut du pont Samson, de manière à ce qu'il devienne fixe en permanence. En même temps, les administrateurs municipaux demandent que la navigation sur la rivière St-Charles ne se fasse désormais qu'à la hauteur actuelle des ponts. La résolution réclame également pour la Cité le droit de faire faire les travaux nécessaires pour que le pont Samson, actuellement mobile, soit transformé en pont fixe.

Navigation d'hiver

M. l'échevin Paul Mecteau, du quartier Champlain, s'est réjoui de l'ampleur que semble vouloir prendre, la prochaine saison de navigation d'hiver. Il a tenu à féliciter les promoteurs de cette initiative, les membres du Bureau de l'Industrie et du Commerce métropolitain, de même que les associations et entreprises qui ont appuyé les premières tentatives dans ce but. Il a affirmé que plusieurs débardeurs avaient maintenant du travail pour toute l'année à la suite de la réussite de cette entreprise.

Ouverture des magasins

La question d'ouverture des magasins plus d'un soir par semaine doit revenir sur le tapis, dès la semaine prochaine, a révélé le maire Hamel. En effet, M. Mecteau s'est prononcé en faveur des marchands qui veulent ouvrir leurs établissements plus d'un soir par semaine. Il a dit qu'il faillait aussi tenir compte du point de vue du public, et non seulement de celui des marchands qui sont en faveur de maintenir le statu-quo, soit l'ouverture de vendredi soir seulement. "Il faut voir le commerce qui se fait dans les centres d'achats dans la banlieue, le soir, pour voir que le public désire faire des emplettes en dehors des heures habituelles de la journée".

Le maire Hamel a dit que les Marchands détaillants lui avaient fait rapport de leur dernière réunion, alors que la majorité se serait prononcée en faveur du maintien du règlement municipal actuel.

Le premier magistrat a ajouté qu'il y avait un autre mouvement qui se dessinait également, à l'effet de réclamer tout simplement l'abolition du règlement. Ceci permettrait aux marchands d'ouvrir leurs établissements tous les soirs s'ils le désirent.

Rue Champlain

La Cité s'adressera à l'un des ministères du gouvernement fédéral, pour obtenir la réparation d'un tuyau d'égoût qui s'est rompu dans la falaise. Ce tuyau viendrait de la Citadelle, a dit M. Mecteau. L'eau qui s'en échappe descend la falaise et coule sur la chaussée de la rue Champlain. Le danger existera quand il y aura gel. Il a demandé à la ville soit de faire faire les réparations et d'envoyer le compte à Ottawa, ou bien d'informer qui de droit pour souligner l'avarie. Le maire a dit qu'il serait préférable d'adopter la seconde suggestion.

Refuge pour filles

M. Paul Mecteau a souligné l'inauguration d'un nouveau refuge pour jeunes filles au no 7, rue Couillard. Il s'agit de l'initiative du Club Kinsmen conjointement avec le club Altrusa, qui s'occupe également de trouver du travail à leurs pensionnaires. M. Mecteau a demandé à la ville de faire parvenir des félicitations aux responsables de ce nouveau refuge.

Usine à gaz

M. Damase Blais s'est plaint, hier, au nom de certains citoyens de St-Sauveur-Ouest, de la fumée qui s'échappe de la cheminée de l'usine à gaz de la compagnie Quebec Power à St-Malo. Le maire a promis de référer ces plaintes aux intéressés.

Infirmière hygiéniste

Comme le travail augmente au Service municipal de Santé, le comité administratif a décidé, hier, d'ordonner l'engagement d'une nouvelle infirmière hygiéniste.

Règlement pour régir la publicité extérieure

(Par Lucien Plante)

Une délégation de quelque trente membres de l'Association de Publicité extérieure du Québec métropolitain a soumis, hier, aux autorités municipales de Québec, un projet de nouveau règlement pour régir la publicité extérieure sous forme de panneaux-réclames, enseignes, etc . . .

S. H. le maire Wilfrid Hamel a remercié les auteurs de ce mémoire et a assuré les intéressés que les administrateurs allaient se pencher sur cette question pour l'étudier à son juste mérite le plus tôt possible.

Le groupe de visiteurs était dirigé par M. Gaston Villeneuve, président de l'Association qui a commencé ses activités en juillet dernier en groupant la majorité des intéressés à la publicité extérieure dans la ville de Québec.

M. Villeneuve a souligné que le but de cet organisme était d'étudier les problèmes de plus en plus graves qui affligeaient depuis quelques temps, les fabricants et les usagers de publicité extérieure à Québec. "En effet, la Cité en appliquant son règlement 1131 à l'érection des panneaux, affiches ou autres catégories de publicité extérieure, imposait l'obtention d'un permis de la Commission d'Urbanisme et de Conservation. Certains permis furent refusés ou acceptés sans justification légale et ceci en grande partie à cause de l'ancienneté des règlements qui ne semblent plus adéquats", dit M. Villeneuve.

Un comité fut donc formé pour la préparation d'un projet de règlement. C'est celui qui fut soumis, hier.

M. Villeneuve a dit que le but du mémoire était de voir "régulariser une situation qui est devenue tellement difficile qu'elle rend pour nos membres la pratique de leurs affaires presque impossible et pour prouver la bonne foi des membres de l'association envers la Cité de Québec".

"Nous croyons qu'une réglementation claire, précise et raisonnable, basée sur de sains principes de zonage, qui seraient à la base des décisions de l. Commission d'Urbanisme dans l'octroi des permis d'érection d'enseignes, serait équitable pour tous", dit M. Villeneuve.

M. Villeneuve a dit que l'industrie de la publicité extérieure emploie plus de 500 hommes. "Empêcher ces entreprises de faire des affaires, est éliminer une importante industrie dans notre ville et priver un grand nombre de personnes du travail auquel elles ont droit et un grand nombre de propriétaires des sommes qu'ils reçoivent pour la location d'emplacements publicitaires", a-t-il ajouté.

"Nous ne réclamons pas le droit d'ériger la publicité extérieure de façon désordonnée. Ce n'est pas le but de ce mémoire. Nous croyons que la publicité extérieure, continua-t-il, sous toutes ses formes, doit être considérée sur le même pied que tous les autres genres d'entreprises d'affaires responsables de la communauté . . . Une des difficultés actuelles qui cause des ennuis à tous, est une règlementation confuse dans le domaine de la publicité extérieure qui ne permet pas aux entreprises de savoir exactement s'ils pourront ou ne pourront pas obtenir un permis. Nous désirons savoir lorsqu'un permis sera refusé, pourquoi il a été refusé et sur quel texte de la loi on s'est basé pour le refuser. Ainsi tous seront sur un pied d'égalité et pourront prévoir une exploitation ordonnée de leurs affaires, tout en permettant à la Cité d'exercer un contrôle qui sera appréciable" . . .

M. Villeneuve présenta alors au maire le projet de règlement que les administrateurs seront appelés à étudier, avec l'aide des avocats du Contentieux municipal.

Générosité

Le comité administratif a fait preuve d'une générosité un peu rare pour ne pas dire plus, au cours de sa séance d'hier. Jugez par vous-mêmes.

Un peintre à l'emploi de la Cité a eu le malheur de briser ses verres en déplaçant un pupitre, alors qu'il était dans l'exercice de ses fonctions dans un département municipal. Il a réclamé la somme de $16. de la Cité, en paiement de la réparation. Un vote sur le sujet lui a été favorable par le compte de 5 contre 2. Les deux opposants étaient MM. Médéric Robichaud et Gérard Hamel. Les cinq "âmes compatissantes" qui ont voté pour le remboursement sont MM. Blais, Gagnon, Matte, Morency et Burns. Ces derniers ont invoqué un précédent, datant de peu de temps, alors qu'un employé avait déchiré son habit sur un clou. Il avait obtenu le paiement de son habit.

Commission scolaire de Saint-Romuald

St-omuald — (Spéc.) — La Commission scolaire de St-Romuald enregistre des recettes de $91,908.18 et des dépenses de $84,205.89 au 30 septembre 1961, aissant une balance de caisse et banque de $7,702.29.

Au cours de cette même séance à laquelle assistaient les commissaires J.-Alphonse Rochette, président, Albert St-Hilaire, Stanislas Paquet, H.-Loyola Létourneau et Irenée Trudel, ainsi que M. Wellie Slater, secrétaire-trésorier.

Le rôle de perception pour 1961-62 tel que préparé par le secrétaire avec la revision du rôle d'évaluation pour 1961 préparé par le Conseil Municipal est soumis aux commissaires pour examen et approbation. Le montant total du rôle de perception se chiffre à $5,166,775.00 au taux de $0.80 du cent dollar, donnant un montant de taxes foncières imposable de $41,-334.20. — L'augmentation du rôle de perception sur celui de l'an dernier est de $421,500.00. — Ce rôle de perception a été homologué tel que soumis et les taxes scolaires sont maintenant dues pour l'exercice financier 1961-62 et payables dans les délais prévus par Loi.

M. D. Fleming définit le dollar canadien actuel

LONDON, Ontario (P.C.) — Le ministre des Finances, M. Fleming, a évoqué la possibilité jeudi soir que le dollar canadien ne conserve pas son escompte actuel de trois pour cent audessous du dollar américain.

Le taux de change sur le dollar canadien a été relativement stable, autour de trois pour cent, au cours des derniers mois, a-t-il noté dans un discours à des avocats de district et à des comptables agréés.

"Cette stabilité semble avoir amené certaines gens à penser que le gouvernement a choisi cet escompte de trois pour cent comme étant le niveau approprié pour le dollar canadien dans les conditions présentes et que les ressources représentées par le Fonds d'échange monétaire seront utilisées pour empêcher l'escompte de s'élever au-dessus de trois pour cent."

"Ceci, a-t-il déclaré, n'est qu'une mauvaise interprétation des intentions du gouvernement, a déclaré M. Fleming.

Nominations à l'école de médecine vétérinaire

Les autorités gouvernementales viennent d'annoncer les nominations suivantes à l'Ecole de Médecine vétérinaire. Le Dr René Pelletier a été nommé chef du département des cliniques et membre du Conseil de l'Ecole, succédant ainsi au Dr L.-A. Gendreau qui a quitté récemment.

On annonce en même temps la nomination du Dr Henri-Paul Girouard de Ste-Madeleine, qui deviendra attaché à la clinique des grands animaux, à titre de clinicien.

Attaque au Congo

ELISABETHVILLE (P.A.) — Le président de la province du Katanga, M. Moise Tschombé a annoncé que les forces du gouvernement central ont déclenché une attaque sur deux fronts contre la province sécessionniste hier matin.

Les Presses de l'Université Laval inaugurent l'édition technique

• De gauche à droite, nous voyons le R. P. W.-G. Most, de Dubuque, Iowa, auteur du "Latin Vivant par la méthode naturelle", et l'auteur de l'édition française traduite et adaptée, le R. P. Victor Coulombe, s.j.; M. Félix Rush, auteur de "Spoken English for secondary schools" (L'Anglais parlé au cours secondaire); Mgr Alphonse - Marie Parent, vice-recteur de l'U. L.; M. l'abbé Gilles Boulet et le R. P. Lucien Gagné, rédemptoriste, deux des trois co-auteurs du cours "Le Français parlé". M. Jean-Denis Gendron, également co-auteur de ce cours, n'était pas présent au moment où cette photo a été prise. (Photo: "L'Action Catholique", par Roger Bédard)

Selon l'hon. Noël Dorion

Les auteurs et éditeurs canadiens vendront plus de livres aux E.-U.

OTTAWA, (P.C.) — Le secrétaire d'Etat, M. Noël Dorion, a annoncé, jeudi, qu'à la prochaine session le Parlement sera appelé à ratifier une convention internationale qui permettra aux auteurs et éditeurs canadiens de vendre beaucoup plus de livres aux Etats-Unis.

M. Dorion a dit qu'une résolution visant à la ratification de la Convention universelle du copyright sera présenté au début de la session qui doit commencer à la fin de novembre ou au début de décembre.

Le Canada a signé la convention — souvent appelée la Convention de Genève — en 1952, mais ne l'a pas encore ratifiée. Les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France et quelque 31 autres nations ont ratifié la convention.

M. Dorion a dit que la ratification va bénéficier substantiellement aux auteurs et éditeurs canadiens par suite des effets de la convention sur la loi du copyright.

"Actuellement, la loi américaine sur le copyright stipule que tout ouvrage en anglais doit être imprimé dans ce pays si l'on veut qu'il bénéficie de toute la protection du copyright aux Etats-Unis", dit M. Dorion.

On peut obtenir une protection intérimaire du copyright pour une période de cinq ans seulement en autant que les Etats-Unis n'importeront pas plus de 1,500 exemplaires du livre. Comme résultat, un auteur canadien qui anticipe une demande de plus de 1,500 exemplaires de son ouvrage aux Etats-Unis doit le publier aux Etats-Unis s'il veut bénéficier de la plénitude de protection du copyright.

"En vertu des termes de la convention", dit M. Dorion, "les Etats-Unis, comme pays signataire, ne pourront invoquer la clause d'impression contenue dans leur loi lorsqu'il s'agira d'ouvrages publiés dans un autre pays ayant signé la convention".

L'acteur Saturnin Fabre mort à 77 ans

PARIS, (P.A.). — M. Saturnin Fabre est décédé mardi à l'âge de 77 ans. Vétéran de la scène et de l'écran, M. Fabre avait pris sa retraite en 1956. Sa carrière s'est étendue sur plus de 50 ans. Il a joué dans plus de 100 films.

Ne négligez pas le glissement des FAUSSES DENTS

Vos fausses dents tombent-elles, glissent-elles ou oscillent-elles quand vous parlez, mangez, riez ou éternuez ? Ne vous laissez pas ennuyer ou embarrasser par ces inconvénients. FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) saupoudrée sur vos dentiers, garde vos dents plus fermement en place, vous assure une sensation de sécurité et un grand confort. Aucune sensation ou goût gommeux et pâteux. Procurez-vous FASTEETH aujourd'hui à n'importe

LE SERVICE CIVIL DU CANADA

OFFRE

AUX GRADUES UNIVERSITAIRES DES CARRIERES D'AVENIR

EN RECHERCHES ECONOMIQUES ET HISTORIQUES

AU SERVICE EXTERIEUR

EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

- Les traitements commencent à $4,560. par année ($380. par mois)
- Relèvements de traitement à périodes fixes
- Nombreuses chances d'avancement
- Généreux avantages supplémentaires

L'EXAMEN ECRIT aura lieu le 4 NOVEMBRE 1961

Pour obtenir des renseignements détaillés au sujet des carrières offertes dans les domaines susmentionnés et à propos de l'examen écrit, veuillez écrire IMMEDIATEMENT à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL, à OTTAWA

OU

Présentez-vous au plus proche bureau régional de la Commission du Service civil à Saint-Jean (T.-N.), Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Moncton, Québec, Montréal, Toronto, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vancouver et Victoria.

AVIS

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des Alcools du Québec:

QUEBEC VILLE	
Blais, Paul-Emile, 1610, Maufils	Epicerie
Rhéaume, Gaston, 622, des Oblats	Restaurant
Nick, Apostolakos, 44, Desjardins	Bar comptoir
Demers, Adrien, 796 Est, St-Joseph	Salle à manger
Beaumont, Jean-Claude, 597, Richelieu	Taverne
Baribeau, Elzéar, 356, Dorchester	Taverne
QUEBEC COMTE	
Côté, Paul, 181, Rte Nationale, Ste-Monique Les Saules	Restaurant Auberge
Amyot, Pierre, 345, ave. Jean-Dequen, Ste-Foy	Salle à manger Bar comptoir Bar salon
CHAMPLAIN	
Veillette, A.-J., St-Narcisse	Epicerie
L'ISLET	
Blanchet, Eloi, St-Omer	Epicerie
MATAPEDIA	
St-Amand, Philippe, Lac-au-Saumon	Epicerie
PORTNEUF	
Marcotte, Gaston, St-Basile Village Sud	Epicerie
Hardy, Adélard, Cap-Santé	Hôtel Salle à manger Bar comptoir
Julien, Roch, Deschambault	Hôtel - Salle à manger Bar salon

Quiconque désire formuler des objections à l'octroi d'un de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée, à:

Régie des Alcools du Québec,
Bureau du greffier,
Case postale 2027,
Québec 2, Qué.

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

TERRY ET LES PIRATES — par Georges Wunder

La Vie Sociale

L'Action Catholique, chambre 325 - Place Jean-Talon.
Tél.: LA 2-4771, local 43, Québec 2

Nous publions gratuitement les notes sociales concernant les réceptions et les déplacements. Quant aux avis de fiançailles, baptême et mariage à paraître dans ces colonnes, ils doivent être référés à notre service d'annonces classées: LA 2-4771, local 4, ou de préférence adressés par la poste, accompagnés d'un mandat-poste ($1.50 chaque insertion).

Le consul général de France et Mme Georges Denizeau ainsi que M. et Mme Henri-W. Joly recevront à un vin d'honneur à l'occasion de la clôture du Salon du Livre 1961, le dimanche 29 octobre, au Musée provincial.

Lors de la conférence que prononcera lundi prochain, l'hon. madame Fairclough, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, au Château Frontenac, devant les membres du Cercle des Femmes Canadiennes, les invités d'honneur seront: le Consul des Etats-Unis et Mme Milton Terry; M. Richard Hope, représentant du Royaume-Uni et Mme Hope; le sénateur Josée Quart; le Consul du Mexique et Mme André Turcot; Mmes A.-E. Routhier; John Schuman, A.-E. Studor, A.-F. Miller, R. Morewood, Louise Savard, A. Racette, M. Marchal, J.-M. Amy, William Soles, Donald MacMillan et Maurice Drouin.

Miles Danielle Nadeau, Michèle Charland et Elise Fournier ont reçu à un shower de verres au LaFayette, un groupe d'employées du Bell Téléphone, en l'honneur de Mlle Rose-Marie Gagnon, à l'occasion de son prochain mariage.

Peut-être trouverez-vous plus pratique de diviser la dinde en quarts et vous servirez:

rôtie ou braisée, accompagnée de spaghetti ou de riz aux tomates, en sauce blanche ou en sauce brune.

en pâté chaud

à la chinoise: viande crue désossée, taillée en filets, sautée dans un peu de gras et réchauffée dans un mélange de légumes tranchés assez gros et également sautés dans du gras. Additionnée de sauce chinoise, et accompagnée d'amandes grillées la dinde à la chinoise plaira à tous.

Ordre des Filles d'Isabelle Cercle Hélène Boullé

Lundi, le 23 octobre dernier, avait lieu la soirée sociale du Cercle Hélène Boullé, de l'Ordre des Filles d'Isabelle, sous la présidence de la nouvelle régente, Mme J.-Théo. Lamontagne.

Le Père Robert Légaré, p.b., était l'invité d'honneur, à cette réunion intime. Il y eut présentation de films fort appréciés de l'assistance sur: la Béatification de Mère Marguerite d'Youville et Glanures d'Europe.

Dans une courte allocution, le Père Légaré, missionnaire en terre africaine, entretint l'auditoire de sa mission lointaine et répondit ensuite très aimablement aux questions suscitées par son entretien.

Un succulent goûter termina la soirée.

POURQUOI SOUFFRIR DE

DOULEURS AUX PIEDS

causées par l'un ou l'autre de ces troubles communs aux pieds

Venez, nous vous aiderons! Notre organisation est la plus importante au monde se spécialisant exclusivement dans le soin des pieds! Un personnel expérimenté vous expliquera comment les Médicaments, Appareils, Supports d'Arches, Chaussures ou traitements du Dr. Scholl peuvent vous apporter un prompt soulagement ... vous aider à jouir de nouveau d'un réel confort. Aucune obligation de votre part.

PIEDS FATIGUES ENDOLORIS OU BRULANTS DOULEURS RHUMATISMALES AUX PIEDS ET DOULEURS AUX JAMBES ARCHES AFFAISSEES ORTEILS DEFORMES TALONS SENSIBLES PIEDS D'ATHLETES CORS OIGNONS CALLOSITES

Dr Scholl

Le Magasin pour le Confort des Pieds.

495 est, boul. Charest — Québec — Tél.: LA 5-7949

Elle se présente comme échevin!

Je regardais et j'écoutais Mme Louise Savard pour conclure intérieurement: "Ce sont toujours les femmes qui ont beaucoup à faire qui trouvent le tour de faire encore plus". Car enfin, pourquoi se présenter comme échevin quand on a déjà une foule de responsabilités et d'activités à son crédit, et qu'on est femme en plus? Mais, de préciser Louise Savard, la femme est consommateur, c'est elle qui la plupart du temps achète et administre. De plus, elle a maintenant le privilège de voter, un droit qu'elle doit exercer avec les responsabilités susceptibles d'en découler".

Parce qu'on lui a fait confiance et qu'elle en est touchée Mme Savard se présentera aux élections du 6 novembre, à Sillery. Elle y habite depuis vingt ans la même maison, rue William, a connu le temps des messes au sous-sol de l'école, a vu monter bien des maisons, naître le terrain de jeux. Elle est donc attachée à cette coquette petite ville et se dévouerait volontiers pour son rayonnement heureux. La candidate insiste ici sur son indépendance. Elle n'appuie aucun candidat et veut qu'on sache qu'elle est décidée à exercer librement ses fonctions.

Madame Savard est une femme d'action bien connue dans les milieux artistiques, culturels, sociaux et même sportifs de Québec étant donné qu'elle est une ardente skieuse et nageuse, prône la Sécurité aquatique sous l'égide de la Croix Rouge dont elle est directeur et qu'elle sert bénévolement depuis des années. Originaire de Québec, Louise Drouin étudia au Couvent des Soeurs St-Joseph de St-Vallier. Elle fut l'épouse de feu Me Jules Savard et en même temps qu'elle tient les rennes du foyer où poussent trois fils, (dont l'aîné finissant à la Faculté de Droit) elle occupe un poste de confiance au Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. Mme Savard est en effet agent de liaison du Québec pour toute la région à l'est des Trois-Rivières.

De plus, elle est vice-présidente de l'Alliance Canadienne, directrice des Visites Inter-provinciales, vice-présidente nationale de l'English Speaking Union, présidente de la section anglaise de Québec de l'Association Canadienne des Consommateurs, conseillère technique auprès de la Fraternité Canadienne, membre de l'Institut Canadien des Affaires publiques, de l'Institut Canadien d'Education des adultes, de l'Association des Nations-Unies. Elle occupa différents postes dans l'exécutif du Cercle des Femmes Canadiennes dont celui de présidente.

Disons finalement que Mme Louise Savard est connue et estimée dans Sillery où elle s'occupa toujours très activement des jeunes. Elle fut notamment la seule femme invitée à siéger sur le Comité des 21 chargé de régir et de coordonner toutes les activités de l'Oeuvre de Jeunesse de Sillery et c'est pour répondre au désir d'un groupe imposant de citoyens qu'elle posera sa candidature dans le quartier No 3 (St-Michel) le 6 novembre prochain.

Françoise L.-ROY

Le papier-tenture peut être nettoyé avec un pain rassis. Enlevez la croûte et frottez l'extrémité du pain sur le papier-tenture. Coupez-le tranche par tranche, à mesure qu'il se salit. Des nettoyeurs qui ressemblent à de la gomme à effacer, peuvent aussi s'obtenir dans le commerce, et avec eux on procède de la même façon.

Une maison d'accueil, rue Couillard

"Maintenant, femmes de Québec, qui avez tout reçu, la femme isolée compte sur vos talents et votre présence pour sa réhabilitation". C'est en ces termes que M. Paul Lavallée, t.s., président du Service d'accueil Inc., s'exprimait à l'inauguration de La Maison d'accueil de la rue Couillard, qui sera administrée par Le Service d'accueil Inc., et tenue par les Compagnes de St-Vincent de Paul.

Mgr Alphonse Gagnon, curé de la paroisse Notre-Dame, qui a béni le maison, exprima sa satisfaction de la voir située dans la plus ancienne paroisse du Canada.

"Le Service d'accueil Inc. a pris naissance à la suite d'une enquête poussée et approfondie faite par le conseil d'orientation du Conseil Central des Oeuvres. Sa première réalisation a été la création d'un comptoir d'aide aux voyageurs, qui opère à la Gare Centrale d'autobus, et où, le voyageur en tout temps peut s'adresser pour recevoir: conseils, directives et aide pécuniaire.

Grâce à la générosité du club Kinsmen, de Québec, qui, en mai dernier acquérait cette maison et la cédait, en septembre dernier, au Service d'accueil Inc., ce refuge est aujourd'hui une réalité.

Ce refuge qui est apte à recevoir vingt personnes a été préparé, nettoyé, peinturé et rendu agréable et fonctionnel, par la collaboration des membres du Club Altrusa, qui se sont également engagées à fournir la nourriture de base aux personnes qui sont appelées à y demeurer, en plus de veiller au bien-être des personnes hébergées". C'est ce que rappelait Me Gaby Vallée, vice-présidente, aux nombreux invités qui assistaient à la cérémonie d'inauguration.

Haricots verts Blue Lake en salade

Mettre rafraîchir une boîte de 15 oz de haricots verts fantaisie Blue Lake du Canada, à la française. Couper un piment vert doux en tranches, enlever les nervures et le hacher. Faire un assaisonnement en mélangeant:

¼ de tasse de Sauterne — **1 tasse de mayonnaise**
¼ de tasse de sauce Chili — **Un soupçon de Tabasco**

Egoutter les haricots. Ajouter le piment vert et l'assaisonnement et mélanger légèrement. Placer dans des bols de laitue. Garnir avec des radis. (4 portions).

D'un pas sûr vers la beauté!

Nous vous présentons Mme Sadye Bruce qu'il vous sera facile de rencontrer, aujourd'hui ou demain, chez Holt Renfrew! Cette charmante dame, maintenant conquise par les produits de beauté "Bio-Miracle" de Germaine Monteil vous persuadera sans peine de tous les avantages de cette série de cosmetiques. Notamment des vertus sans pareille d'une huile qui posera sur votre épiderme une soyeuse pellicule de couleur naturelle qui le tamisera en beauté. On vous trouvera jolie, plus que jamais, sans trop comprendre pourquoi, tant est discret le reconditionnement de la peau par le traitement Germaine Monteil.

Nommer ici toute la série des jolis flacons, des mystérieuses petites jarres, des savons parfumés s'avérerait bien insuffisant et par trop hasardeux. C'est Mme Sadye Bruce qui vous orientera d'un pas sûr vers la beauté, et c'est elle que vous vous devez de consulter chez Holt Renfrew, pendant qu'elle est là, pour vous!

Elle vous dira, si nécessaire, ce que Germaine Monteil fait d'un teint brouillé, d'une peau terne. Où elle vous conseillera le traitement à la gelée royale? A moins qu'il ne soit plus judicieux de recourir au traitement à base d'hormones? Consulter cette conseillère bien avisée fera de vous une femme confiante avant que d'être conquise!... par les produits Germaine Monteil.

J'ai devant moi un dépliant prometteur et coquet, dont il serait impossible de vous dévoiler toutes les promesses. Le dictionnaire de beauté tout entier y passerait. Qu'il vous suffise de savoir que rien ne manque à la gamme des séduisants artifices modernes auxquels il est devenu tout naturel de recourir, surtout quand ils reposent sur la science et la qualité, ce qui est le fait des produits Germaine Monteil. **F. L. Roy**

Haburger-fantôme au fromage

Fait: 12 PORTIONS

2 paquets (8 oz. chacun) de fromage tranché
2 livres de boeuf haché
¼ tasse d'oignon haché
2 cuillerées à soupe de condiments marinés
2 cuillerées à thé de sel
½ c. à thé de poivre
½ cuillerée à thé d'oignon
½ cuillerée à thé de moutarde en poudre
2 oeufs, légèrement battus
1 gros pain, de seigle rond, non tranché
2 cornichons
Paprika

Mélanger le boeuf haché, l'oignon, le condiment et les assaisonnements. Ajouter en remuant les oeufs battus. Aplatir le mélange de boeuf haché dans deux moules à gâteaux ronds de 9 pouces, légèrement graissés. Faire cuire à four modéré (350° F.) environ 15 à 20 minutes, ou jusqu'à ce que la viande ait atteint le degré de cuisson désiré.

Entre temps, couper le pain de seigle en deux, horizontalement. Disposer 4 tranches de fromage sur la surface coupée de chaque moitié de pain. Mettre sous le gril juste assez longtemps pour faire fondre le fromage.

Retirer la viande du four. Placer un hamburger sur le fromage, sur chaque moitié de pain de seigle. Recouvrir chaque morceau de viande de 4 tranches de fromage. Remettre sous le gril jusqu'à ce que le fromage soit fondu.

Avec du paprika, imiter les côtes de la citrouille et le visage sur le dessus du fromage. Pour la tige de la citrouille, fixer avec un cure-dents un cornichon sur le dessus de chaque hamburger géant au fromage.

Découper en pointes et servir immédiatement.

Remarque: Pour pouvoir faire vite et facilement le visage de la citrouille, on peut le découper dans une feuille de papier. On pose celle-ci sur le fromage et on la saupoudre de paprika.

On peut également utiliser du piment rouge ou du catsup pour le visage de la citrouille.

La pharmacie

Dans une maison, la pharmacie est une source appréciable de réconfort puisqu'elle contient beaucoup de médicaments utiles mais elle peut devenir aussi une source de danger. Il est donc nécessaire d'en faire le nettoyage assez fréquemment et de la débarrasser de restes de remèdes prescrits par exemple, qui ne serviront probablement jamais plus ou qui, s'ils doivent servir plus tard, ne seraient plus efficaces parce que préparés depuis trop longtemps. Si l'étiquette d'une bouteille est sur le point de s'enlever, remplacez-la ne serait-ce que par un petit carré de papier sur lequel vous indiquez le nom du remède et que vous collez ensuite sur la bouteille. Enfin, si vous devez aller chercher des pilules dans la pharmacie, la nuit, prenez soin de faire de la lumière dans la salle de bain. N'y allez jamais à l'aveuglette.

Chacun est dans le même bateau lorsqu'il s'agit de surveiller son poids. Il faut compter les calories. Le pain Hollywood rend la chose facile— il ne contient qu'environ 46 calories par tranche de 18 grammes. Son énergie alimentaire aide aussi les gens à la diète à éviter cette "faim cachée".

LA LIGNE DE VOS HANCHES EST-ELLE ELEGANTE?

Le livret de Eleanor Day, "Hollywood Plan", est rempli de recettes tentantes pour menus à l'intention des personnes à la diète. Pour une copie gratuite, écrivez à: Eleanor Day, 2227 N. Federal Highway, Hollywood, Florida.

Sous licence avec National Bakers Services Inc., Chicago.
L'INCOMPARABLE PAIN HOLLYWOOD EST CUIT PAR

Jos. Vaillancourt Inc.
100 est, rue St-Joseph, Québec — Tél.: 522-4702

CONSEILS pour la journée

Copyright King Features Syndicate, Inc.

par Frances Drake

Ces conseils sont d'ordre général. Ils n'ont aucun rapport spécial avec la situation de chacun.

SAMEDI 28 OCTOBRE

21 mars au 20 avril (Bélier) — Ne vous laissez pas trop attirer par le spectaculaire et le sensationnel, prenez le temps de voir ce qui se trouve sous les apparences.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Une meilleure période que vous n'étiez porté à le croire. Profitez de cette fin de semaine pour faire des visites et des recherches.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Si vous avez plus à faire que votre santé vous permet d'en entreprendre, mettez certaines choses de côté, dans l'intérêt de votre bien-être.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne vous livrez pas à des exercices violents qui seraient préjudiciables à votre santé. Vous enrichirez votre vocabulaire d'expressions colorées.

24 juillet au 23 août (Lion) — Il n'est pas si difficile de s'adapter à des changements quand on le veut. Mettez-y de la bonne volonté et tout ira pour le mieux.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vos passe-temps, qu'ils soient pratiques ou culturels, vous profiteront amplement. "Pierre qui roule n'amasse pas mousse".

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Une variété d'activités aura raison de votre ennui. Une sorte de journée qui réussira bien à la plupart des personnes nées sous ce signe.

SI VOUS ETES NE UN 28 OCTOBRE

Vigueur, enthousiasme, énergie et persévérance, telles sont vos principales caractéristiques. Vous avez un remarquable contrôle de vous-même dans les circonstances difficiles, mais il vous arrivera parfois de vous laisser influencer par l'amitié ou une trop grande sympathie.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous devrez consentir à faire certains changements, et modifier certaines habitudes. Il faut faire certaines concessions à la marche du progrès.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Travailler contre le temps n'a jamais donné de bons résultats. Faites un meilleur usage de vos talents.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Si vous avez fait un oubli, empressez-vous de le réparer. Faites honneur à vos obligations sociales et n'oubliez pas de conserver le sourire.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne vous en laissez pas imposer, mais tenez compte des suggestions que l'on vous fera. Indications planétaires stimulantes pour les étudiants.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous aurez une évaluation difficile à faire. Journée sous le signe de l'action, de la joie et de l'espérance.

Belle poupée

Pour vos petites filles, vous pouvez confectionner une belle poupée de la grandeur d'un enfant de deux ans.

Le patron 7485 explique comment confectionner cette poupée.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action Catholique", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

COTES DES BOURSES

TORONTO

TITRES INDUSTRIES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	990	38⅛	38⅛	38⅜
Abit pr	75	24⅝	24⅝	24⅝
Acad Atl	1575	10⅝	10⅜	10⅜
Acad Atl A	125	22¼	22¼	22¼
Agnew S	100	22⅝	21½	21½
Alta Dist	7550	265	255	265
Alta Dis vt	5850	200	190	200
Alta Dis w	1250	135	130	130
Alta Gas	1797	34	33⅝	34
Alta Gas pr	50	107½	107¼	107¼
Alta Gas B pr	50	108	108	108
Alta Gas w	710	15	14⅝	14⅞
Alta Nat	255	18¼	18¼	18¼
Alg Cen	225	20⅜	20⅜	20⅜
Algoma	2210	49⅛	48⅝	48⅝
Algonquin	100	11¼	11¼	11¼
Alumini	1299	27⅞	27⅝	27⅞
Alum 2 pr	135	47⅞	47½	47⅞
Analog	3100	195	180	195
Anthes A	100	40	40	40
Argus	475	43¼	42¾	43
Arg 250 pr	100	50½	50½	50½
Asn Temple	1010	12	11⅞	11⅞
A St Wire	4230	140	125	140
Atlan Acc	75	24	24	24
Atlas Steel	1538	28½	28	28
Auto El n	100	6	6	6
Aut Fab B	150	280	280	280
Bank Mont	1261	70½	70	70½
Bank N S	505	76⅛	75⅜	76⅛
Bath P A	50	53⅝	53⅝	53⅝
Beatty	4700	6½	6¼	6¼
Beatty A	550	9¼	9	9¼
Bell Phone	3144	55⅞	55⅝	55⅝
Bowater pr	350	50½	50	50½
Bow 5½ pr	10	51½	51½	51½
Brazil	3039	360	350	355
Br Tnk n	500	6⅝	6¼	6¼
B A Oil	4192	32	31⅞	31⅞
B C Forest	530	12⅞	12⅝	12⅞
B C Pow	2531	33¼	33⅛	33⅛
B C Phone	346	51	50½	51
Brown	846	15⅝	15	15⅝
Build Prod	175	34½	34	34½
Burlington	510	17⅞	17½	17½
Burlington	510	17⅞	17½	17½
Burns	500	10¼	10⅛	10¼
Burrard A	100	7⅝	7⅝	7⅝
Cal Pow	2130	24¾	24¼	24¾
Can Cem	200	28¼	28	28
C Cem pr	154	28¾	28¼	28¾
C C C Stone	100	15¾	15¾	15¾
C I Fndry	395	21⅛	21	21
C I F 4¼	20	84	84	84
Can Malt	105	76	76	76
Can Perm	185	74	74	74
C S L pr	40	13½	13½	13½
C Aviation	100	23	23	23
Cdn Baks	350	6¾	6½	6¾
Cdn Brew	1610	53¼	52¾	53¼
C Br Alum	200	10½	10½	10½
C Bal A w	20	330	330	330
C Bal B w	475	325	310	325
Cdn Ca nA	200	13¾	13¾	13¾
Cdn Celan	325	24⅞	33⅞	34⅛
C Cel 1.75 pr	650	36	35⅛	36
C Chem	800	6	5⅞	5⅞
C Chem w	500	255	250	250
C Collieries	700	5⅜	5⅜	5⅜
C Colli pr	250	75	75	75
C Curt W	1100	105	100	105
C Dredge	450	14¼	14	14
C Frbks A	25	10¼	10¼	10¼
C Frbks B	105	8	8	8
C Gas In pr	800	6⅜	6¼	6⅜
C Gas In w	2230	260	245	260
C G E	2	1500	1500	1500
C Husky	4900	5⅜	5¼	5¼
C Husky w	440	235	225	225
C Hydro	225	11¾	11¾	11¾
C Ind Gas	700	8⅝	8⅝	8⅝
CImp Bk C	679	69⅛	68⅝	68⅝
C I L	387	14½	14½	14½
C Marc	400	5	5	5
Cdn Oil	90	34	33⅞	34
Cdn Oil 5	10	103½	103½	103½
C P R	2120	25⅛	25	25⅛
Cdn Pet pr	70	12⅞	12⅞	12
C Silica	6000	95	90	90
Cdn Tire	265	54⅛	54½	54½
C Tire A	225	48¾	48½	48¾
C Ut 4¼ pr	10	85⅛	85¼	85⅛
C vickers	75	85¼	85⅛	85⅛
C vickers	75	19⅞	19⅞	19⅞
C W N G 5½	825	20½	20½	20½
Coch D	10	19½	19½	19½
Cockshutt	100	13¾	13¾	13¾
Col Cell	650	430	420	420
Comb Ent	650	430	420	420
Comb Ent	255	12¼	12¼	12¼
Conduits	100	11	11	11
Conf Life	10	165	165	165
Con Baks	200	9½	9½	9½
Con Bldg	1435	10	9⅝	10
Con Bldg pr	650	7¼	7¼	7¼
Con Bldg w	1435	300	295	295
Con Gas	6035	21	20⅝	21
Con Gas A	10	108¾	108¾	108¾
Con Gas B	10	108½	108½	108½
Copp Clark	100	8½	8½	8½
Corby vt	400	18½	18¾	18¾
Cos Credit	630	8⅝	8¼	8¼
Crush Int	300	7½	7½	7½
Dist Seag	4295	45¼	44⅝	45
D Bridge	2375	22⅝	22¼	22½
D Dairies	100	12¾	12¾	12¾
D Fndry	818	67¼	67	67¼
D Magnes	100	10¼	10¼	10¼
Dom Stores	1949	15¼	15	15
Dom Tar	4425	18¾	18½	18½
Dom Tar pr	300	21¼	21	21
Dom Text	1580	15⅝	15¼	15⅝
Dover	100	11¼	11¼	11¼
Eddy Match	100	32	32	32
Eddy	250	24	23⅝	23⅝
Emp Life	19	162	162	162
Exquisite	450	11¼	10¼	11¼
Exquisite pr	100	12½	12½	12½
Fam Play	340	17	17	17
Fanny F	155	22	22	22
Fed Farms	3562	5¼	5¼	5¼
Fed Grain	15	53½	53½	53½
Fleet Mfg	3900	65	64	65
Fleetwood	150	16⅜	16⅜	16⅜
Fndtn	100	12⅞	12⅞	12⅞
Fraser	1200	27¼	26½	26½
Gatineau	30	36¼	36	36¼
Gat 5 po pr	5	101½	101½	101½
G Dev	1175	13¼	13⅛	13¼
G Dynam	698	30	29½	29⅞
G M C	272	50¼	50	50¼
G P Drill	200	69	69	69
G P Drill A	300	58	58	58
G S Wares	460	9⅝	9½	9½
Globe A	175	12½	12½	12½
G L Paper	450	18¼	18¼	18¼
G L Power	25	44⅝	44¼	44¼
G L Pow w	205	18½	18	18
G N Gas w	1035	230	225	230
G N Gas B w	100	275	275	275
G W Coal A	100	6⅛	6⅛	6⅛
Gr Wpg G	553	16	15⅝	15⅝
Gr Wpg 56 w	400	430	430	430
Greyhnd	560	15⅝	15⅝	15⅝
Guar Tr	30	54	54	54
Hardee	1140	10⅝	10⅜	10⅜
Hard Carp	25	13½	13½	13½
Hees	400	43	43	43
H Dauch	50	50	50	50
Horne Pf	2610	445	430	430
H Smith pr	50	44	43	43
Hur Erie	200	46½	46½	46½
Imp Life	170	146	145	146
Imp Oil	4140	47¼	47	47
Imp Tob	855	14½	14½	14½
Imp Tob pr	700	6	6	6
Int Acc n	4196	32¼	31⅝	32
I Ac 2.75 pr	5	54	54	54
I Ac wts	400	19¼	19¼	19¼
Ingersoll A	100	9½	9½	9½
Inglis	725	5½	5⅜	5½
Inld C pr	105	16⅝	16⅝	16⅝
Inland Gas	100	5⅝	5⅝	5⅝
Inland G pr	400	18	17⅞	17⅞
Inlnd G w	1000	171	160	170
Int Bronze	150	15	15	15
Int Util	1445	43	42½	42⅝
Int Util pr	575	46	45⅛	46
Inter prov	5	7½	7½	7½
Intpr B 59 w	500	90	90	90
nIter P L	7620	75⅜	74⅞	75⅛
Int Stl P	1311	165	155	160
Inv Syn A	220	52½	52¼	52¼
Jamaica P S	900	40	40	40
Jefferson	750	7⅜	7⅜	7⅜
Jeff B w	500	400	395	395
Jockey C	1475	345	335	335
Jock C B p	100	10½	10½	10½
Jock wts	1900	89	85	88
Johns M	25	63	63	63
Kelly D A	300	7	6⅞	7
Kelly wts	7[illegible]	325	325	325
Kelvinator	125	11⅛	11⅛	11⅛
Labatt	960	15⅝	15¼	15⅝
Lafarge A	100	8	8	8
Lafarge w	400	165	165	165
Lakeland	2200	250	250	250
L Ont Cem	1425	340	325	325
Lambtn L	20	31⅝	31⅝	31⅝
Laura Sec	5	7½	7½	7½
Laur Fin A	670	23⅞	23½	23½
Laur 200 pr	20	49	49	49
Levy	200	11¼	11¼	11¼
Lob Co A	2010	10⅞	10⅝	10⅞
Lob Co A w	2090	500	490	500
Lob Co B	500	11¼	11¼	11¼
Lob Co pr	50	49¾	49⅝	49⅝
Lob G 1 pr	400	31⅝	31½	31⅝
Locana	800	85	85	85
Loeb M	500	19⅝	19¼	19¼
M B and P R	2231	17⅝	17½	17½
Maher	30	40	40	40
M Lf Gard	100	30	30	30
M Leaf Mill	2178	10⅝	10⅜	10⅝
Mass F 5½	55	106	106	106
M E P C	500	250	250	250
Met Stores	510	8½	8½	8½
Mid West	1500	195	190	190
Milt Brick	125	250	250	250
M Cont A	100	8½	8½	8½
Molson A	800	28⅛	28⅛	28⅛
Molson B	300	29	28⅞	28⅞
Molson pr	200	42⅜	42⅜	42⅜
Mon Foods	7000	15⅞	15⅝	15⅞
Mont Loco	515	15¼	14⅝	14⅝
Moore	3730	50	49⅛	49⅝
Nat Drug	425	16½	16⅜	16⅜
N St Car	640	15	15	15
Nia Wire B	300	13⅛	13⅛	13⅛
N O N Gas	1550	20	19⅞	19⅞
N Q Pow	35	33¼	33¼	33¼
Nor Phone	600	10	9⅞	9⅞
N W Util pr	10	82	82	82
Ocean Cem	100	10	10	10

(Suite, Toronto, p. 5)

MONTREAL

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	1235	38⅜	38⅛	38¼
Algoma	1750	49	48¾	48¾
Alumini	1106	27¾	27⅝	27¾
Alum 2 pr	20	47½	47½	47½
Ang 4½ p	25	42	42	42
Ang T 290 p	40	53⅛	53⅛	53⅛
Asbestos	275	33¾	33¼	33¾
Atlas Steel	600	28½	28⅛	28½
Ball S 5¾ pr	500	24½	24½	24½
Bank Mont	160	70¼	70	70¼
Bank NS	100	76	76	76
Banq CN	350	70½	70½	70½
Banq. PC	1514	46	45½	46
Bath P A	255	53½	53	53
Bath P B	100	39⅛	39	39
Bell Phone	1792	55⅞	55⅝	55⅝
Bow 5 pr	150	50	50	50
Bow 5 ½pr	50	51½	51½	51½
Bow Mer pr	500	51⅜	51⅜	51⅜
Brazil	1900	360	355	355
BA Oil	1280	32	31⅞	32
BC Pow	1400	33¼	33⅛	33¼
BC Phone	50	50½	50½	50½
Brown	562	15⅝	15	15⅝
Cal Pow	1540	24½	24⅜	24½
Can Cem xd	225	28½	28	28
Can Cem pr	480	28¼	28	28
C Dom Sug	60	23½	23½	23½
C IFndry	1350	21⅛	21	21⅛
CSL pr	100	13½	13½	13½
CAE	220	23¾	23¾	23¾
Cdn Brew	873	53	52⅞	52⅞
C Bronbze	50	19½	19½	19½
Cdn Celan	668	34	33¾	34
CCel 175 pr	25	35¼	35¼	35¼
C Chem	50	5⅝	5⅝	5⅝
C Frbks B	225	8	8	8
C Husky	200	5⅜	5⅜	5⅜
C Imp Bk C	250	69⅛	68½	69
CIL	200	14½	14½	14½
CI Pow	19	12¼	12¼	12¼
CI Pow pr	250	38	37½	38
C Marconi	1300	5⅛	5	5
Cdn Oil	155	33⅞	33¾	33⅞
Cdn Oil 5 pr	10	103⅛	103⅛	103⅛
CPR	752	25¼	25⅛	25¼
Cdn Pet pr	2095	25¼	25¼	25¼
C vickers	225	19	19	19
Con MS	1010	22	21¾	21¾
Coronatn	1350	8⅜	8¼	8¼
Cr zell A	100	22	22	22
Crush Int	100	7¼	7¼	7¼
Dist Seag	1245	45¼	44¾	45⅛
D Bridge	2807	22½	22¼	22¼
D Fndry	325	67	67	67
D Glass	85	86	85	86
D Stores	255	15⅛	15⅛	15⅛
Dom Tar	9330	18⅝	18½	18½
Dom Text	915	15⅛	15⅛	15⅛
DText pr	254	140	140	140
Donohue	100	23½	23½	23½
Du Pont	140	25¾	25⅝	25¾
Du Pont pr	1	76	76	76
Dupuis A	1550	9¼	9¼	9¼
Fam Play	150	17¼	17	17
Fleetwood	430	16½	16¼	16½
Fdntn	50	12¾	12¾	12¾
Fraser	695	27	26½	26⅝
Fr Pete pr	375	345	335	345
Gatineau	64	36⅜	36⅜	36⅜
G Dynam	915	30	30	30
GMC	75	50¾	50¾	50¾
GL Paper	200	18¼	18¼	18¼
Handy Andy	400	22⅝	22¼	22⅝
Handy A wt	100	12½	12½	12½
Holt Ren	100	16¼	16¼	16¼
Home A	200	965	960	965
Horne Pf	640	440	440	440
H Smith pr	75	44	44	44
Hud Bay xd	1655	13½	13¼	13¼
Hud Bay	625	52⅜	51¾	51½
Imp Oil	1012	47½	47⅛	47⅛
Imp Tob	115	14⅝	14⅝	14⅝
Imp Tob pr	100	6	6	6
Ind Accep	1905	32	31½	32
Int Nickel	435	82	80	80
Int Pap	68	37⅜	37	37⅜
Int Util	270	43	42¾	42¾
Int Util pr	395	46½	45¾	46½
Inter PL	1215	75½	75	75½
Irog Gpr	225	11	11	11
Labatt	140	15⅞	15½	15⅝
Laurent A	130	23½	23½	23½
Laurent 125 pr	100	21¾	21¾	21¾
Loeb M	175	19¼	19¼	19¼
MB PR	875	17⅝	17½	17⅝
Maritime T	469	19¾	19½	19¾
Mass F	5920	10⅞	10⅝	10⅝
Met Stores p	200	21¾	21¾	21¾
Miron pr	675	8¾	8⅝	8⅝
Mitch RA	335	8¼	8¼	8¼
Molson A	89	28½	28½	28½
Molson B	1314	29¼	29	29¼
Molson pr	80	43	43	43
Mont Loco	425	14	14⅛	14½
Nat Drug	100	16½	16½	16½
N St Car	425	15¼	15	15¼
Noranda	375	49⅛	48¾	48¾
NS LP	381	19¼	19⅛	19⅛
Ogilvie	30	55½	55½	55½
Ogilvie pr	6	140	140	140
Ont Steel	100	22	22	22
Pac Pete	2000	10¼	10	10
Page, Hers	420	23⅝	23⅜	23⅝
Penmans	80	31	30¾	30¾
Pow Corp	200	58½	58½	58½
Price Br	999	52	51½	51⅞
QN Gas	1610	5½	5½	5½
Que Pow	100	35¼	35	35
Que Phone	10	51	51	51
Reitman	500	17½	17½	17½
Reitman A	75	15⅛	15⅛	15⅛
Roe Av C	325	7	6⅞	6⅞
Rolland A	100	9	9	9
Rothmons	50	12¼	12¼	12¼
Royal Bank	593	79¼	78½	78½
Royalite	3350	12¼	11⅞	12
St L Cem A	10	12½	12½	12½
St L Corp	75	22½	22½	22½
Salada S	1850	15¾	15½	15½
Shawin	1643	25	24½	24½
Shawin A	10	27	26½	27
Shaw 4 pr	25	42½	42½	42½
Simpsons	1050	28	27¾	28
Soga Mine	500	15½	15½	15½
Steel Can	225	75⅝	75¼	75⅝
Steinbg A	15	27	27	27
Texaco C	60	57½	57½	57½
Tor Dom	150	66¼	66	66¼
T Fin A	565	55	54⅛	54¾
Tr'Can PL	1135	23⅝	23	23½
Walk GW	350	55½	55	55½
Webb Knp	1800	295	295	295
W Coast Tr	335	16¼	16¼	16½
W Coast vtc	200	15¼	15¼	15¼
Weston A	150	21	21	21
Weston B	100	23	23	23
zellers	35	36	36	36

CANADIENNE

Titres	ventes	haut	bas	ferm.
Ajax	3000	32	32	32
Alscope	3637	99	85	99
Ang B Bell	2166	11½	11	11½
Ameran	2000	2½	2½	2½
Ang A Moly	9100	360	340	345
Ang Pulp	40	37	37	37
Ang Nfld	5	9⅝	9⅝	9⅝
Atlas Tel	18750	184	175	178
Augusuts	1200	39	39	39
Avalon	55	11½	11½	11½
Bailey S A	1600	775	775	775
Baker	1000	11	11	11
Bateman	13500	8	7	7
Beatrice	2000	5	5	5
Blue Bon	1420	13¼	12	12
Blue B w	1420	385	350	360
Bornite	53000	14	13	13½
Cal Ed	1900	17¾	17¾	17¾
Calumet	500	3	3	3
C Collieries	500	5⅜	5¾	5¾
C Kodiak	1200	150	135	140
C Power	100	7½	7½	7½
Canoram	12000	40	34	34
Carbec	33500	16½	15	16
Cassiar	400	12⅝	12¾	12¾
Chemallay	3400	345	325	338
Chib Cop	4500	12	11	12
Cominga	62000	2½	2½	2½
C Div Sec A	14	34	34	34
Copstream	32000	32	30	31
David Fr A	30	46	46	46
Denault	75	16¾	16¾	16¾
D Eng	2232	36¼	36⅛	36¼
D Explor	20500	8	7	8
D Lease	1500	65	65	65
D Oilcloth	120	21½	21½	21½
Dumont	4500	39	37	39
East Sull	500	180	180	180
Ft Reliance	4700	55	53	55
Fundy	2000	6	6	6
Gaspe	6500	4	3½	4
Gold Age	600	35	35	35
Hastings	300	112	112	112
Jubilee	335	390	355	390
Lk Dufault	200	495	495	495
Lab Accep	265	8	8	8
Lambt A	75	14	14	14
Leitch Corp	700	135	135	135
Massval	6250	10	10	10
Mer Chip	500	46	45	45
Mid Chib	15800	24	23	23
Min Corp	500	12	12	12
Mt Pleasant	2500	53	50	53
MR Dairies	1092	7	7	7
M Wright	2000	136	136	136
N Forma	13100	5	5	5
N Jack L	1000	6	6	6
N Santiago	6000	2½	2½	2½
NW Amul	12800	31½	29	30
NA Asb	1000	15	15	15
NA Rare	700	37	37	37
NQ Pow	10	32½	32½	32½
NQ Pow 1 p	50	51	51	51
Obalski	6500	8	8	8
Opem Exp	27500	21	19½	20
Orchan	1000	171	171	171
Paudash	2000	11½	11½	11½
Penbec	7000	8½	8½	8½
Pitt Prod A	450	11¼	10¾	10¾
Porcupine	1000	9½	9½	9½
Que Cobalt	3850	350	335	350
Que Lab	4500	3	2½	2½
Que Oil	11500	2½	2	2½
Que Smelt	2200	11	11	11
Raglan	11500	38	34	34
Renold	25	16	16	16
Ruby Foo	1925	260	260	260
Ruby Foo w	1500	55	55	55
St L Colum	150	670	670	670
Saucon D	9100	125	120	123
Shop Save	4212	9	8⅝	8⅝
Siscalta	3000	60	60	60
Sobey	25	15½	15½	15½

Titres hors liste

NEW-YORK

TITRES	Ferm.
Addressograph	96¼
Allied Chemical	58
Am. Br. Paramonut	49½
American Can	45½
Am. Tel. T.	121¾
Am. Tobacco	97¾
Anaconda Copper	48⅛
Atchison Railway	28½
Atlantic Coast L	43¾
Avco Mfg	23
Baldwin Lima	16¾
Baltimore Ohio	29¾
Bethlehem Steel	41
Bucyrus	16⅝
Canadian Pacific	24½
Chrysler	51¾
Cities Service	52½
Cleveland Elect	69¼
Columbia Gas	29
Cons. Nat. Gas	65⅛
Corn Products	57¼
Delaware Hud.	18
Détroit Edison	62
Du Pont de Nem	231¼
Eastman Kodak	105⅝
Erie	5
General Cable	42¼
General Electric	72½
General Foods	96⅝
General Motors	49¼
Goodyear Tire	45
Gt. Northern pr	48
Houston L.P.	116
Illinois Central	44¾
Inter. Harvester	48
Inter. Nickel	78
Int. Paper	36½
Johns Manville	60¾
Mead Corp	46¼
Mesabi	13⅛
Pacific Gas	96⅝
Panhandle P. R.	48½
Penn. R. R.	14¼
Peoples Gas	97¼
Philadelphia Elect	34⅜
Proctor Gamble	92⅝
Public Serv. Elect. Gas	61⅝
Rock Island	25⅜
Sears Roebuck	82¼
South. Pacific	28
South. Railway	57
Stand Oil of Cal.	50¼
Stand Oil of N.-J.	46⅛
Texaco	51½
Union Carbide	129¾
Union Pacific	36⅛
United Aircraft	44½
U. S. Steel	75⅛
vanadium	21⅞
Westinghouse	39⅛

AMERICAINE

Titres	ventes	haut	bas	ferm.
Anacon	500	½	½	½
Bell Phone	300	54⅝	54⅛	54⅛
Brazil	5400	3½	3⅜	3½
BA Oil	200	31⅛	31	31
Bunk Hill	1500	5	4¾	5
Burryq Bis	200	28⅝	28½	28½
CS Pete	4200	2½	2½	2½
Can Marc	1000	5	4¾	4¾
Con MS	300	21⅝	21⅛	21⅝
Creole	5700	37¾	37	37¾
Crown CP	300	16¼	16⅛	16⅛
Dev Pal	3300	½	½	½
Dome Pet	3200	12½	11⅞	12
Ford Can	25	151½	151½	151½
Gldfld	1800	2⅜	2¼	2¼
Hollinger	200	25⅛	24⅝	24⅝
Imp Oil	2200	45⅛	45⅝	45¼
Imp Tob	700	14⅛	14	14⅛
Jupiter	7400	2⅞	2¾	2⅞
LShore	100	2⅞	2⅞	2⅞
Massey F	1900	10¼	10⅛	10⅛
Mead John	400	145½	145	145½
Moly	3800	31⅜	29⅝	30⅝
Nat Pet	4300	2¼	2⅛	2⅛
Nat Rub	100	19	19	19
Nj zinc	2400	30	29½	29½
Nipissing	500	1⅛	1⅛	1⅛
Pac Pete	8700	10	9⅝	9⅞
Pac Pete w	1400	6	6	6
Pantepec	200	⅝	⅝	⅝
Preston	800	6¾	6½	6¾
Sher Wms	800	114	111½	114
Sechnclr	2500	28⅝	28⅜	28⅝
Tr Cont wt	200	41½	41½	41½
Wr Harg	800	1	⅞	⅞

Fonds Mutuels

Cours fournis par A.-M. Kidder & Co

TITRES	Offre	Dem.
All Cdn Com	8.54	9.36
All Cdn Div	6.32	6.93
American Growth	9.14	9.96
Beaubran	32.22	34.99
Canadian Investment	10.16	11.14
Canafund	43.40	45.57
Champion Mutual	6.03	6.62
Commonwealth Inter.	9.00	9.86
C. Inter. Leverage	8.10	8.88
Corporate Investors	10.06	10.99
European Growth	7.03	7.70
D. Inc. Shs. Séries "B"	4.45	4.85
Dominion Equity	17.60	17.96
Federated Growth	5.05	5.52
First Oil And Gas	4.43	4.84
Fonds Collectif "A"	6.16	6.69
Fonds Collectif "B"	5.53	5.88
Fonds Collectif "C"	6.46	7.02
Group Inc.	3.69	4.03
Grouped Income Accum.	—	—
Group Sélectif "A"	—	—
Growth Oil and Gas	8.25	8.66
Investors Growth Fund	6.93	7.53
Investors Mutual	12.90	14.03
Keystone		
Mutual Accumulating Fund	8.93	9.76
Mutual Income Fund	5.47	5.98
N. Amer. Fund of Canada	10.55	11.53
Prêt et Revenue (Mutuel)		
Radisson	4.77	5.24
Regent Fund	5.23	5.74
S. Inv. Mutual of Canada	—	—
Supervised Amer. Fund	8.06	8.14
Supervised Exec 55	45.97	—
Supervised Exec 56	37.72	—
Supervised Exec 57	6.46	—
Supervised Exec 58	6.82	6.89
Supervised Growth Fund	1.96	1.98
Supervised Income Fund	4.50	4.55
Tv Electronic	8.86	9.66
Timed Investment Fund	6.20	6.70
United Accumulative	18.29	19.99

Valeurs au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co., Inc. Montréal

TITRES	Offre	Dem.
Anglo Can Tel A	41	43
Banque d'Economie de Qué.	60	63
Brit. Nfld Corp	2	2½
Can javelin	13	13½
Cie de P. Bas St-Laurent	16½	—
Corp d'Exp. Financière	11½	—
Dupuis Frères Priv.	19	—
Guar Co of N.-A.	225	—
La Prévoyance	200	225
La Sauvegarde	200	—
La Solidarité	55	—
Les Prévoyants	70	75
Rio Tinto	80	90
Soc. d'Adm. et Fiducie	142	—
Trust Gen. du Canada Priv.	34¼	—
volcano A	—	21

MINES HORS LISTE

Cours fournis par la Presse Canadienne

TITRES	Offre	Dem.
Bald Mountain	13½	14½
Glencona	½	1
Indept	7	10
Kenmac	2	4
Lun Echo	23	26
M Oka	45	55
Nipiron	7	9
Nat Mal	18	21
Oklend	3	5
Pascalis	17	20
Quejo	2	4
Rand Mal	3	5
Schott Ch	1	2
Starlight	1	3
W Leys	1	3
Young Dave	17	20

Alta Tnk	100	33¾	33¾	33¾
Advocate	100	580	580	580
C Westing	325	29⅝	29¼	29¼
C Paper	716	43	42¼	43
Con aGs	1425	20⅛	20⅛	20⅛
Deldona	3000	7	7	7
Denison	100	10¼	10¼	10¼
Ford	7	155	155	155
H B Oil G	300	15½	15½	15½
Int Pts 6 p	1	20	20	20
Kerr Add	100	900	900	900
Lob Co A	100	10⅛	10⅛	10⅛
Lob Co B	100	11¼	11¼	11¼
Maclaren A	125	23	23	23
M Lf Mill	280	17	17	17
Moore	1380	50	49⅞	49⅞
Murray	3200	112	105	110
N Hosco	1000	74	74	74
San Ant	800	190	190	190
Steep R	800	700	685	685
Trans Mt	715	14½	14¼	14½
Un Gas	100	20⅝	20⅝	20⅝

Total des ventes: Industries 119,700; Mines et Pétroles [illegible]9,900.

BOURSE DE MONTREAL

MONTREAL (P.C.) — Les métaux de base et les services publics ont fléchi tandis que les pétroles étaient en hausse et que les autres valeurs étaient en général légèrement en baisse à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne, hier.

Les transactions ont été modérées parmi les industrielles, le volume d'actions se totalisant à 119,700. Les transactions ont été plus considérables parmi les valeurs minières avec un total de 559,800 titres.

International Nickel a plongé de 2 3-4 à 80 pour prendre la tête des valeurs minières en baisse. Smelters est tombé de 5-8 à 21 3-4 et Asbestos a fléchi de 3-4 à 33 3-4 tandis que Noranda, à 48 3-4 a fléchi de 1-4.

Les banques étaient en baisse après avoir connu une hausse au cours des trois journées précédentes. La Banque Royale était en baisse d'un point à 78 1-2 tandis que la Banque Canadienne Nationale a fléchi de 1-2 à 70 1-2.

Les papeteries ont regagné un peu de terrain après avoir subi de lourdes pertes plus tôt au cours de la semaine.

BOURSE DE TORONTO

TORONTO (P.C.) — Les valeurs industrielles ont pris un plongeon vers la fin de la journée à la Bourse de Toronto tandis que les valeurs spéculatives ont légèrement progressé durant une journée modérément active.

Les pertes encaissées par les banques, les institutions financières, les services publics, les aliments et les raffineries sont responsables pour le déclin général. Un fléchissement fractionnaire a prédominé chez les industrielles.

Trans-Canada et Interprovincial Pipe Line ont toutefois fait exception à la règle générale. Le premier était en hausse de 1-4 tandis que le second a réalisé un gain de 1 5-8 à l'annonce d'une augmentation de 10 cents des dividendes portées à 70 cents pour 7,620 titres.

C'est Texaco qui a subi la plus lourde perte, soit $2.

Canadian Dyno était en vedette parmi les valeurs spéculatives avec une hausse de 17 cents.

Lake Dufauut a progressé de 15 cents à $4.95 alors que 32,720 actions ont changé de mains.

BOURSE DE NEW-YORK

NEW-YORK (P.A.) — La Bourse a progressé modérément et a terminé avec de faibles gains en dépit de réalisations de portefeuilles dans les compartiments qui avaient récemment montré de l'avance.

L'appel du président Kennedy en vue d'économies dans les dépenses gouvernementales a provoqué une tendance modératrice, tandis que Chrysler baissait à l'annonce de larges pertes.

Ces dernières valeurs, qui avaient monté d'un point, n'avait plus qu'une avance de 3-8 à la fermeture.

Bethlehem était actif, du fait probablement de la nouvelle selon laquelle les profits seraient en hausse. Cela a été confirmé par la suite. La compagnie a en effet payé ses dividendes habituels. Les actions étaient en hausse de 7-8 à la fermeture.

International Business Machines est redescendu de quatre points à 599 1-2. Zenith a avancé de 5 1-8. Les constructeurs d'autos progressèrent légèrement.

Les pétroles s'affaissèrent quelque peu à la suite de réalisations quant à la Jersey Standard, qui par ailleurs fut la valeur la plus activement transigée: 59,600 actions. En deuxième position venait Studebaker-Packard, avec 59,500 actions.

Progression des constructeurs d'avions et de missiles.

Parmi les canadiennes, International Nickel a éprouvé une baisse assez vive en reculant de 2 1-4.

FRUITS ET LEGUMES

MONTREAL. — (P. C.) — Voici telle que publiée par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés, jeudi, aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché Central de Montréal :

Pommes : McIntosh et Cortland $2 à $2.25, Fameuse et Wealthy $1.25 à $1.75, Wolf River $1.50 à $1.75, "C" $1.50, tombées $1 à $1.25 le boisseau. Ail : .40 à .50 la douzaine de paquets. Aubergines : $2 à $3 le boisseau. Betteraves : .40 à .50 la douzaine de paquets, no. 1 .75 à $1 le sac de 50 livres.

Brocolie ; $1.75 à $2 la douzaine. Carottes : .35 à .40 la douzaine de paquets, no. 1 .75 à .85 les 50 livres, $1.75 cellos de 50 livres. Céleri : $2.25 à $2.50 le cageot. Choux : .65 à .75 le cageot ou le sac de 50 livres, choux rouges $1, frisés $1, choux chinois $1 à $1.25 la douzaine.

Choux fleurs : $1.50 à $2, petits $1 la douzaine. Choux de Bruxelles : $3 les 16 pintes. Courges : Marrow 02, Hubbard $2 à $2.50, Pepper $1.25 à $1.50 le boisseau, citrouilles $1.50 à $2.50 la douzaine. Epinards : .75 à $1 le boisseau, $1.75 à $2 les 12 cellos de 10 onces.

Salades : Iceberg 1.25 à $1.50 le cageot, chicorée ou escarole $1 le cageot. Navets : no. 1 $1 à $1.25, no. 2 .75 à .90 les 50 livres. Oignons : .50 la douzaine de paquets, no. 1 petits $1.25, no. 1 un pouce et trois quarts minimum $1.75 à $2, rouges $2.25, type espagnol $2.25 à $2.50 les 50 livres.

Panais : $2 le boisseau. Persil : .40 à .50 la douzaine de paquets. Pommes de terre : no. 1 .95 à $1 les 75 livres, .70 à .75 les 50 livres, .20 les 10 livres, no. 2 ou de terres noires .75 les 75 livres.

Piment : vert doux $1.50 à $2 le boisseau, $1 la boite ,fort $1 les six pintes. Poireaux : .50 à .75 la douzaine. Radis : .35 la douzaine de paquets, $1.75 les 30 cellos. Tomates : rouges $1 à $1.25, roses $1.50 à $2, vertes .70 la boite.

COURS DES DENREES

MONTREAL (P.C.) — Cours des denrées transmis à Montréal, hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois: extra-gros 60—61; A gros 57—58; A moyen 52—53; A poulette 40; B 45; C 28.

Beurre: arrivages courants, admissible 62 3-4—63 3-4; de stockage, non-admissible 61 1-4—62 3-4; frais, de crémeries, enveloppé 64 1-2—66; frais, en gros, admissible 63—64; de stockage, non-admissible 63—63 1-4.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc 31; coloré 32 1-4; en gros, québecois blanc 32.

Pommes de terre nouvelles: Québec .95 à $1.15 les 75 livres, .80 à .85 les 50 livres; N.-B. .80 à .90 les 50 livres, .21 à .23 les 10 livres; I.P.E. $1.35 à $1.40 les 75 livres.

COURS DES BESTIAUX

MONTREAL. — (P. C.) — Les prix des bovins furent fermes et en baisse de $1; mais les prix des autres bestiaux sont demeurés les mêmes sur les marchés de la métropole cette semaine. La demande a été bonne et il y a eu assez d'activité.

Il a eu cette semaine sur les marchés 2,513 bovins, 2,405 veaux, 994 porcs et 709 agneaux et moutons. La semaine dernière, 2,773 bestiaux avaient été mis en vente.

Les bouvillons de choix ont rapporté de $23.25 à $24.85, les bons de $22.25 à $23.25, les moyens de $20 à $22 et les communs de $12 à $20.

Les bonnes génisses se vendaient $20.50, les moyennes de $18 à $20 et les communes de $11 à $18.

Les bonnes vaches variaient de $14.75 à $16, les moyennes de $13.50 à $14.75, les communes de $12.25 à $13.50 et les sujets destinés à la mise en conserve de $5 à $12.25.

Les bons taureaux cotaient de $[illegible] à $19 et les moyens et les communs de $11 à $17.75.

Les bons veaux valaient de $29 à $32, les moyens de $25 à $29, les communs de $15 à $26, les veaux d'herbe de $12 à $16 et les veaux de nourrissage de $16.50 à $20.

Les bons agneaux rapportaient $19.35, ceux de qualités mixtes de $18 à $19 et les communs de $14 à $18.50. Les moutons se vendaient de $3.50 à $10 suivant la qualité.

Au marché de l'ouest, les porcs de catégorie "A" étaient $28.50 et les truies de $18 à $20.

Au marché de l'est, les porcs de catégorie "A" valaient de $27.50 à $28, mais la majorité se vendalent à $27.50 plus 80 cents chacun et les truies, de $17 à $19, mais la majorité de $17 à $18 plus 80 cents chacune.

DOLLAR AMERICAIN

MONTREAL (P.C.) — Le dollar américain a fermé à une prime de trois pour cent en devises canadiennes lesquelles sont demeurées inchangées.

La livre sterling était également inchangée à $2.90 1-8.

Dollar américain: offert $1.03, demandé $1.03 1-32.

—x—

DOLLAR CANADIEN

NEW-YORK (P.C.) — Le dollar canadien est demeuré inchangé à une prime de 97 5-64 comparativement aux devises américaines. Il y a une semaine, il valait 97 5-64.

La livre sterling était en hausse de 1-16 à $2.81 41-64.

Baisse pour la margarine

La production de margarine et de succédanés a fléchi de 2.2 p. 100 en septembre sur un an plus tôt, soit 17,556,000 livres contre 17,951,000, mais comme il y avait eu augmentation tous les mois précédents, le total de janvier-septembre a augmenté de 11.4 p. 100 (135,085,000 livres contre 121,217,000). Les stocks de margarine et de succédanés chez les fabricants, les grossistes et dans d'autres entrepôts totalisaient 5,319,000 livres le 1er octobre, contre 5,784,000 un mois plus tôt et 4,383,000 un an plus tôt.

Le volume du produit national ne suit pas le taux de la croissance économique

OTTAWA. — M. Herbert H. Lank, président de Du Pont of Canada Limited, a présenté à la Commission du tarif une série de propositions destinées à stimuler la production canadienne —et en particulier certains secteurs de l'économie à productivité élevée — au moyen d'une "utilisation constructive des tarifs."

Il dit qu'il est urgent, et de la plus haute importance pour la nation de rétablir prochainement un taux substantiel à long terme de la croissance économique au Canada.

"Par contraste avec un taux de croissance économique de 3.75 pour cent par an, le produit national brut exprimé en volume ne s'est accru qu'au taux de 1.7 pour cent par an depuis 1956. Si notre pays doit seulement absorber le nombre net des nouveaux arrivants sur le marché du travail et ramener le nombre des sans-emploi à un niveau plus normal, le taux de croissance devra être, en moyenne, au cours des cinq prochaines années, de 3.2 pour cent par an.

M. Lank a insisté pour que les tarifs soient employés pour encourager l'utilisation la plus efficace des ressources productives du Canada en concentrant l'effort national sur les produits où les coûts réels sont les plus bas. Par coûts réels, il n'entend pas simplement le coût en dollars, mais plutôt quelque chose qui se rapproche de ce que les économistes entendent par "produit de l'emploi alternatif." Les coûts réels, dit-il, sont simplement la quantité de quelques autres biens ou services auxquels il faut renoncer pour pouvoir produire l'article en question.

A titre d'exemple, les besoins du Canada en nylon polymère, matière de base du fil et des plastiques nylon, pourraient être couverts par la production nationale, comme c'est le cas actuellement, ou encore par importation, avec, disons, l'exportation de blé pour le payement. En heures-homme, le nylon importé serait, dans le deuxième cas mentionné, trois fois aussi coûteux que le nylon fabriqué au Canada.

"Si le payement du polymère importé était effectué au moyen d'exportations d'aluminium, de papier-journal ou de tout autre produit que je connais à l'exception du pétrole brut, son coût réel excéderait celui du polymère fabriqué au Canada. Et j'ai inclus dans les coûts une provision pour le capital-équipement utilisé."

A propos du sérieux déficit de la balance des payements du Canada, M. Lank dit que "la nécessité économique, l'indépendance politique et la prudence financière exigent qu'on y mette fin rapidement.

Plus de touristes au Québec en septembre

Pour faire suite à la hausse enregistrée depuis le début de l'année, le nombre de véhicules étrangers qui sont entrés au pays en provenance des Etats-Unis sur laissez-passer a augmenté de 7 p. 100 en septembre sur un an plus tôt (714,326 contre 667,399). Le total en septembre sur un an plus tôt (714,-326 contre 667,399). Le total de janvier-septembre a avancé de 6.3 p. 100 à la suite de l'augmentation mensuelle (5,623,246 contre 5,292,171). Toutes les régions, sauf le Manitoba, l'Alberta et le Yukon, ont accusé plus d'entrées en septembre qu'un an plus tôt, et toutes, sauf Terre-Neuve et la Nouvelle-Ecosse, durant la période de cumul.

Voici les chiffres de septembre, par région : Terre-Neuve et Nouvelle-Ecosse, 1,300 (1,232 en septembre 1960); Nouveau-Brunswick, 38,821 (36,793); Québec, 74,749 (68,210); Ontario, 530,507 (497,524); Manitoba, 9,174 (9,832); Saskatchewan, 5,072 (5,004); Alberta, 4,390 (4,713); Colombie-Britannique, 48,772 (42,524); et Yukon, 1,541 (1,567).

PETITES NOTES

Dominion Foundries & Steel Ltd. — 1.395 actions ordinaires de Dominion Foundries & Steel Ltd viennent d'être émises conformément à l'exercice d'options consenties en vertu du plan d'option en faveur des employés de l'entreprise et 30 actions privilégiées, 4½% cumulatif, ont été rachetées, d'où 3,553,254 actions ordinaires et 27,837 actions privilégiées, maintenant entre les mainc du public.

Laduboro Oil Limited — a reçu paiement partiel d'une option, représentant 25,000 actions à $1.00 chacune; ce qui porte donc le total en cours maintenant à 1,862,823 actions.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par W.-C. PITFIELD & Co. Ltd., 70, rue St-Paul, Québec — Tél.: 525-4661

TITRES OBLIGATIONS DU CANADA	OFFRE	DEM.
3% perpétuelles	66¾	68
3% décembre 1961	99½	100
5½% octobre 1962	103.5	104.5
4% janvier 1963	100.10	101.10
3¾% septembre 1965	97¾	98¼
3½% mai 1970	91¾	93
4¼% septembre 1972	94⅞	95⅞
4½% septembre 1983	93½	94½

ADDITION OBLIGATIONS DU CANADA	OFFRE	DEM.
D.O.C. 5½% avril 1963	104	105
D.O.C. 5½% avril 1969	103¾	105
D.O.C. 4½% décembre 1962	100.5	101.4
D.O.C. 5½% octobre 1975	103¼	104½
GARANTIES PAR LE PAYS		
C.N.R. 5½% décembre 1964	105	106¼
C.N.R. 4% février 1981	86	87½
C.N.R. 5% mai 1968	100¼	101¼
C.N.R. 5¾% janvier 1985	106¼	107¼

PRODUITS AGRICOLES

Le prix des oeufs reste le même que celui d'hier, sauf pour les oeufs de catégorie Petits qui a subi une hausse de trois (3) cents. Comme ils sont très rares, nous ne devons pas nous surprendre si le prix augmente.

PRIX DES OEUFS

Catégorie, grosseur	A	B	C	D
Ex. gros	52-53	59-60	66-67	74-76
Gros	49½-51	56½-58	64-65	71-73
Moyens	42-43	49-50	57-58	65-66
Petits	25-27	32-34	42-44	48-49
B	35-36	42-43	52-	60-61
C	17-19	24-26	32-35	40-43

Colonne A—Prix aux producteurs
Colonne B—Prix aux postes enregistrés
Colonne C—Prix aux détaillants
Colonne D—Prix aux consommateurs

Dindons	16 livres et plus	22-23	16 et plus	36-38
	6 livres et plus	14-15	5 et plus	32-34
	Moins de 9 lbs	24-25	Moins de 8 lbs	37-38
	de 10 à 16	24-24½	de 8 à 16	38-40

PRIX DES VOLAILLES

Le prix des volailles reste le même que celui de la semaine dernière. Il demeure encore quelques surplus de poules. Les réceptions en général sont bonnes. Les demandes sont régulières et normales pour la saison.

	Prix aux producteurs Poids vivants		Prix aux détaillants Poids éviscérés	
Espèces	Livres	Prix	Livres	A
Poulets de gril	3-4	14½-15	Moins de 3 lbs	25-27
Poulets à rôtir	4-5	14½-15	3-4	25-27
	5-6	17-20	4-5	35-36
	6 livres et plus	22-23	5 et plus	37-40
Poules, moins de 5 livres		7-10	Moins de 4 lbs	26-28
	5-6	10-12	4-5	29-30

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)
Dans l'affaire de l'actif de : PAT AN RAY CONSTRUCTION INC., corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires à Québec au numéro 1025, 26ème Rue, Québec.
DEBITRICE

AVIS est par les présentes donné que PAT AN RAY CONSTRUCTION INC., a fait une cession de ses biens le 20ème jour d'OCTOBRE 1961, et que la première assemblée des créanciers sera tenue à Québec le 10ème jour de novembre 1961 à 11 heures de l'avant-midi au bureau de M. Robert Côté, le Séquestre officiel, en le Palais de Justice.
QUEBEC, CE 25ème JOUR D'OCTOBRE 1961.
JOSEPH MARMETTE & RENE LEFAIVRE
SYNDICS

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR SUPERIEURE
No 111-729
MARIE-ROSE VALLIERES, hôtelière, St-Henri, cté de Lévis,
DEMANDERESSE
VS
GABRIEL TROIE, autrefois de Montréal et Québec et aujourd'hui de domicile inconnu,
DEFENDEUR

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre savoir : L'ACTION CATHOLIQUE — QUEBEC CHRONICLE TELEGRAPH".
(Signé) IRENEE BOURBEAU, D. P. C. S.
BUREAU DU PROTONOTAIRE,
QUEBEC, LE 20 OCTOBRE 1961
COPIE CONFORME
PERRON & PERRON
Procureurs de la demanderesse

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)
Dans l'affaire de l'actif de : RAYMOND-MARIE BOUCHARD, contracteur, 1025, 26ème Rue, Québec.
DEBITEUR

AVIS est par les présentes donné que M. RAYMOND-MARIE BOUCHARD, a fait une cession de ses biens le 20ième jour d'OCTOBRE 1961, et que la première assemblée des créanciers sera tenue à Québec, le 10ième jour de novembre 1961, à 11 heures de l'avant-midi au bureau de M. Robert Côté, le Séquestre officiel, en le Palais de Justice.
QUEBEC, CE 25ème JOUR D'OCTOBRE 1961.
JOSEPH MARMETTE & RENE LEFAIVRE,
SYNDICS

AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné par le soussigné secrétaire-trésorier qu'à la séance des membres du Conseil Municipal de St-Lazarre, comté de Bellechasse en date du 2 octobre 1961, il fut résolu à l'unanimité que le règlement No 99 soit adopté et qu'il soit, par le présent règlement statué comme suit :

CONSIDERANT qu'une demande a été soumise au conseil de la Municipalité de St-Lazarre pour l'obtention de permis de vente de boissons alcooliques selon l'ordonnance de la Régie des alcools de Québec.

CONSIDERANT qu'avis de motion a été donné concernant le présent règlement, en conséquence, il est proposé par le conseiller M. Adélard Aubin, secondé par le conseiller M. Lucien Guillemette et résolu à l'unanimité que le présent règlement No 99 soit et est adopté et qu'il soit statué et décidé ce qui suit :

1—Le présent règlement abroge et annule tout règlement de cette Municipalité avant ce jour pour prohiber ou limiter la vente des boissons alcooliques ou de l'émission de permis à cet effet.

2—Tout règlement qui a pu être adopté par la corporation du conseil de comté de St-Raphaël en vertu de la loi de tempérance du Québec est déclaré nul et sans effet pour le territoire de la municipalité de St-Lazarre.

3—Le présent règlement permet à la Régie des alcools, de Québec d'émettre dans les limites de la Municipalité de St-Lazarre les permis que la loi autorise.

4—Le présent règlement sera soumis à l'approbation des électeurs Municipaux et entrera en vigueur suivant la loi.

5—Le présent règlement sera soumis à l'approbation des électeurs Municipaux par référendum les 6 et 7 novembre 1961 à la salle Publique de la susdite Municipalité. La votation par scrutin secret se fera de dix heures du matin à cinq heures de l'après-midi 10h. a.m. à 5h. p.m.)

ADOPTE.
DONNE A ST-LAZARRE DE BELLECHASSE, CE 2ème JOUR D'OCTOBRE 1961.
ERNEST BROCHU, maire
JOSEPH BILODEAU, sec.-trés.

LA CONGREGATION DE LA FRATERNITE SACERDOTALE

Pointe-du-Lac
District des Trois-Rivières

Emission d'obligations $400,000 — datées du 1er janvier 1948 dont
$50,000 — 3% — échéant du 1er janvier 1949 au 1er janvier 1953 inclusivement
et
$350,000 — 3¼% — échéant du 1er janvier 1954 au 1er janvier 1968 inclusivement.

AVIS DE RACHAT PAR ANTICIPATION

au 1er janvier 1962

LA CONGREGATION DE LA FRATERNITE SACERDOTALE, ci-après appelée la corporation, donne, par les présentes, avis que par l'existence des pouvoirs qui lui ont été attribués par l'acte de fiducie, d'hypothèque, gage et nantissement exécuté par la corporation en faveur de Le Sun Trust Limitée, Montréal, P.Q., fiduciaire, devant Me Paul Boucher, notaire, le 23 mars 1948, et enregistré à la division d'enregistrement des Trois-Rivières le 2 avril 1948 sous le numéro 153087, dont Société d'Administration et de Fiducie, Montréal, P.Q. est maintenant aux droits à titre de fiduciaire en vertu de la Loi 13 George VI, chapitre 126, la corporation rachètera par anticipation le premier janvier mil neuf cent soixante-deux (1962) ci-après désigné comme date de rachat, toutes les obligations en cours de son émission d'obligations en séries 3% et 3¼% datées du premier janvier mil neuf cent quarante-huit (1948) faite en vertu du dit acte de fiducie, au prix du pair (100) pour les obligations échéant du premier janvier mil neuf cent soixante-deux (1962) au premier janvier mil neuf cent soixante-huit 1968) inclusivement avec en plus l'intérêt couru jusqu'à la date de rachat, sur présentation et remise desdites obligations, avec y attachés tous les coupons d'intérêt échéant le premier janvier mil neuf cent soixante-deux (1962) et subséquemment. Le capital desdites obligations sera payable à toute succursale de La Banque Provinciale du Canada dans la province de Québec, au choix du porteur, et les intérêts seront payables à toute succursale de La Banque Provinciale du Canada soit à Montréal, soit à Québec, soit aux Trois-Rivières, au choix du porteur.

Les détenteurs sont en conséquence requis de présenter leurs obligations pour paiement et rachat à la date, aux endroits et de la manière ci-dessus énoncée.

Avis est en outredonné qu'à compter du premier janvier mil neuf cent soixante-deux (1962) les susdites obligations de la corporation cesseront de porter intérêt.

LA CONGREGATION DE LA FRATERNITE SACERDOTALE
(signé) Père REMI PAQUET, c.f.s., Econome général
(signé) Georges Bergeron, c.f.s. Supérieur
POINTE-DU-LAC,
LE 30ième JOUR DE JUIN 1961.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE LES SAULES
COMTE DE QUEBEC

AVIS

Il est en conséquence ordonné et statué par règlement de ce Conseil portant le numéro 46, et ce Conseil ordonné et statué comme suit :

ANNEXION

ARTICLE 1— Le conseil de la corporation de Ville Les Saules décrète, par les présentes, l'annexion des lots numéros : 2384, 2384-A-1, 2384-A-2, 2384-A-3, 2384-A-4, 2384-B-1, 2384-B-2, 2384-B-3, 2384-B-4, 2384-B-5, 2384-B-6, 2384-B-7, 2384-B-8, 2384-B-9, 2384-B-10, situés dans la municipalité de Ville de la Petite-Rivière à la municipalité de Ville Les Saules;

DESCRIPTION TECHNIQUE ET PLAN

ARTICLE 2— La parcelle de terrain annexée en vertu de l'article 1 du présent règlement est décrite comme suit :

"Un lopin de terre étant les lots 2384, 2384-A, 2384-B, du Cadastre officiel de la paroisse de St-Sauveur (Banlieue de Québec) ainsi que toutes leurs subdivisions présentes ou futures et plus particulièrement décrit comme suit :

Commençant au coin angulaire Nord-Ouest du lot 2384, étant la limite entre les paroisses St-Sauveur et de l'Ancienne-Lorette, de là vers le Nord-Est en suivant la ligne limitative entre la paroisse de St-Sauveur d'un côté et les paroisses de l'Ancienne-Lorette et St-Ambroise de la Jeune-Lorette de l'autre côté jusqu'au chemin public connu sous le nom de ROUTE DE LA MISERE; de là vers le Sud en suivant le côté Ouest de la ROUTE DE LA MISERE jusqu'à la ligne limitative entre les paroisses de St-Sauveur et de l'Ancienne-Lorette; de là vers le Nord-Ouest en suivant la ligne limitative entre les paroisses de l'Ancienne-Lorette et de St-Sauveur jusqu'au point de départ".

le tout tel qu'il appert de la description technique et du plan préparés par M. Maurice Drouyn, arpenteur-géomètre, en date du 21 juillet 1961, laquelle description technique est jointe au présent règlement pour en faire partie sous la cote Annexe "A", et lequel plan est joint aux présentes sous la cote Annexe "B", après signature par son honneur le Maire et le Greffier pour fins d'identification;

QUARTIER

ARTICLE 3— La parcelle de terrain annexée en vertu du présent règlement fera partie du quartier no 6 sauf le lot No 2384 qui fera partie du quartier No 4.

ADOPTE A VILLE LES SAULES
CE 16ième JOUR D'OCTOBRE 1961.
(Signé) ..CHARLES-AUGUSTE BRODRI
(Signé) ARMAND BOIS, maire de Ville Les Saules.
(Signé) Charles-Auguste BRODRIQUE, Greffier de Ville Les Saules.
COPIE CONFORME
GUY PINSONNAULT, avocat,
Procureur de la corporation.

Jean Gendron — Georges Falardeau
Robert Monast — T. H. Dunn

J. T. Gendron, Inc.

MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Membres d'Investment Dealers Association of Canada

71, rue St-Pierre, Québec - Téléphone : LA 9-2965

CITE DE QUEBEC

CITE DE QUEBEC
RETOUR A L'HEURE NORMALE DE L'EST
AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné que le retour à l'heure normale de l'est s'effectuera à minuit et une minute dans la nuit du dimanche 29 octobre 1961.

Toutes les horloges devront en conséquence être reculées d'une heure à compter de cette date.

Par ordre,
L.-P. DESJARDINS, Greffier de la Cité.

CITE DE QUEBEC
SOUMISSIONS

AVIS PUBLIC est par la présente donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE D'UN APPAREIL A REPRODUIRE LES DOCUMENTS MICRO-FILMES ET D'UNE LENTILLE SUPPLEMENTAIRE seront reçues d'hui à LUNDI, le TREIZE novembre, à DEUX heures p.m. (heure normale).

Pour tout renseignement supplémentaire et pour les formules de soumissions les soumissionnaires devront s'adresser au Bureau des Archives et Statistiques, Chambre 327, Hôtel de Ville, Québec.

L.-P. DESJARDINS, Greffier de la Cité.

A la campagne Problèmes sociaux A la ville

L'encyclique "MATER et MAGISTRA"

Sensibilité aux exigences du bien commun

Nul n'a le droit de transgresser la loi ... même pour la meilleure des causes. C'est ce que nous rappelle le Saint-Père lorsqu'il écrit : *"les agriculteurs, comme au restes tous les autres travailleurs, doivent se maintenir dans le domaine moral et JURIDIQUE, quand ils mettent en action leurs diverses organisations"*.

Nous touchons là peut-être un des points les plus délicats de l'encyclique, en ce sens qu'aucun secteur de production, aucune classe de la société, du moins chez nous, ne peut se vanter d'être exempt de péchés en ce domaine.

La transgression des lois est passée dans les moeurs de notre société. En effet, quelle classe de la société peut prétendre que la majorité de ses membres ne transgresse pas les lois de l'impôt ou de la circulation, pour ne parler que de celles-là ?

C'est que, la société moderne est souvent enchevêtrée de lois stupides, irréelles ,démodées, discriminatoires, anti-sociales, etc ... Mais, si nous n'avons pas le droit de transgresser la loi, nous avons tout de même le devoir de concilier nos droits et nos intérêts avec ceux des autres professions, pourvu qu'ils soient subordonnés aux exigences du bien commun.

Comment en arriver à concilier nos intérêt avec ceux du bien commun, alors que des lois ne respectent pas nos droits les plus élémentaires ? Prenons comme exemple la loi de l'impôt sur le revenu qui, par ses excès devient anti-sociale ? N'arrive-t-il pas à cette loi de taxer le droit à l'existence des individus ? Quoi de plus facile que d'établir ce qu'il en coûte normalement à une famille pour se procurer le nécessaire ? Or, cette partie du revenu qui doit servir à assurer l'existence normale des individus n'est pas un profit et, sauf le cas d'urgence, ne devrait pas être taxée. D'ailleurs, même cette partie du revenu qui sert à assurer l'existence, n'est-elle pas suffisamment taxée sur l'achat de fournitures familiales ?

Ainsi, les individus se sentant à juste titre lésés dans leurs droits, sont pour ainsi dire forcés de transgresser la loi pour se faire justice. Evidemment, la faute n'engage pas toujours gravement, mais en créant des lois qui ne tiennent nullement compte des réalités, on incite les gens à les transgresser, donc on fait école.

Partant des lois comme celle de l'impôt sur le revenu, les individus ont tôt fait de s'organiser une conscience qui veut que chaque fois qu'ils ont l'impression que leurs droits sont lésés, ils se croient justifiés de passer outre à tel ou tel article de loi.

Un autre domaine où les lois sont transgressées de façon courante, c'est lorsqu'il s'agit du droit d'association des individus. L'autorité religieuse incite les travailleurs de tous les secteurs de la production à s'unir et à lutter pour la reconnaissance du droit d'association.

Or, les compagnies qui engagent des bûcherons par exemple, sont protégés par une loi, contre ce qu'ils appellent l'envahissement du syndicalisme dans leurs chantiers. Les compagnies de papier louent des terres à bois du gouvernement et partant, se font reconnaître des droits de propriétaire, entre autres, celui de devenir émetteur de permis de circulation en forêt. A partir de ce moment, seuls peuvent entrer en forêt, les ouvriers "dociles" et évidemment ... les amis. Or, il arrive que ces mêmes compagnies, lorsqu'elles engagent des bûcherons, leur font payer pension. Donc, le bûcheront dans le camp devrait se faire reconnaître certains droits, entre autre, celui de recevoir les amis de son choix. Mais, si la compagnie locataire du gouvernement a su se faire reconnaître les droits, elle se garde bien de reconnaître les mêmes droits pour ceux qui deviennent ses locataires.

Ainsi, des bûcherons qui désirent entendre parler d'organisation syndicale en dehors des heures de travail, ne peuvent pas recevoir à leur lieu de résidence les amis de leur choix, à moins que les amis ne transgressent la loi et pénètrent sans permission.

Une loi est créée pour protéger les arbres de la forêt contre l'incendie et c'est cette même loi qui sert à protéger les gros contre les petits, les patrons contre le droit d'association et qu'arrive-t-il ? Des organismes syndicaux ont fait leur apparition chez nous, les uns à caractère international et pas toujours d'un commerce agréable, les autres cherchant à respecter le domaine moral et juridique dans leur action.

L'U.C.C. a demandé à maintes reprises aux autorités gouvernementales présentes et passées d'amender la loi de façon à permettre l'organisation syndicale des bûcherons en forêt. Nous savons qu'à peu près tous les moyens ont été employés pour qu'une loi aussi stupide et injuste soit amendée ... et les gouvernants ne bronchent pas.

Le problème est le suivant : ou bien nous respectons la loi et nous laissons pénétrer les unions internationales sans âme, ou bien nous transgressons la loi pour ne pas nous réveiller un bon matin littéralement débordés d'organisations pas tellement désirables.

Ou bien nous respectons la loi et nous abandonnons les bûcherons à leur sort, ou nous transgressons la la loi pour leur porter secours, car certaines compagnies, et pas les moindres, abusent de façon dégoûtante de la santé des hommes dans les camps.

Le véritable coupable dans tous ces cas, c'est l'autorité gouvernementale, qui consciemment ou non, fabrique ou entretient des lois inapplicables au su et au vu de tous et qui, par conséquent, éduque indirectement le peuple dans les meilleures façons de transgresser les lois. C'est ainsi qu'on finit par croire que les lois n'ont de raison d'être que pour protéger nos intérêts personnels et brimer les droits des autres.

Le gouvernement a institué une loi dite des Marchés agricoles du Québec afin de donner une certaine puissance légale d'action au syndicalisme agricole. Qu'avons-nous rencontré depuis l'avènement de cette loi ? des mesures légales, sur mesures légales pour tenter d'embêter les producteurs par tous les moyens possibles.

Le plus étrange, c'est que les petites gens ont beau avoir des lois pour les protéger, les financièrement puissants ont toujours l'argent pour contourner "légalement" les lois, tandis que l'économiquement faible n'a pas les moyens de se payer le luxe de le faire "légalement". Donc, celui qui a les moyens contourne "légalement" les lois et Dieu sait combien c'est facile, injonctions, etc ..., tandis que celui qui n'a pas les moyens est souvent pris pour transgresser la loi ou crever. Evidemment, ça fait peut-être moins "distingué" devant les hommes, mais lequel des deux est le plus coupable ?

Le travail d'organisation syndicale et coopérative n'est pas une sinécure pour quiconque s'y donne entièrement et c'est pourquoi l'appréciation toute paternelle du Saint-Père à cet égard nous permet une pose rafraîchissante, encourageante : *"Il* Nous est agréable à cette occasion de féliciter ceux de Nos *fils qui s'emploient de par le monde entier, dans les organisations coopératives, professionnelles et syndicales, à la promotion économique et sociale de quiconque travaille la terre"*.

Guy HAMEL

"Perles" et vérité au sujet des "syndicats de boutique"

Un petit livre vient de paraître : il s'intitule "Syndicaliste, qui es-tu ?" L'auteur s'appelle M. Pierre Dansereau. Dès l'avant-propos, l'auteur lui-même déclare qu'il n'est pas antisyndicaliste. Etait-il nécessaire de prévenir le lecteur ? Voici un petit échantillon, tiré de la page 63-64, où l'auteur parle des syndicats de boutique :

"Par ce terme de syndicat de boutique, on entend un groupe d'employés d'une entreprise donnée s'unissant au sein d'une association locale, pour la recherche de leur bien-être collectif, sous la direction officielle ou officieuse de la partie patronale.

Nos lois ouvrières défendent aux patrons de former ou de "dominer" une union ouvrière. A titre d'exemple seulement, l'interdiction à cet effet contenue à l'article 20 de la Loi des Relations Ouvrières du Québec peut être mentionnée.

Les centrales syndicales FAT-CIO, les "Teamsters", la CSN fulminent sans cesse contre la formation et l'existence des syndicats de boutique.

Malgré tout, il s'en forme tous les jours ... Pourquoi ? La raison en est simple : le bon sens pratique des ouvriers existe encore.

Les ouvriers savent à quoi s'en tenir sur les syndicats et unions. Ils ne veulent pas toujours prendre le risque d'une grève longue et coûteuse, déclenchée, maintenue et prolongée, réglée enfin, plus ou moins sans leur consentement. Ils savent d'expérience à quelles manipulations silencieuses et efficaces donnent lieu les scrutins d'unions ... Ils n'ignorent pas que l'union peut les forcer à faire la grève ou à y mettre fin uniquement pour des questions de prestige et sans considération de l'intérêt réel des membres ... Ils redoutent les menaces, les coups dont ils peuvent être victimes s'ils ne sont pas parfaitement dociles aux ordres de l'agent d'affaires.

Une fois l'union dans la place, certains d'entre eux subiront les représailles de l'agent d'affaires. L'ouvrier congédié par l'intervention du syndicat pourra difficilement retrouver un emploi. En effet, s'il veut demeurer dans le même métier, ou le même genre d'ouvrage que celui qu'il avait précédemment, il se heurtera de nouveau à l'union qui vient de le faire congédier, souvent au même agent d'affaires.

De toute façon, le patron prêt à embaucher, hésitera devant le veto de l'union et retirera son offre d'embauche plutôt que de risquer d'avoir des ennuis ...

Les ouvriers savent tout cela et bien d'autres choses encore. Ils se disent que par le syndicat de boutique, ils obtiendront des concessions de la part de la direction de l'entreprise. Non sans raison, ils pensent qu'il y aura toujours moyen de faire pression sur le patron par la menace, murmurée au bon moment, de se jeter dans les bras de la FAT-COI, dans ceux des "Teamsters", ou dans le giron de la CSN.

Avec un minimum de risques, d'agitation et de discussions, les ouvriers trouvent bénéfice à l'affaire. Le patron aussi.

On conçoit la fureur des colosses ! On comprend aussi que sans les abus du syndicalisme officiel, les syndicats de boutiques n'existeraient pas. Ces derniers ne se fondent et n'opèrent que par la complicité et la coopération étroite des employés".

Que pensent les lecteurs des propos de cet homme non anti-syndical ?

Contentons-nous de relever quelques points :

L'auteur, n'oublions pas qu'il est un avocat, admet que les syndicats dominés par les employeurs sont illégaux mais que malgré tout, il s'en forme tous les jours. Pourquoi, demande-t-il ? Et la réponse est simple et spontanée : le bon sens pratique des ouvriers existe encore ! Etrange réponse de la part d'un avocat; serait-ce la loi qui n'a pas de bon sens ? Appartient-il à un avocat de conseiller aux ouvriers de se placer dans l'illégalité ? Nous en doutons et croyons que la vérité est autre.

Que veut l'employeur qui domine "son" syndicat, qui le contrôle, sinon empêcher la formation d'un syndicat authentique et libre ? Un syndicat, ainsi contrôlé, qui souvent se dit "indépendant", reste isolé des autres syndicats et n'est pas affilié à une centrale syndicale; il obéit aux pressions de l'employeur dans la désignation de ses officiers et dans l'établissement de la politique en matière de salaires et de conditions de travail; il renonce, dans la poursuite de ses objectifs, à utiliser les moyens habituels prévus par la loi : la conciliation, l'arbitrage et même la grève.

Peut-on encore parler d'hommes libres, conscients de leurs droits et de leurs responsabilités, de "bon sens pratique des ouvriers ?" Pour moi, il faut plutôt parler de syndicat d'esclaves, d'un fantôme de syndicat derrière lequel se cache le patron et où les intérêts des travailleurs sont brimés.

..."Ils (les ouvriers) se disent que par le syndicat de boutique, ils obtiendront des concessions de la part de la direction de l'entreprise ... Avec un minimum de risques, d'agitation et de discussions, les ouvriers trouvent bénéfice à l'affaire. Le patron aussi."

Nous sommes d'accord pour le minimum d'agitation et de discussions : il est facile d'entrer dans un syndicat de boutique; on dit ouvertement que le patron est favorable, la preuve c'est que tous les amis du patron, les gens du bureau, les contremaîtres sont déjà les premiers dans le syndicat; on ne parle pas d'incapacité de payer de l'entreprise. C'est tout le contraire si les travailleurs veulent entrer dans un syndicat "libre"; il faut se cacher comme si on faisait une chose répréhensible; les contremaîtres disent que le patron n'aime pas cela, que ça peut nuire à leur avancement; non seulement on décourage les ouvriers, mais on va même jusqu'à les menacer.

Mais quand l'auteur affirme que les ouvriers trouvent bénéfice à l'affaire, nous ne comprenons plus. Comment le syndicat du patron peut-il défendre les intérêts légitimes du travailleur auprès du patron ? Comment les ouvriers peuvent-ils améliorer vraiment leurs conditions de travail s'ils sont dominés par leur employeur tout comme en 1900 ? Et on sait ce qui se passait alors !...

De plus, est-ce le syndicalisme de boutique ou le syndicalisme libre qui a fait pression auprès des gouvernements pour obtenir les lois sociales existantes aujourd'hui dans notre pays ? Qui les a demandées ces lois ? Qui a forcé les gouvernants à les adopter ? Les patrons ? Non; les professionnels ? Non; non pas que ces personnes étaient opposées en général à ces mesures, mais elles en avaient moins besoin et n'étaient pas intéressées au point de prendre l'initiative de les réclamer. Ceux qui les ont obtenues, ce sont les ouvriers syndiqués, dans le syndicalisme libre et non pas les membres des syndicats de boutique. Qu'on fait ces syndicats contrôlés par l'employeur pour améliorer la législation ? Rien, absolument rien ! Ils sont demeurés et demeurent encore isolés, à l'ombre du patron, loin des autres travailleurs syndiqués. Ils n'appartiennent à aucun mouvement, n'assistent à aucun congrès, ne présentent aucun mémoire aux gouvernements.

Et si on parle d'éducation sociale et syndicale des travailleurs, qui est la fonction la plus haute du vrai syndicalisme, que peut-on dire ? Dans les syndicats libres, des centaines de milliers de dollars sont consacrés annuellement à l'éducation; c'est à cela qu'une partie de la cotisation est consacrée. Où va la cotisation versée par les membres des syndicats de boutique ? Comme elle n'est dépensée ni pour payer des négociations longues et difficiles avec leur employeur, ni pour l'éducation, elle sert à organiser des "petites soirées" ou des "petites excursions" qui jusqu'à maintenant n'ont pas particulièrement contribué au relèvement de la classe ouvrière !

Il est évident pour nous que ce syndicalisme d'esclaves qu'est le syndicat de boutique est une véritable disgrâce dans notre société actuelle qu'ont dit évoluée.

Voilà matière à réflexion pour les personnes sincères et honnêtes qui cherchent la vérité. Faute d'espace, nous n'avons encore rien dit de ce que demande l'Eglise catholique à tous ses fidèles, tant d'ouvriers que patrons catholiques ,en matière de syndicalisme; il faudra peut-être y revenir un jour et là encore, voir où est la vérité.

Jacques Villeneuve

L'instruction agricole un précieux trésor

St-Paul-de - Montmagny, paroisse aux terres accidentées, est habitée par de robustes gars de chantiers, mais surtout par des cultivateurs tenaces. Ceux-ci réussissent à tirer la subsistance de toute leur famille, d'un sol ingrat et rocheux. Dans cette paroisse ayant comme horizon les Apalaches. On compte au moins deux diplômés des écoles d'agriculture, à savoir, M. Henri Talbot, cultivateur, et M. Roger Blais, agronome.

Celui-ci, B.A. de l'Université Laval 1944 (ancien du Collège de Lévis), L.S.A. de l'Université de Montréal 1949 (ancien de l'Institut agricole d'Oka, maitre ès science de l'Université Purdue, a "tâté le pouls" du fonctionnaire, à titre d'économiste agricole au ministère de l'Agriculture. En 1951-52 avant de devenir propriétaire actuel de l'agence de publicité agricole "A-CREX", et enfin, secrétaire-gérant des "ENGRAIS CHIMIQUES du Québec Incorporé. Laissons l'agronome Blais à sa "barque" qu'il conduit bien, et faisons connaissance avec son ami, M. Henri Talbot.

Fils de M. Ludger Talbot, décédé, il appartient à une famille authentiquement rurale, puisqu'outre l'abbé Aimé Talbot, professeur de philosophie au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, ses autres frères sont cultivateurs. Louis a bénéficié, lui aussi, d'un cours agricole. Il a d'abord pris le goût de l'étude dans le cercle des jeunes agriculteurs de St-Paul dont il fut le secrétaire de 1938 à 1945. Henri participait, en 1941, sous les instances de votre humble chroniqueur, alors propagandiste, au concours du Mérite agricole juvénile; à ce concours, il s'est placé premier dans la classe des non-diplômés. Cet honneur lui valut un cours d'agriculture qu'il fit à l'Ecole supérieure d'Agriculture de La Pocatière.

Nanti de son diplôme, en 1943, il retourne cultiver sur la ferme paternelle améliorée, par la suite, d'après les principes du concours de ferme dont il fit partie de 1945 à 1949. Il élève 18 vaches croisées Ayrshire, et outre la culture mixte, il s'intéresse à celle des patates (5 arpents), de la fraise (1 arpent) et des légumes variés. C'est un adepte des pâturages fertilisés. Il en a rajeuni six arpents, en suivant les conseils du technicien agricole, Roger Blais.

Le troupeau loge dans une grande-étable moderne construite en 1955. Appréciant beaucoup l'ordre, M. Talbot voit à ce que rien ne traine sur sa ferme qu'il a d'ailleurs enjolivée par un lac artificiel ensemencé de truites magnifiques. Son domaine agricole apporte l'aisance à sa petite famille composée de sa laborieuse épouse, née Marie Lafrenière, de Claude et Claudette (jumeaux de 13 ans), de Ginette, 11 ans, Liliane, 9 ans, Diane, 8 ans, Nicole, 7 ans, et encore d'un couple de jumeaux; Jean-Pierre et Jean-Paul, 4 ans.

M. Talbot met plus que jamais sa confiance en l'instruction pour réussir sur une ferme. "Si j'avais eu une 9ème année, au lieu d'une 7ème, lors de mon cours agricole, j'en aurais profité davantage, précise-t-il. Mon intention n'est pas d'obliger mes garçons à rester sur la terre, dit-il, mais je veux leur prodiguer les trésors de l'instruction." Et poursuivant dans la même veine, il ajoute : "Mon fils, Claude, est fier du métier de son père. Dès qu'il revient à la maison pour les vacances, ça ne lui coûte pas d'enlever ses habits de collège; au bout d'une heure, il est rendu sur la terre pour travailler".

M. Talbot, avons-nous appris, n'est pas un fainéant. Vendeur de lait en nature dans le village de St-Paul, il dit: "Cinq heures du matin ne me prend jamais dans le lit". Aussi, je commence ma tournée à 7 heures".

Un cultivateur de cette trempe qui possède une solide instruction exerce une influence heureuse dans sa paroisse, en faisant partie des organisations religieuses, agricoles et sociales: Ligue du Sacré-Coeur, choeur de chant, Cercle Lacordaire, Union Catholique des Cultivateurs, Société coopérative agricole, et quoi encore. A tout événement, c'est l'un des cultivateurs les plus consultés de ses compatriotes.

Voilà, en définitive, un exemple patent de ce que peut faire un cours agricole pour former un cultivateur qui restera fidèle à la terre et à tout ce qu'elle représente de beau, de bon et de bien !

HENRI LACOURCIERE,
Agronome-publiciste.

La doyenne de nos coopératives agricoles fête ses 50 années

Des événements qui ont pu se dérouler sur la scène de la vie agricole, en ces derniers temps, nul plus que celui de la célébration du cinquantenaire de la doyenne de nos sociétés coopératives agricoles, la S.C.A. de la Vallée d'Yamaska, a droit à la vedette.

M. Paul Boucher, du Service de l'Information au ministère de l'Agriculture du Québec, délégué aux fêtes solennelles qui ont marqué ce jubilé nous en communique le rapport suivant: Née en 1911, cette société compte maintenant 354 membres. Son actif est aujourd'hui de $442,500; au cours du dernier exercice financier, elle a fait $505,300 d'affaires.

Au moment de sa fondation, le service agronomique était inexistant, puisque nos quatre premier agronomes n'ont eu leurs diplômes qu'en 1912. Cette coopérative fondée pour assurer la vente du tabac a évolué selon les exigences de ses membres. Elle satisfait toujours aux mêmes besoins, mais elle s'occupe aussi de la fourniture d'utilités professionnelles, puis de l'exploitation d'un service de mise en conserve, à Ste-Brigide, et enfin du transport d'animaux de boucherie vers les abattoirs.

Cette fête a débuté par une messe pontificale célébrée par S. E. Mgr Firmin Courtemanche, P.B., évêque de Fort Jamieson (Rhodésie), un enfant de St-Césaire. Le R. P. Jacques Cousineau, S.J., a commenté la récente encyclique "Mater et Magistra". Il a insisté sur les exigences spirituelles du travail agricole: le goût de la justice, l'esprit de fraternité, la charité du Christ.

Plusieurs centaines de personnes ont pris part au banquet de ce jubilé d'or, présidé par M. Alfred Ducharme, président de la Coopérative. M. Rosaire Messier, vice-président de la Coopération et président du comité du jubilé, a souligné qe cette fête était un acte de foi en l'avenir de la coopération. Il a invité M. G.-E. Turcotte à agir comme maitre de cérémonie pour le reste de la réunion.

M. Turcotte a présenté les orateurs suivants: MM. les maires Laurent Neveu et Josaphat Denicourt, de St-Césaire; M. Sarto Gingras, gérant et officier de la Coopérative depuis 38 ans, qui a parlé au nom des employés; M. Henri Mirault, président de la coopérative-soeur de St-Jacques-de-Montcalm; M. Rosaire Roch, assistant du vice-président de l'Imperial Tobacco. Cet orateur a dit la nécessité de l'amélioration, de l'uniformisation toujours progressive de la production. Lui ont succédé à la tribune, M. Albert Desrosiers, vice-président de la Corporation des agronomes; M. Adélard Bellemare, président de la Coopérative Fédérée, qui a soulignée la nécessité de l'émulation entre producteurs, celle-ci ne voulant pas dire une rivalité de mauvais aloi; M. François Boulais, député de Rouville, et M. Marcel Boivin, député de Shefford, ont aussi félicité les coopérateurs.

Invité à prendre la parole, M. S.-J. Chagnon, sous-ministre adjoint de l'Agriculture à Ottawa, s'est dit convaincu que demain la coopération sera encore plus nécessaire qu'aujourd'hui. De son côté, le Dr Ernest Mercier, sous-ministre de l'Agriculture à Québec, a résumé les grandes directives à la base des progrès futurs: la stabilité des entreprises, leurs spécialisation, régionalisation et réglementation basées sur une saine coopération de tous les intéressés.

Mgr David Petit, vicaire général du diocèse de St-Hyacinthe, a tiré les conclusions de la journée, conseillant aux agriculteurs d'être tous des coopérateurs, d'étudier et d'approfondir les enseignements de l'Eglise, prenant soin d'être prompts à écouter, lents à parler et doucement patients avant d'agir.

Une soirée récréative et musicale a terminé cette fête magnifique.

L'Encyclique "MATER ET MAGISTRA"

Ce qu'en dit un journal catholique polonais

L'hebdomadaire catholique "Tygodnik Powszechny" a publié dans son numéro du 27 août un long commentaire sur la dernière encyclique. Après avoir analysé en détail les passages les plus significatifs de l'encyclique, l'auteur de l'article, le J. Joseph Majka, dans un chapitre que nous traduisons ci-dessous, tire les conclusions qui se dégagent à ses yeux de "Mater et Magistra".

"C'est non seulement la troisième partie, mais toute l'encyclique qui constitue sans aucun doute le document le plus caractéristique de notre temps. La presse le rattache parfois à la période préconciliaire et il est certain qu'elle contient beaucoup de choses ayant trait à l'esprit du concile et en particulier à l'esprit du pape actuel.

"Le réalisme de l'encyclique "Mater et Magistra" est très frappant. Le point de départ de l'examen des problèmes particuliers est constitué avant tout par une analyse claire et précise de la réalité. L'auteur ne ferme pas les yeux sur les transformations qui s'opèrent et les tendances de ces transformations; il est loin de l'esprit doctrinaire et de la simplification des problèmes, il évite les solutions faciles, uniformes, surtout lorsque ce sont des circonstances particulières au lieu et du temps qui doivent décider de la forme définitive de ces solutions. Malgré cela et peut-être justement à cause de cela, les termes de l'encyclique sont non pas vagues, mais concrets et précis.

"Le réalisme de l'encyclique se manifeste également dans le fait qu'elle est tout à fait apolitique. Le pape n'entre pas dans la polémique avec telle ou telle idéologie ou telle tendance politique. Il semble que Jean XXIII considère que les résultats scientifiques et économiques, les succès du génie humain et non les doctrines politiques, doivent devenir les points de départ de transformations et de réformes sociales. Cela ne signifie pas, cependant, que l'encyclique se déclare en faveur du déterminisme social; bien au contraire, elle met en garde contre lui, soulignant nettement que tous les changements sociaux sont l'oeuvre des hommes et dépendent de leur décision. Cela signifie simplement que le pape croit au bon sens des hommes et qu'il a confiance dans les résultats obtenus par la science, de même que dans les résultats des sciences sociales.

"L'expression de cette confiance apparait dans une sorte "d'ouverture" de l'encyclique. Le pape est prêt à remarquer la vérité partout où elle se manifeste, même dans les idéologies qu'il appelle "incomplètes"; il est également prêt à louer toute initiative saine et utile, entreprise pour le bien de l'homme et l'amélioration de l'ordre social, indépendamment du fait qu'il s'agit d'une initiative prise par des chrétiens, des catholiques ou des personnes d'une autre confession. C'est pour cette raison que le pape loue les syndicats qui travaillent en se fondant sur les bases de la justice naturelle, il les énumère et ne ménage pas les mots de reconnaissance à certaines institutions, telles que l'O.I.T., la F.A.O., etc.

"Enfin, Jean XXIII a, sur la question sociale, une vue beaucoup plus large que ses prédécesseurs. Alors que les questions sociales traitées dans les encycliques précédentes concernaient directement les pays européens et ceux de l'Amérique du Nord seulement, c'est-à-dire les pays qui ont déjà un certain niveau industriel, "Mater et Magistra" traite des questions sociales globalement et se rapporte à tous les secteurs de l'économie sociale. C'est l'homme en tant que membre d'une grande famille humaine qui a dominé toute la terre et qui dominera demain probablement tout le cosmos, qui se place au premier plan. Le fait que le monde devient en réalité un tout uni, montre de la façon la plus claire l'unité de l'homme et de la nature.

"C'est pour cette raison peut-être que l'humanisme de l'encyclique "Mater et Magistra" est aussi large. Le pape voit très bien et apprécie le rôle de la chrétienté et de l'Eglise dans le monde, et en attend beaucoup, mais il conçoit que cette chrétienté doit servir l'homme et se préoccuper de sa perfection et de son développement. Il s'agit pour lui du bien intégral de l'homme, du développement intégral de sa personnalité. Ce développement intégral est à ce point à la fois temporel et surnaturel que dans son encyclique le pape ne fait aucune distinction.

"Tous ces traits de l'encyclique sont la cause du vif intérêt que celle-ci a suscité. Le pape n'y parle pas seulement aux catholiques; il s'adresse à tous les hommes de bonne volonté du monde entier".

("Informations catholiques internationales", 15 sept. 1961)

Nouvelles syndicales

La Fédération du Textile (C.S.N.) condamne l'attitude de la compagnie Belding Corticelli qui refuse d'accorder à ses employés de Way's Mill, les mêmes salaires qu'à ses ouvriers de Coaticook. Les travailleurs de Way's Mill se sont mis en grève, le 5 septembre 1961 et la compagnie a fait établir quelques microphones sur les lignes de piquetage pour "connaître leur point de vue". Peut-être serait-il plus simple de négocier de bonne foi.

Le syndicat des camionneurs s'est dit prêt à reprendre les séances d'arbitrage dans le cas de la grève qui dure depuis la mi-mai à la compagnie de transport Guilbault Inc. Le représentant des grévistes a précisé, en réponse à une affirmation du président de la compagnie, que le conflit ne se situait pas entre les grévistes et les "nouveaux employés" mais bien entre le syndicat et la compagnie. Il a aussi nié une affirmation selon laquelle le syndicat des employés de la compagnie était décertifié. On sait que la compagnie a tenté d'obtenir la décertification.

La Fédération des employés de commerce et de bureau (C.S.N.) a transmis à la Commission des relations ouvrières, treize requêtes en reconnaissance syndicale, visant les employés de 84 magasins de chaussures de la région de Montréal. C'est l'aboutissement d'une vaste campagne d'organisation dans ce secteur.

CINQUANTE-QUATRIEME ANNEE No 16,699 — CANADA

L'ACTION CATHOLIQUE

QUEBEC, VENDREDI 27 OCTOBRE 1961 PAGE 9

Confiez vos travaux d'IMPRESSION, de RELIURE et de PHOTOGRAVURE aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

Annoncez régulièrement dans l'"ACTION CATHOLIQUE", le grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

Une Corporation des courtiers en immeubles

(Par Roger Bruneau)

Le premier ministre Jean Lesage a déclaré qu'il était en faveur d'un projet de loi régissant la corporation des courtiers en immeubles et que les conseillers juridiques du gouvernement étudieront la question pour qu'une législation soit présentée à la prochaine session.

La Corporation des Courtiers en immeubles de la Province de Québec a en effet demandé à M. Jean Lesage, premier ministre de la province, de faire adopter une loi selon laquelle toute personne qui veut pratiquer la profession de courtier en immeuble devra obtenir un permis qui serait émis par un officier du Gouvernement Provincial.

Le projet de loi proposé par la Corporation contiendrait les dispositions règlementant l'exercice de la profession et définirait d'une façon précise les actes qui sont défendus aux courtiers en immeuble sous peine de perdre leur permis et de se voir imposer une amende. Les courtiers devraient fournir des polices de garantie relativement aux argents qu'ils détiennent en fiducie.

Le mémoire présenté à M. Lesage dit qu'actuellement, Il n'existe aucune règlementation sur le courtage immobilier dans la province de Québec, et que dans les conditions actuelles, toute personne peut agir comme courtier ou agent d'immeubles, en plaçant simplement une annonce d'une propriété offerte en vente dans un journal et en s'intitulant agent d'immeubles.

La Corporation dit qu'il résulte du manque de règlementation que le public ne peu pas savoir si le courtier est qualifié pour le représenter adéquatement et le public est, par le fait même, à la merci de ceux qui veulent l'exploiter.

"Sans une loi sur le courtage immobilier, le public ne sera jamais protégé et il incombe au Gouvernement de la Province d'agir dans ce domaine" ajoute le document.

Le président de la Corporation, M. Jean Desrosiers de Montréal, ainsi que MM. T. Gordéon McArthy et Frank Spénard, premier et second vice-président étaient accompagnés d'une imposante délégation de la Corporation lors de la présentation du mémoire au premier ministre.

Les courtiers en immeubles au Parlement

L'hon. G.-D. Lévesque, l'hon. Lesage, M. Jean Desrosiers

Espoir de la fin de la guerre de 7 ans entre la France et l'Algérie

PARIS (Reuters) — En dépit d'une nouvelle vague de violence et d'une tension accrue en Algérie et en France, on entretient un espoir que bientôt prendra fin cette guerre qui dure entre les deux pays depuis sept ans.

Encore lundi en Algérie, trois musulmans ont été tués et un quatrième a été blessé lorsque des forces de sécurité ont eu une escarmouche avec des manifestants. En Europe, un homme a été trouvé mort dans son automobile.

Les nouveaux espoirs de règlements sont basés sur une déclaration faite, par le ministre de l'Information du gouvernement rebelle algérien, M. Mahammed Yazid, qui a laissé entendre, à Tunis, hier, que non seulement les musulmans se préparaient à négocier, mais aussi à donner une garantie de sécurité aux Européens vivant en Algérie.

Il a dit également que lorsque les Algériens vont commencer à appliquer leurs mesures "d'organisation et de discipline", le 1er novembre, septième anniversaire de l'insurrection, "rien ne sera fait contre les Européens" afin de convaincre les Européens de leurs bonnes intentions.

De bonnes sources, on apprend de Tunis que les rebelles "annonceront mardi une nouvelle importante en ce qui a trait à une reprise des négociations".

Manifestations

Dans les principales villes d'Algérie, hier, les soldats et la police étaient sur pied pour surveiller le mouvement des femmes et des enfants qui ont manifesté dans les rues pour marquer le cinquième anniversaire de la capture, par les Français, de Mohammed Ben Bella, aujourd'hui, vice-président du "gouvernement provisoire algérien".

A Alger, de nombreux Européens ont obéi aux ordres de l'Organisation de l'Armée secrète de ne pas sortir de la maison. Mais les terroristes de l'extrême droite ont encore lancé des bombes au plastic saccageant trois boutiques musulmanes.

A Paris, des étudiants de la gauche ont manifesté dans les rues contre la police. A Nice, la police enquête dans le but de découvrir les auteurs de lettres réclamant des "taxes" de 2,000 à 20,000 nouveaux francs d'environ $400 à $2,000 de riches résidants.

Les prêtres catholiques et les pasteurs protestants ont lancé un appel aux Français, lundi, leur demandant de cesser leurs actes de violence. Du haut de la chaire, dans les églises catholiques, on a lu des messages des cardinaux et archevêques français qui ont déclaré que ceux qui persistent à outrager les musulmans risquent de se rendre responsables d'une guerre civile.

Un appel semblable provenant du Conseil de la Fédération protestante de France sera lu dans les églises protestantes dimanche prochain.

Des inconnus menacent un journaliste

Un journaliste de Québec, attaché à la Tribune des Courriéristes Parlementaire de la province de Québec a révélé que son épouse et lui ont reçu plusieurs téléphones anonymes d'une ou de plusieurs personnes.

L'interlocuteur après s'être informé s'il se trouvait bien chez M. X., a proféré des invectives peu élogieuses à l'égard de ce journaliste, l'accusant d partisannerie politique dans les comptes rendus qu'il fait au sujet de l'enquête Salvas.

L'interlocuteur serait même allé jusqu'à proférer des menaces de mort contre ce journaliste.

Les appels ont été fréquents entre trois heures et onze heures hier soir, et la victime de ce sadique a dû décrocher son appareil téléphonique pour pouvoir trouver un peu de sommeil.

Ce journaliste, cependant ne s'en fait pas avec cet incident qu'il ne prend pas aux sérieux.

A l'Université de Sherbrooke

SHERBROOKE. — (Spéc.) — En juin dernier, la Faculté de Pédagogie de l'Université de Sherbrooke, vient de déclarer le doyen de M. Pierre-H. Ruel, a présenté un mémoire au Comité d'Etude sur l'Enseignement technique et professionnel. Ce document, d'une centaine de pages, fut élaboré à partir d'une enquête auprès des professeurs de l'enseignement spécialisé; il établissait les exigences académiques et pédagogiques que devaient rencontrer les professeurs pour satisfaire adéquatement au programme d'études des Instituts de Technologie; il proposait, enfin, un programme de formation des professeurs de l'enseignement spécialisé (technique).

La proposition est triple. La Faculté de Pédagogie offre premièrement un certificat de pédagogie en enseignement spécialisé. deuxièmement, un diplôme supérieur en pédagogie en enseignement spécialisé et enfin, un baccalauréat en pédagogie (option sciences technologiques). Le Comité d'Etude a reçu ainsi une des premières propositions qui, prenant conscience de l'ensemble, esquisse un programme nettement approprié à la formation des professeurs de l'enseignement technique.

Le Canada participe à des recherches historiques

Le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, l'honorable Walter Dinsdale, a annoncé que le Canada va se joindre à d'autres pays en vue d'aider à sauver d'anciens vestiges nubiens de l'inondation qu'entraînera la construction du barrage d'Assouan, en Haute-Egypte.

De concert avec l'Université de Toronto le Musée national du Canada travaillera à sauver des vestiges antérieurs aux dynasties égyptiennes dans une région presque inexplorée mais riche en vestiges des premiers hommes dans la célèbre vallée du Nil.

Le proesseur Philip Smith, du Département d'anthropologie de l'Université de Toronto, qui sera prêté au Musée national du Canada, sera chargé de diriger l'expédition canadienne. Au cours de l'hiver prochain, il effectuera un relevé du terrain en question et consultera d'autres égyptologues, des fonctionnaires de la République arabe unie et des fonctionnaires de l'UNESCO. C'est sous l'égide de l'UNESCO que ce programme gigantesque de sauvetage sera effectué. L'intervention de cet organisme remonte à 1959 alors que les gouvernements de la République arabe unie et du Soudan lui ont demandé de l'aide financière, scientifique et technique en vue de la préservation de trésors artistiques et historiques dans la partie de la Nubie égyptienne et soudanienne qui sera inondée par le lac qui résultera de la construction du barrage d'Assouan, en Haute-Egypte.

Conservatisme prudent

TORONTO. — (P. C.) — M. Donald C. MacDonald, leader du Nouveau Parti Démocratique d'Ontario, a déclaré, que le nouveau leader du parti progressiste conservateur ontarien, M. John Robarts, est pétri dans "un conservatisme prudent."

Il a dit que ce fait devient évident quand on réalise que M. Robarts n'a pas voulu pa[r]ler de politique gouvernementale au cours de sa campagne.

Les Catholiques invités à susciter un cinéma éducatif

ROME. — (C. C. C.) — Le pape Jean XXIII a reçu en audience spéciale, le 6 octobre dernier, les personnes qui avaient participé à la "Rencontre catholique internationale du cinéma" qui venait de se tenir à Assise pour célébrer le 25e anniversaire de l'encyclique "Vigilanti cura". Répondant à l'hommage prononcé par S. Exc. Mgr O'Connor, président de la Commission pontificale pour le cinéma, la radio et la télévision, le Souverain Pontife a prononcé en français une brève allocution dont voici le texte intégral :

Vénérable Frère et Chers Fils,

Peu de temps après avoir célébré par la Lettre "Nostra Patris" le vingt-cinquième anniversaire de l'encyclique "Vigilanti Cura", nous sommes particulièrement heureux d'accueillir aujourd'hui le Président et le Comité Directeur de l'Office Catholique International du Cinéma, les Dirigeants du **Centro Cattolico Cinematografico Italiano** et de l'**Associazione Cattolica** Esercenti Cinema, des personnalités catholiques appartenant à la Production cinématographique, ainsi que tous ceux qui ont voulu participer au congrès organisé par "Pro Civitate Christiana" à Assise à l'occasion de ce jubilé.

Il Nous plait tout d'abord de vous féliciter de votre action. Nous lisons dans vos regards l'ardeur avec laquelle vous vous efforcez de faire pénétrer toujours davantage dans les milieux cinématographiques et dans leurs productions la lumière de l'Evangile et la bonne semence des enseignements de Jésus-Christ. Certes votre tâche n'est pas aisée, mais Nous connaissons votre zèle infatigable pour susciter un cinéma qui ne soit pas pour l'homme une cause de dégradation artistique, intellectuelle et morale, mais qui contribue, au contraire, à son éducation, à son épanouissement, à sa grandeur, voire à son divertissement.

Or le succès d'une telle entreprise se trouve assurément dans une section commune et persévérante de tous les catholiques, clergé et laïques, aidés des hommes de bonne volonté. Et l'harmonie de cette tâche est garantie par une fidélité toujours plus étroite aux sages directives de l'Eglise, dont votre présence ici donne le gage précieux.

Sans les magistrales et si opportunes encycliques "Vigilanti Cura" et Miranda Prorsus" de Nos Prédécesseurs, Nous ne verrions pas autour de Nous les représentants de quelque cinquante Offices nationaux du Cinéma.

Nous avons voulu, pour Notre part, confirmer et développer les effets de ces documents par le **motu proprio** "Boni Pastoris" (A. A. S. 51, p. 183-7), qui a établi en particulier le statut juridique de la Commission pontificale ayant pour but, entre autres, de coordonner et d'intensifier l'activité catholique en faveur du bon cinéma, et à laquelle il Nous est agréable d'exprimer devant vous Notre satisfaction. Dans la même perspective, il Nous a paru important d'établir parmi les organismes de préparation du prochain concile oecuménique un Secrétariat des moyens modernes de diffusion, dont l'une des principales attributions est l'étude des problèmes posés à l'Eglise par le cinéma.

Mais les institutions, pour utiles qu'elles soient, ne sauraient produire leurs effets salutaires sans le dévouement des hommes qui les animent. Nous renouvelons donc à tous ceux qui travaillent dans les organismes d'Eglise s'occupant du cinéma. Nos exhortations pressantes à poursuivre par un labeur persévérant et continu, une action généreuse et tout animée par la vertu de prudence, humaine et surnaturelle, si nécessaire dans un domaine aussi délicat. Seules en effet la persévérance et la continuité de vos efforts sauront atteindre les buts élevés que vous vous proposez.

Dans cette confiance Nous appelons donc en abondance sur vous-mêmes et sur tous vos collaborateurs les dons précieux de l'Esprit-Saint, en gage desquels Nous vous accordons de grand coeur Notre paternelle Bénédiction Apostolique.

DES DEPUTES PROMETTENT LEUR APPUI A DES CAMIONNEURS

Chicoutimi — (P.C.) — Trois députés fédéraux de la région du Saguenay, MM. Vincent Brassard, de Chicoutimi, Roger Parizeau, d'Alma et J.-Noël Tremblay, de Roberval, ont promis leur appui, mardi soir, à l'Association du camionnage du Québec dans leurs revendications auprès de la Régie des transports concernant la tentative d'infiltration des Chemins de fer Nationaux dans le transport routier.

Au cours d'une réunion tenue à Chicoutimi, à laquelle participaient des représentants de toutes les compagnies de transport de la région du Saguenay ainsi que M. Pierre Joron, vice-président provincial de l'Association et M. Camille Archambeault, de Montréal, adjoint au président et directeur des relations extérieures, ces trois députés de la région du Saguenay-Lac St-Jean ont décidé, d'un commun accord, de faire parvenir au ministre fédéral des Transports, M. Léon Balcer, un télégramme lui faisant part des requêtes de l'Association du camionnage du Québec, section Saguenay-Lac St-Jean, et du désir de celle-ci d'obtenir dans le plus court délai possible une entrevue au sujet des causes entendues présentement devant la Régie provinciale des transports mettant aux prises la Canadien National Transportation Ltd et l'Association du camionnage du Québec.

Négligence du C.N.

Au cours d'un échange de vues sur les droits des Chemins de fer Nationaux sur le transport routier, le député de Roberval, M. J.-Noël Tremblay, a fait remarquer que la région du Saguenay était une région où le CN a failli dans sa tâche de service public et où l'entreprise privée de camionnage a pris toutes les initiatives en investissant des sommes importantes pour offrir un service adéquat même dans des endroits très éloignés. "Il serait injuste, de poursuivre Me Tremblay, que les sacrifices faits pour mettre sur pied une entreprise coûteuse servent à une entreprise d'Etat qui n'assure pas les services publics qu'on attend d'elle".

Au cours d'une conférence de presse qui a précédé cette entrevue avec les députés de la région du Saguenay, M. Camille Archambault, directeur des relations extérieures de l'Association du camionnage du Québec, a déclaré que cette rencontre était un premier pas en vue de se gagner l'appui de tous les députés fédéraux de la province dans le litige qui oppose l'association aux Chemins de fer Nationaux.

Pollution de l'eau et de l'air au pays

MONTREAL, (P.C.). — La pollution de l'eau et de l'air augmente et met la santé publique en danger ont déclaré les délégués de la conférence des ressources. La pollution de l'air occasionne des pertes de $500,000,000 chaque année.

Les tuyaux d'échappement des automobiles et des camions sont une source importante de l'empoisonnement de l'air. Les "dispositifs de $25" aux automobiles pour éliminer une partie de cet échappement deviendront peut-être obligatoires aux Canada dans quelques années.

Au sujet de la faune, les délégués ont suggéré la création, à l'échelon fédéral, "d'experts exotiques" qui étudieront les possibilités d'introduire ici avec succès de nouvelles familles d'animaux.

Mémoire complémentaire, de la FTQ, le 31

MONTREAL. — La Fédération des travailleurs du Québec soumettra un mémoire complémentaire au Comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel, à l'Institut des arts appliqués de Montréal, le mardi 31 octobre prochain.

Le mémoire précisera les positions syndicales sur certains aspects du problème déjà traités dans un document présenté en juin dernier. Il s'agit d'un mémoire commun FTQ-CSN dans lequel les deux centrales se proposent également de saisir le Comité d'enquête de la question de la formation de la main-d'oeuvre féminine.

Le métro se réalise

MONTREAL — (P. C.) — La municipalité de Montréal a ordonné la première homologation de terrain qui doit être utilisé pour le métro.

Cette bande de terrain — qui s'étend à environ cinq pâtés de maisons de la future limite ouest du métro à la rue Atwater — est en grande partie nue.

A NOS ABONNES de TROIS-RIVIERES ET CAP-DE-LA-MADELEINE

Pour tous les problèmes concernant nos services de livraison, communiquez avec :

Mme Fernando GAUVIN
931 Ste-Angèle
Tél.: 5-8551

COMTES DE
CHICOUTIMI-LAC-ST-JEAN ROBERVAL
Notre représentant est :
M. ROLAND LAVOIE
218, des Ormes, Jonquière
Tél.: LI 2-4625

A SILLERY

PAUL LEMIEUX, homme d'affaires et citoyen avantageusement connu de Sillery, a accepté de se porter candidat au siège No. 2, quartier St-Patrice, lors des élections municipales du 6 novembre prochain.

(Comité Paul Lemieux)

Un accident de la route fait 3 morts

Trois jeunes hommes de St-Prosper, comté de Champlain, ont perdu la vie dans une affreuse tragédie survenue au cours de la nuit de jeudi, dans le village de Deschambault, comté de Portneuf.

MM. Robert Massicotte, 27 ans, Jean-Marc Lefebvre, 32 ans et Fernand Leduc, 24 ans, ont été tués instantanément lorsque l'auto qu'ils occupaient avec trois autres compagnons a manqué une courbe, à l'entrée du village, et est venu démolir partiellement un pan de briques de ciment d'un garage.

Les trois autres blessés, de St-Prosper eux aussi, seraient dans un état critique à l'hôpital du St-Sacrement. La Sûreté provinciale a mené l'enquête.

Service des signaux

EN MONTANT

Belle Isle, 734 — 1025-23 Rathlin Head.

Forestville, 133 — Départ: 0005-26 R. A. McInnis.

Escoumins, 122 — 2005-15 Firbranch, 0820-26 Borga, 0345-16 Louisburg, 0630-26 Grindefjell, 1745-23 Tronstad. Gardenia 1700-26, Visund 1500-26, Toronto City 1500-26, Colina 1800-26, Hugo Stinnes 1400-26.

St-Jean, I.O. 14 — 0850-26 Vega, 1725-25 Loutre Consol, 1725-25 Rivière Portneuf.

Québec — Vedby 1030-26. Arrivé: 2110-25 Sungate, 1630-25 CMS Chesterfield. Départ: 1850-25 Prins Alexander, 1900-25 Maridan C., 1800-25 Beaverdell, 1700-25 Transtream, 1700-25 CMS Puffin.

St-Nicolas, 13 — 0635-26 Alice & Tow (remorque), 0700-26 Menihek Lake, Batiscan, 51 — 0855-26 Homerie, 0805-26 Crystal Bell.

Trois-Rivières, 68 — Arrivé: 0625-26 Mirom C., 0040-26 Notre-Dame-des-Neiges, 0200-26 Nord de l'Ile.

Sorel, 100 — Passé: 1845-25 Seaway Queen, 0515-26 Transtream 0130-26 Beaverdell, 0745-26 Magdeburg, 0255-26 Helen McAllister. Arrivé: 0255-26 James Battle, 0455-26 onpaco, 1715-25 CMS Frontenac. Départ: 0310-26 Aragon, 0635-26 CMS Ernest Lapointe, 0725-26 CMs Frontenac.

Cap St-Michel, 125 — 2015-25 St-Léon C., 1830-25 Kenia, 0610-26 CMS Puffin 0550-26 Helen McAllister 0720-26 Coniscliffe Hall.

Montréal, 139 — 0635-26 Saxonia, 0150-26 Maridan C., 0535-26 Prins Alexander, 0610-26 Great Hope, 0200-26 Tecumseh, 0323-26 Sunima, 0330-26 Alexander T. Wood, 2110-25 Sullivan Brothers, 1550-26 Westriver, 2125-25 L'Etoile du St-Laurent.

EN DESCENDANT

Cap-St-Michel, 125 — 8.20 le 26 Ryndam, 8.45 le 26 Cape Rion, 8.00 le 26 Artois, 6.50 le 26 Imperial Welland.

Sorel, 100 — Arrivé 0.30 le 26 Redcloud, 18.00 le 25 CMS Ernest Lapointe. Passé 8.40 le 26 Victorious, 6.35 le 26 Silver Stone.

Trois-Rivières, 68 — Arrivé 7.35 le 26 Sagoland, 8.00 le 26 Gulf Transport.

Batiscan, 51 — 8.10 le 26 Loutre Consol, 7.40 le 26 CMS Verchères.

Grondines, 41 — 8.25 le 26 St-John, 8.05 le 26 Kyvia, 6.20 le 26 Willowbranch, 6.40 le 26 Black River, 8.10, le 26 Martin R., 18.40 le 25 CMS Détector.

St-Nicolas, 13 — 8.25 le 26 Axeline Brodin, 7.40 le 26 St-Hilaire, 16.20 le 26 Bon-Pasteur, 15.40 le 25 Rivière Ouelle, 15.50 le 25 L. P. Cécilienne.

Québec — Arrivé 5.30 le 26 Lubrolake, 21.10 le 25 Elbe, 19.30 le 25 Calgaria. Départ 20.00 le 25 Manchester Spinner, 18.30 le 25 Vesverford, 18.00 le 25 Lyngenfjord, 13.00 le 25 Mormacteal.

St-Jean, 14 — 0.30 le 26 Anna Katharin Fritzen, 2.05 le 26 Torr Head, 6.40 le 26 Hertha, 5.10 le 26 Helga Oldendorff, 5.3 0le 26 Cydonia, 6.55 le 26 Minerva, 0.50 le 26 Castor Consol, 8.55 le 26 Bon-Pasteur, 20.25 le 25 Ste-Gemma, 22.50 le 25 Camellia.

Escoumins, 122 — 3.50 le 26 Beaverford, 5.10 le 26 Manchester Spinner, 6.50 le 26 Princess Margriet, 0.10 le 26 Traveller, 3.0 0le 26 Lyngenfjord, 5.55 le 26 Imperial Cornwall, 19.15 le 25 Nordfarer, 20.00 le 25 Sunflower, 19.05 le 25 Sorri C., 14.40 le 25 Lewis R. Sanderson, 14.55 le 25 Walton, 17.10 le 25 Cape Breton, 15.05 le 25 Crystal Crown, 15.00 le 25 Isaac Carter, 21.50 le 25 Mermacteal.

Pointe-au-Père, 158 — 2.00 le 26 Cedarton, 19.50 le 25 Marsoui.

Epreuve de force de militaires américains

Berlin — (Reuters) — Des policiers militaires américains, baionnettes au canon, ont escorté 2 sivils de l'autre côté de la frontière à Berlin-Est, à la suite d'une importante épreuve de force américaine, lorsque les Allemands communistes de l'Est ont refusé tout d'abord de permettre que leur automobile ne traverse.

Quatre jeeps américaines, transportant 16 policiers militaires ont escorté l'automobile de l'autre côté de la frontière, défiant carrément les tentatives des Allemands de l'Est de forcer les militaires américains qui traversent la frontière, à montrer leurs papiers d'identité.

L'automobile s'est rendue jusqu'à la première intersection à Berlin-Est puis a rebroussé chemin pour rentrer à Berlin-Ouest.

L'excursion dans le territoire communiste a eu lieu après une prise de bec assez forte entre un représentant américain et un représentant soviétique et le déploiement des blindés américains et des camions remplis de militaires armés autour du point de traverse de Friedrichstrasse.

Un camion de militaires s'est avancé jusqu'à la frontière et quelque 50 militaires américains, vêtus de vestes à l'épreuve des balles, ont également été appelés à la frontière.

Cinq blindés et trois autres camions de militaires armés de mitrailleuses montaient la garde à environ 500 verges du point de traverse.

La région avoisinante fut dégagée de tous les civils avant que la police militaire ne pénètre à Berlin-Est pour escorter l'automobile.

Quatre policiers militaires armés de fusils automatiques et baionnettes au canon, avaient pris place dans chacune des quatre jeeps d'escorte. La police populaire allemande s'est rangée pour laisser passer les jeeps et l'automobile transportant les deux civils.

Raison par la faim

STORMVILLE, N.-Y., (P.A.) — Les quelque 1,966 détenus à la prison d'Etat de Green Haven mangeaient régulièrement et peut-être un peu plus que d'habitude. Ils avaient une raison à eux: depuis trois pours, ils faisaient al grève de la faim.

25,000 fois coupables

● Washington, (Téléphoto, U.P.I.) — La répression sanglante des Russes contre les patriotes hongrois, le 23 octobre 1956, a été rappelée de façon spectaculaire et dramatique. Le personnel de l'ambassade russe n'avait qu'à regarder à la fenêtre pour apercevoir une croix de "six étages" dessinée par l'illumination de certains appartements dans l'édifice face à l'ambassade. Les lumières furent allumées, de New-York, par le dernier maire élu librement à Budapest, M. Jozsef Kovago. Au bas de l'édifice une pancarte rappelle que 25,000 patriotes furent tués et 130,000 autres exilés.

EXAMEN DE LA VUE
ANDRE DORION, O.D.
OPTOMETRISTE
656 est, rue ST-JOSEPH, QUEBEC - TEL. LA 4-1140

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
prix réellement d'aubaine
Bois de toutes sortes, portes, chassis, Masonite, Ten-Test, tous les accessoires, fixtures électriques, isolations, préfarts, plomberie, fournaises à eau chaude, radiateurs et tuyaux de toutes sortes, bardeaux d'asphalte et d'amiante, balance de 10,000 lbs. Le tout à l'état de neuf, provenant de la démolition des bâtisses de Valcartier.
PAUL ST-AMANT
345, Boul. Pie XI — Entre Val-St-Michel et Camp Valcartier
— Aucune assurance requise —
Tél.: 842-4465

Bienvenüe à nos nouveaux locaux
P.E. POITRAS INC.
CENTRE INDUSTRIEL ST-MALO
1265 rue Borne — Coin. Avenue St-Sacrement
Nouveau numéro de téléphone : 681-6271

Québec triomphe du Rochester 2-1 en supplémentaire

Cossette compte le but victorieux en 51 sec. - - Les As au 2e rang -

(Par L.-A. Frenette)

Une troisième victoire a été enregistrée par les As de Québec hier soir au Colisée de façon spectaculaire en 51 secondes de jeu spplémentaire sur un lancer rapide de Jean-Marie Cossette d'une quinzaine de pieds des filets de Don Simmons, mal protégé par le vétéran Steve Kraftcheck. Ce but victorieux assura le triomphe du club local par 2 à 1 aux dépens des Américains de Rochester qui ont ainsi encaissé un second échec consécutif dans la vieille capitale. Les deux équipes ont bien bataillé mais de façon erratique ou nerveuse l'entour des filets de sorte que Charlie Hodge et Don Simmons se sont évité "malgré eux" un compte qui aurait dû être plus élevé, plusieurs joueurs des deux clubs manquant des buts qui semblaient certains à la foule d'amateurs, parmi l'assistance de 4,473 spectateurs. C'est Moe Mantha qui donna l'avance aux As en moins d'une minute à la période initiale grâce à un bond de la rondelle sur la glace. Le pointage fut égalisé 1 à 1 à la deuxième session par Larry Keenan. Par la suite aucune offensive ou chance ne tourna en faveur de l'une ou de l'autre force en présence de sorte qu'il fallut ajouter à la troisième période sans point, la minute fatidique qui favorisa les As du sort de la victoire. Après avoir remporté les honneurs de la joute d'ouverture de la saison et obligés ensuite de se contenter de diviser avec les Barons de Cleveland, les As ont gagné la série complète de deux parties sur les Américains de Rochester, ce qui leur vaut la deuxième place sur un pied d'égalité avec le Springfield et le Providence. Les trois clubs ont maintenant six points à leur crédit, l'équipe québecoise ayant toutefois jouée une partie de plus que les Indiens et deux de plus que les Reds. Les As sont partis ce matin à midi moins quart par avion pour Pittsburgh avec les arrêts forcés à Montréal, à Toronto et Cleveland et de ce dernier endroit à Pittsburgh, par autobus, pour une distance approximative de 130 milles où le Québec sera en lice à 8h.30 samedi. Dimanche, les As jousront à Rochester, à 7h.30.

UN POINT SURPRISE

La partie a débuté rondement quand Guy Black exécuta une passe dans les patins de Burchell. Quelques secondes plus tard, ces joueurs relayaient le disque à Moe Mantha posté à la ligne bleue. Un solide lancer truqué envoya la rondelle vers le cerbère Simmons mais avant de parvenir au gardien, un bond sur la glace trompa totalement le gardien qui leva la main mais le disque était déjà dans la cage, passant bien loin du gant et en-dessous du bras. Personne ne pouvait s'attendre à un semblable effet du disque qui survint à la 49e seconde.

Les deux clubs furent privés chacun à deux reprises de leur alignement complet. En l'absence de Dick Gamble, le pilote Johnny Crawford utilisa Boyer en compagnie de Draper et Keenan mais rien de grave ne se présenta à l'occasion des échappées de ce dangereux trio. Par contre les As furent beaucoup plus menaçants. Mantha tenta sa chance une autre fois, Simmons bloquant un coup sans voir à la hauteur du genou. Le trio Labadie-Harvey-Cossette brilla, Labadie perdant une occasion de compter puis ce fut au tour de Guy Rousseau de goûter à un arrêt de Simmons. Vers la fin de la période, Hodge fut dans le trouble avec une série de trois lancers de très près alors qu'il était étendu sur la glace. Stan Smrke fut celui qui manqua le dernier retour, le disque ne quittant pas la glace, sans cela, un lancer élevé d'un pied aurait été un point. Le grand Bill White décocha aussi un dur boulet de la ligne bleue et Hodge s'avisa d'éviter tout retour en faisant dévier la rondelle dans un coin de la patinoire. Quand Mantha compta à la 49e seconde, c'était déjà le 3e lancer des As qui en réussirent une douzaine contre Simmons, soit le double des arrêts que dut effectuer Hodge, tant les joueurs locaux fournirent du bon travail dans l'ensemble de la période.

LE ROCHESTER FAVORISE

L'arbitre Dalton McArthur imposa trois punitions à la deuxième période, mais ce ne fut pas également partagé évidemment, les As étant privés de deux hommes dont Mantha et Cossette, ce dernier pour une majeure de cinq minutes parce que l'adversaire qui s'attaqua à lui, se blessa à la figure. Dans le cas de Mantha, ce dernier enroula pour ainsi dire la rondelle de son bâton pour l'envoyer dans l'assistance, en hauteur, passant pardessus les vitres protectrices. L'officiel jugea que le geste était volontaire, au lieu de déblayer de façon habituelle en lançant à l'autre bout de la patinoire. Les Américains furent fort hésitants au cours de leur jeu de puissance, perdant un temps considérable pour s'échanger le disque péndant que les As ne fonçaient pas trop vite sur le détenteur du petit morceau de caoutchouc empêchant les visiteurs de lancer efficacement. A cinq contre cinq, le Rochester attaqua mieux mais Jim Pappin manqua totalement la cible sur une belle passe devant la cage.

Au début de la période, Hodge avait eu beaucoup de trouble à déblayer devant la menace américaine et en une circonstance, Burchell sauva un but en autant rapidement la rondelle momentanément arrêtée entre les jambes du cerbères local. Durant l'absence de cinq minutes de Cossette, les Américains jouèrent un peu mieux, mais sans compter alors que le disque était envoyé d'un côté à l'autre de la patinoire dans la zone des As, aucun adversaire ne pouvant profiter de passes des plus dangereuses. Keenan fut certainement surveillé de près par Hodge qui lui vola un but certain. Finalement, le compte fut égalisé 1 à 1 mais les As étaient au complet et Ray Brunel venait juste d'exécuter une splendide exhibition d'habileté en contrôlant le disque pendant plusieurs secondes dans la zone du Rochester. Draper coupa une passe et s'échappa avec Keenan, ce dernier trompant Hodge en ne faisant pas lever le disque mais tout simplement le glisser dans la cage. Ce fut au tour de Simmons de voler Reggie Crigg seul avec lui, la rondelle étant égarée devant la cage.

PERIODE SANS POINT

Les As ont repris le commandement du jeu à la troisième période. C'est Rousseau qui fut le premier à se présenter seul devant Simmons, vainqueur du duel, la rondelle atteignant ses jambières. Dick Gamble décrocha un coup sur le poteau des buts après une grande course. Cossette essaya un coup de golf que Simmons sembla avoir de la difficulté à voir venir. Brunel compta avec son patin dans une mêlée et McArthur refusa le point. Black s'élança pour une longue course et put s'échapper. Son dur boulet fut à demi arrêté par Simmons, chanceux que le disque glisse à côté de la cage. Ce fut un des moments palpitants de la première moitié de la période.

Le jeu devint passablement dur et Mantha cogna ses adversaires, au point qu'il fut chanceux de s'en tirer sans punition, frappant de tout son corps et même du genou sur Kosak. En une autre circonstance, ce joueur dut également plier sous la charge Bob Barlow eut sa chance dans une belle attaque avec Brunel, mais la défense White arrêta le disque. Gamble exécuta une passe parfaite à Draper mais ce dernier avança trop et ne fut plus en position de déjouer Hodge, la rondelle allant à côté de la cage. Hodge brilla, seul contre Pappin après une course effrénée. Burchell équilibra le nombre de chances manquées par les deux clubs de compter, seul avec Simmons, la rondelle se refusant de lever de la glace. Cossette décrocha un autre dangereux coup et Simmons lança le disque dans l'assistance sous les huées de la foule avant que la cloche annonce la fin du troisième vingt et l'obligation de jouer en surtemps.

LE BUT DE COSSETTE

En cinq parties, Cossette n'avait pas encore trompé un cerbère. Ce fut une autre chose, hier, et quel point, le but victorieux en 51 secondes. A leur deuxième essai, le trio Cossette-Harvey-Labadie fonça dans la zone du Rochester. Labadie transporta le disque fit la passe à Harvey qui lança en arrière de lui comme il était entraîné à la clôture. En position à une quinzaine de pieds de la cage, vers le centre de la zone, Cossette capta la superbe passe et un coup rapide envoya le disque pardessus le gouret de Kraftcheck et derrière Simmons abasourdi sous les applaudissements de la foule en délire. Inutile d'écrire que Jean-Marie Cossette se mérita la couronne Dow pour le but vainqueur comme Michel Labadie l'avait gagné dans la joute précédente avec son tour du chapeau.

ALIGNEMENTS

Rochester: Buts — Simmons; défenses — White, Sly, Côté, Kraftcheck; avants — Draper, Boyer, Gamble, Smrke, Pappin, Kosak, Faulkner, Dineen, Keenan, Donaldson, Ehman.

Québec: Buts — Hodge; défenses — Martin, Mantha, Labrosse, Hanna, Morrisson; avants — Brunel, Rousseau, Harvey, Morissette, Burchell, Barlow, Black, Grigg, Cossette, Labadie.

Arbitre: Dalton MacArthur; juges de lignes: Bob Légaré et Florent Roy.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Québec, Mantha, (Burchell, Black) 0:49

Punitions: Morrisson 3:28, Mantha 4:41, Gamble mineure et mauvaise conduite 4:49, Pappin 10:11.

DEUXIEME PERIODE

2—Rochester, Keenan, (Draper) 17:10

Punitions: Mantha 5:13, Cossette majeure, 11:28, Smrke 18:07.

TROISIEME PERIODE

Aucun but.

Aucune punition.

PERIODE SUPPLEMENTAIRE

3—Québec, Cossette, (Harvey, Labadie) 0:51

Aucune punition.

ARRETS:

Simmons	11	3	12	0—26
Hodge	6	8	8	0—23

Le "chat" Charlie Hodge a été fort occupé

●Dans une victoire entre clubs de hockey, plusieurs facteurs entrent en ligne de compte et autant de joueurs prennent leur part de succès. Il faut des points pour gagner, c'est évident, mais un excellent cerbère et de bonnes défenses ne sont pas à dédaigner non plus à la défensive. Charlie "le chat" Hodge s'est révélé un gros travaillant hier pour bloquer quantité de coups sous tous les angles. On le voit ici dans l'expectative assez loin de ses filets alors que les défenses Jim Morrison et Moe Mantha ont établi un premier barrage pour mettre en échec Larry Keenan qui semble mettre son patin dans la figure du capitaine du club. A gauche, c'est Guy Rousseau qui s'amène pour déblayer pendant qu'à l'arrière, on reconnait Wally Boyer et Bruce Draper. Après la rencontre, le gérant Jack Riley avait le difficile devoir d'annoncer à Boyer que le père de ce dernier était décédé. (Photo l'"Action Catholique", Roger Bédard).

Échos du Sport

(Par L.-A. FRENETTE)

UNE SECONDE VICTOIRE CONSECUTIVE QUI ARRIVE A POINT

Avant le départ pour leur deuxième tournée aux Etats-Unis, les As de Québec ont repris confiance en leur bonne étoile et remportèrent un second gain consécutif ce qui les aidera sûrement en cours de route à s'encourager pour tenter de mériter une plus longue série de victoires sans défaite. En raison de la reprise des activités à Pittsburgh, les Hornets passent par les mêmes difficultés que le club local pour obtenir des joueurs sur un marché qui se fait rare quand il s'agit d'acheter des vedettes à prix d'or. Les nôtres auraient ainsi des chances de vaincre les protégés de Bas Bastien avant qu'ils ne se renforcissent. Dans la ligue Américaine, la mentalité persiste toujours qu'il est difficile de vaincre à l'étranger. Le pilote québecois Floyd Curry devra travailler pour changer cet esprit qui s'empare habituellement de toutes les équipes.

LE PRIX DE LA VICTOIRE COUTE $25

Jean-Marie Cossette n'est pas un Séraphin Poudrier. Il était tout heureux de son lancer qui rapporta la victoire aux As, comptant ainsi son premier franc but de la saison qui a atteint une valeur considérable au classement, au record des As et en publicité, mais il en voulait à l'imbécile adversaire qui fonça sur lui et se blessa, obligeant l'arbitre Dalton McArthur à lui imposer une punition majeure pour avoir fait couler le sang sans avoir donné un seul coup de poing. Le résultat: $25 d'amende pour l'habile ailier gauche. Cossette nous a expliqué qu'il leva verticalement son bâton pour se protéger quand l'adversaire se dirigea vers lui. Au cours du contact, Cossette abaissa son arme et le gars du Rochester alla placer son nez sous le bâton. Mes coéquipiers ont dû travailler ferme en mon absence, dit-il et mon point en supplémentaire est bien beau, mais cela me coûte tout de même 25 dollars. Nous lui avons répliqué qu'à la fin de la saison, il ne s'en rappellerait probablement plus.

UN NOUVEAU QUALIFICATIF A CHARLIE HODGE

On peut attribuer toutes sortes d'épithètes ou de surnoms aux joueurs dans n'importe quel sport. A voir evoluer le cerbère Charlie Hodge dans ses filets, hier, on aurait pu le prendre pour un danseur émérite ou plutôt pour un tigre cherchant sa proie ou vraiment un chat qui saute sur la souris. Nous serions porté aujourd'hui à l'appeler Charlie "Le Chat" Hodge pour ses nombreuses courses d'un bout à l'autre de sa cage et même en dehors afin d'être toujours en meilleure position pour exécuter les arrêts. A ce jeu, Hodge améliore considérablement sa moyenne. Il coupa de 40 dixièmes dans les statistiques, jouant maintenant pour trois points exactement par partie au lieu de 3.40.

EN QUELQUES LIGNES

Les Ramblers de Philadelphie de la ligue Eastern aux Etats-Unis ont jugé qu'il ne suffirait pas d'obtenir les services du grand Obie O'Brien des As de Québec comme instructeur. Cette équipe a maintenant acquis les droits de ce dur athlète comme joueur.

Les victoires d'hier dans la ligue Nationale renversent les pronostics d'une catégorie de sportifs qui ne croyaient pas que le Canadien de Montréal était si puissant. Toutefois, il faut encore admettre que le Tricolore possède une variété de joueurs d'attaque à la lame puissante et rapide et qui connaissent le fond des filets. Battre les champions du monde par 7 à 1, c'est tout un record même si plusieurs mois se sont déjà écoulés depuis la finale de la coupe Stanley.

Les Bruins de Boston étaient à la recherche de leur premier gain. Il n'est jamais trop tard pour bien faire, mais franchement, il était plus que temps que les élèves de Phil Watson remportent un premier triomphe. L'excès de confiance s'est-il emparé des Red Wings de Détroit à l'exemple des Black Hawks de Chicago qui devront descendre de leur piedestal.

JEAN-MARIE COSSETTE
le but victorieux

HOCKEY

HIER

Ligue NATIONALE
Boston 4, Détroit 0
Montréal 7, Chicago 1

Ligue AMERICAINE
Québec 2, Rochester 1 (supplé.)

Ligue de l'EST
North Bay 2, Hull-Ottawa 4
Kitchener 3, Sault Ste-Marie 3

Ligue JUNIOR A
St-Hyacinthe 1, Victoriaville 4
Trois-Rivières 1, Shawinigan 4

Ligue de l'EST des E.-U.
Clinton 9, Greensboro 4
Knoxville 8, Commack 5

AUJOURD'HUI

Ligue AMERICAINE
Buffalo à Providence

Ligue NATIONALE
Aucune partie

Ligue de l'EST
Kitchener à Sudbury

Ligue de l'OUEST
Portland à Seattle
San Francisco à Vancouver
Los Angeles à Edmonton

LES POSITIONS

Ligue NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	6	5	0	1	29	13	11
New-York	9	4	3	2	27	23	10
Toronto	5	3	1	1	18	8	7
Détroit	7	2	2	3	23	24	7
Chicago	8	1	3	4	17	24	6
Boston	9	1	7	1	25	47	3

Ligue AMERICAINE

Section Est	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	6	4	2	0	24	15	8
Springfield	5	3	2	0	24	18	6
Providence	4	3	1	0	21	11	6
Québec	6	3	3	0	16	18	6
Section Ouest	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rochester	8	4	4	0	21	26	8
Buffalo	6	4	2	0	14	7	8
Cleveland	7	3	4	0	17	29	6
Pittsburgh	6	0	6	0	9	22	0

Ligue de l'EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Kitchener	7	4	1	2	26	17	10
Kingston	5	4	1	0	12	11	8
Hull-Ottawa	7	3	2	2	19	16	8
North Bay	7	3	4	0	20	19	6
Sudbury	5	2	2	1	16	14	5
S. Ste-Marie	7	0	6	1	19	40	1

Ligue JUNIOR A

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	5	5	0	0	29	8	10
Montréal-N.	4	3	1	0	17	10	6
St-Hyacinthe	5	2	3	0	15	20	4
Victoriaville	5	2	3	0	16	20	4
Shawinigan	3	1	2	0	6	5	2
Trois-Rivières	4	0	4	0	5	18	0

Ligue JUNIOR B

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
As	2	2	0	0	7	4	4
P. Tardif	2	1	1	0	5	6	2
Beauport	2	1	1	0	3	3	2
Montmorency	2	0	2	0	2	4	0

Les Yankees ont un nouvel entraîneur

NEW-YORK (P.A.) — Les Yankees de New-York ont changé d'entraîneur, hier, et ont engagé un éclaireur ainsi que deux jeunes lanceurs de la banlieue de New-York.

L'équipe a annoncé que Gus Mauch, entraîneur du club depuis 14 ans, a été remplacé par son assistant George Soares. On n'a pas donné de raison pour le changement.

Buster Mills, ancien éclaireur du Kansas City, a été ajouté au personnel d'éclaireurs des Yankees. Les deux jeunes lanceurs signés sont Steve Dillon, 18 ans, un gaucher de New-York et Robert Cerone, 18 ans, un droitier de Bethpage, N.-Y.

Après son rejet par les Yankees, Mauch a été engagé immédiatement par les Mets de New-York, la nouvelle entrée dans la ligue Nationale.

Le Dr Jules Hamel est élu commodore de la Fédération Nautique de Québec

La fédération nautique de Québec, s'est choisi un nouveau bureau de direction, lors

de son assemblée générale annuelle tenue au cercle universitaire. Le docteur Jules Hamel, a été élu à l'unanimité commodore, en remplacement de M. Patrick Allen, commodore sortant de charge. Jacques Frenette a été élu vice-commodore et O.-Majella Bédard, secrétaire-trésorier.

La Fédération nautique groupe maintenant quatre associations puisque le club St-Louis, de la ville du Lac St-Joseph, s'est affiliée à la Fédération, il y a à peine quelques semaines. L'entrée du club St-Louis au sein de la Fédération aura pour effet de stimuler l'ardeur des avironneurs et les directeurs de ce club sont à élaborer un projet afin que leurs avironneurs qui en seront à leurs premières armes, lors des prochaines régates, soient en mesure de rivaliser avantageusement avec les concurrents des autres lacs.

Les régates auront lieu aux dates et endroits suivants: Lac Beauport, 15 juillet 1962; Lac Sergent, 22 juillet; Lac St-Joseph, 28 juillet et le club St-Louis le 29 juillet 1962. Toutes les régates doivent être terminées pour la fin de juillet 1962, alors que les officiers de la Fédération nautique, aides des capitaines d'équipes, feront un choix judicieux des meilleurs avironneurs, afin d'envoyer une forte représentation aux championnats canadiens qui auront lieu à Ottawa, le 4 août 1962.

Le Tricolore échange Wayne Connelly aux Bruins ontre Robert Armstrong

Montréal (P.C.) — Les Canadiens de Montréal ont échangé, hier soir, l'ailier droit Wayne Connelly aux Bruins de Boston pour le vétéran Bob Armstrong, le prêt de Dallas Smith, un autre joueur de défense, pour un

BOB ARMSTRONG

an, et une somme d'argent non dévoilée.

Le gérant général du Montréal, Frank Selke, a révélé que Connelly va se rapporter immédiatement aux Bruins, en dernière place de la LNH. Connelly a commencé la saison avec Hull-Ottawa, de la ligue Professionnelle de l'Est, après avoir participé au camp d'entrainement des Bruins.

Armstrong, un vétéran de 10 saisons dans la LNH et Smith, à sa deuxième année sous la grande tente, vont se rapporter au Hull-Ottawa. Armstrong deviendra le joueur-instructeur de la filiale des Canadiens.

Smith, 20 ans, demeure la propriété des Bruins.

Connelly, après une année complète de hockey professionnel, est supposé être l'homme-clef de l'échange. Il a compté 28 buts pour les défunts Royals de Montréal, de la LPE, l'an dernier.

Le Séminaire, 1er au tennis intercollégial

Pour une deuxième année consécutive, les porte-couleurs du Séminaire de Québec ont remporté le championnat de tennis intercollégial et se sont ainsi mérité le trophée "Guy-Massicotte".

Cette année, quatre institutions ont pris part au tournoi, soit: le Séminaire de Québec, l'Académie, le Collège des Jésuites et l'Externat St-Jean-Eudes.

Chaque collège pouvait accumuler 18 points au maximum pour trois rencontres. Le Séminaire a récolté 14 points en disposant de l'Académie de Québec par 6-0; du Collège des Jésuites par 4-2; et du St-Jean-Eudes par 4-2.

En raison de la mauvaise température, le St-Jean-Eudes et les Jésuites n'ont pu terminer la cédule. Six points furent perdus par les deux collèges.

Le partage des points se lit comme suit:

Séminaire: 14 points; St-Jean-Eudes: 8 points (sur 12); Collège des Jésuites: 7 points (sur 12); Académie de Québec: 1 point.

AVIS AUX ECOLES SECONDAIRES

Comme plusieurs institutions secondaires ont fait la demande de participation au tournoi, lors de la réunion tenue au début de septembre, les membres de la Ligue ont accepté leur franchise pour l'an prochain. Toutefois, elles devront se former un comité et trouver un gagnant dans leur section. Ainsi, le gagnant de chaque section se mesurera pour l'obtention du trophée "Guy-Massicotte". Il est à remarquer que les écoles secondaires devront suivre les mêmes principes que les collèges classiques.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Roland Letarte, à 522-1654.

Cours théorique et pratique aux quilles à la salle St-Sacrement

Comme on l'a déjà dit, le sport des quilles est celui qui se pratique par toutes les personnes désirant se délasser sans qu'il ne leur en coûte trop cher. Les jeunes, les moins jeunes, les plus âgés, appartenant aux deux sexes, évoluent à leur guise sur les différentes allées dans les salles de quilles. Une grande innovation se produit présentement, avec la venue d'une série de cours offerte gratuitement à ceux et celles qui désirent devenir des quilleurs de marque. En effet, Armand Boisvert, le nouveau gérant du Centre des Loisirs St-Sacrement, a mis sur pied une organisation qui fera parler d'elle d'ici quelque temps.

Rencontré la semaine dernière, l'ami Boisvert a déclaré qu'il avait réservé les services de quilleurs de grande renommée, tels qu ePhil Levasseur, Antonio Tanguay, Bob Lessard, Gerry Plourde et plusieurs autres, afin de donner des cours gratuits aux adeptes de ce sport, tous les après-midis, du lundi au vendredi inclusivement, de 1 h. 30 à 5 heures.

Les personnes qui désirent suivre ces cours sont les bienvenues au Centre des Loisirs St-Sacrement. Là, on s'occupera d'eux et les leçons qu'ils recevront les aideront certainement à figurer comme les autres. De plus, les personnes qui suivront les leçons auront le grand privilège de faire groupe dans des ligues qu'on organise afin de les aider davantage à jouer aux quilles comme ils le désirent.

Les initiateurs de cette organisation de cours enseignent les principales techniques concernant le jeu de quilles.

Mentionnons sur la photo, de gauche à droite, Bob Lessard, Phil Levasseur, le Rév. Père Provencher, le gérant Armand Boisvert, Gerry Plourde, Antoine Tanguay. (Photo L'Action Catholique, Roger Bédard).

Le Ste-Foy blanchit le Séminaire par 7 à 0

Le club Ste-Foy a blanchi le Séminaire par 7-0 hier dans une partie régulière de la ligue de football Interscolaire jouée au stade municipal.

Jacques Crépault a enregistré un touché pour les gagnants au cours du premier quart à la suite d'une trouée hors plaqueurs. Le pointage demeura 6-0 dans le second quart et fut porté à 7-0 sur un simple de Jim Labarre au début de la seconde demie.

Le jeu a été assez chaudement disputé mais les porte-couleurs du Ste-Foy ont été plus puissants à l'offensive. C'était la deuxième et dernière rencontre entre ces deux équipes la première ayant été remportée par le Séminaire.

PHOENIX, Arizona — Leroy Green, 175 3-4, de Phoenix, a défait par k.o. technique Bobby Boyd, 173, de Portland, Oregon, en 10 rondes.

ROCHESTER, Minnesota — Mel Collins, 157, de Far Rockaway, N.Y., a défait aux points Duane Horsman, 161, de Chatfield, Minnesota, en 10 rondes.

Rien ne vaut la LAINE!

Penmans utilise les meilleurs filés de laine mérinos du monde. C'est pourquoi les Sous-Vêtements Penmans sont les plus chauds, les mieux ajustés et les plus durables qui soient. Les hommes actifs apprécient la façon dont ils s'ajustent aux chevilles et aux poignets, les coutures plates lisses et les boutonnières bien finies. D'une exécution soignée pour un ajustement parfait et un confort supérieur.

Penmans

"95" — SOUS-VÊTEMENTS

Disponibles en: Combinaisons — Maillots et Caleçons boutonnés devant — et Caleçons à ceinture élastique et Gilets sans boutons pour hommes et garçons.

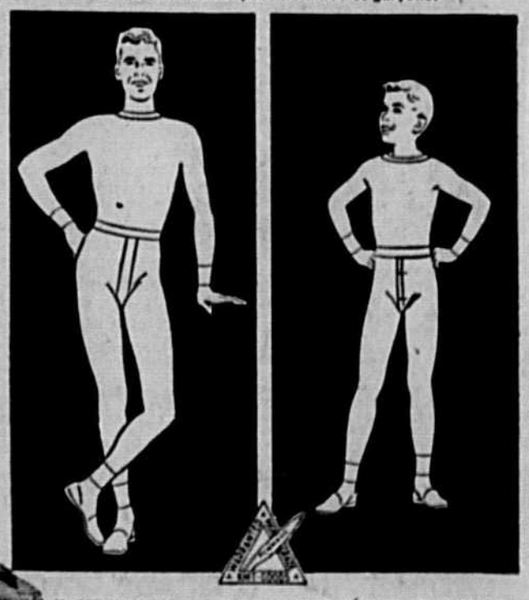

IL EST AVANTAGEUX DE RECHERCHER L'ÉTIQUETTE PENMANS

3-93-619

LES BRUINS SE REVEILLENT - LE CANADIEN EXPLOSE

(Par Jacques REVELIN)

LES ARBITRES ONT PARFOIS DES REMORDS

Un prêtre français, dont le nom est bien connu de tous les sportifs de son pays et plus particulièrement par ceux qui s'intéressent au rugby, a fait reparler de lui dernièrement en étant condamné à $100. d'amende (20,000 francs), à titre de dommages et intérêts, au profit d'un arbitre l'ayant attaqué en diffamation. Quelques temps après avoir acquitté cette dette imposée par la justice, l'abbé Pistre ouvrit une souscription pour la refection du clocher de son église de Noalhac. Il reçut aussitôt des lettres très touchantes de nombreux membres de clubs de rugby qui étaient toutes accompagnées de chèques généreux. Mais aucune a tant ému le bon abbé que celle de l'arbitre qui l'avait traîné naguère devant les tribunaux car dans cette missive il y avait un mandat de 20,000 francs à l'endos duquel ont lisait ces trois mots: "Pour vos cloches".

LE BREVET D'INVENTION N'EST PAS AMERICAIN

La méthode de réanimation directe, dite de bouche à bouche (insufflation d'air), qui est considérée par un grand nombre de médecins spécialisés comme le moyen le plus sûr de ranimer un noyé, a été mise au point par le service de santé de l'armée des Etats-Unis, en 1958. Mais ce n'est pas, comme on le croit en général, une méthode nouvelle. Elle se retrouve dans la Bible où il est rapporté comment le Prophète Elisée ranima un enfant. Le Livre Saint dit qu'il "mit sa bouche contre sa bouche" x (livre des Rois, chapitre IV, versets 32 à 35).

LE SPORT RESSERRE LES LIENS FRATERNELS

Dominée par 2 à 3, l'équipe de soccer de Sawston, en Angleterre, a quitté le terrain avant la fin du match en emmenant les poteaux de buts lorsque l'arbitre siffla un botté de punition contre elle. Le motif de cette brusque colère était le suivant: Les joueurs de l'équipe de Sawston estimaient que l'arbitre, Peter Lighting, lui était nettement hostile et favorisait exagérément le club adversaire dont cinq des onze porte-couleurs étaient les frères de l'officiel. Ces derniers ont décidé de puiser quelques livres dans le trésor familial pour remplacer les poteaux de buts volés. . .

LES JOUEURS DE RUGBY SONT GATES EN AFRIQUE

Le rugby est un sport très en vogue en Afrique du Sud et ses vedettes bénéficient de toutes les indulgences. En voici la preuve: Le plus sensationnel "hold-up" de l'année, en Afrique du Sud (250,000 dollars), a été réalisé par trois joueurs de rugby très connus dont l'un est le capitaine de l'équipe du Transvaxal-Nord. Ce trio a eu l'audace de dévaliser un malheureux convoyeur de fourgon bancaire après l'avoir enfermé dans l'ambassade soviétique, à Prétoria, qui est fermée depuis cinq ans. Le plus drôle de l'histoire c'est qu'il vont passer devant un tribunal dont le président est nul autre que le frère d'un grand dirigeant du rugby en Afrique du Sud, soit un certain Danie Craven surnommé "Mister Rugby". Selon les rumeurs qui circulent en marge de ce procès, le procureur général réclamera le maximum de la peine, ce qui doit aller chercher dans les deux dimanches, au moins, de suspensions. . . Les juges canadiens ne font pas preuve d'un tel "esprit sportif" dans leurs verdicts. . .

D'UN SPORT A L'AUTRE

HOCKEY

TORONTO (P.C.) - Quelques-unes des étoiles de hockey sont sorties de leur retraite pendant une couple d'heures, hier soir, afin d'amasser de l'argent pour les nécessiteux.

Ils s'appelèrent eux-mêmes les vieilles étoiles de la LNH et firent preuve encore d'assez d'habileté pour vaincre l'équipe "Tout-étoiles" canadienne - italienne. La partie-bénéfice a attiré 1,100 amateurs qui ont contribué à $1,176 à la Plume Rouge du Toronto Métropolitain.

Parmi les vétérans, il y avait Ted Kennedy, le coeur des Maple Leafs pendant des années, Sid Smith, également des Leafs, Bob Goldham, jadis avec les Red Wings de Détroit, Flash Hollet, âgé de 50 ans et Tod Sloan, avec les Black Hawks l'an dernier.

BASEBALL

ST-LOUIS (P.A.) - George Crowe, ancien 1er but qui détient le record des ligues majeures avec 14 circuits, comme frappeur d'urgence, a été engagé comme éclaireur par les Cardinaux de St-Louis, hier.

Crowe a atteint son apogée en 1957 avec les Reds de Cincinnati alors qu'il a cogné 32 circuits et a fait produire 92 points.

GOLF

TORONTO (P.C.) — Dick Borthwick, du club de golf de Hamilton, a été réélu président de l'Association canadienne des golfeurs professionnels pour un 2e terme.

Bill Hamilton, d'Oakdale, Ontario, a été nommé vice-président honoraire lors de l'assemblée annuelle, hier soir.

Pat Fletcher, de Montréal et Peter Olynk, d'Edmonton, ont été nommés vice-présidents et Len Wheatley, de Montréal, président honoraire pour un 2e terme.

George Knudson, d'Oakdale et Jack Kay, de Montréal, représenteront le Canada lors de l'omnium mexicain, qui débutera, à Mexico, le 9 novembre.

UNION CITY, N.J. — Dave Russell, 172, de Hempstead, N.Y., a défait aux points Sam Jordan, 165, d'Union City, en 8 rondes.

Le club bostonnais remporte sa première victoire en blanchissant les Wings 4 à 0 tandis que l'équipe montréalaise écrase les Hawks 7 à 1

BOSTON (P.A.) — Les Bruins de Boston ont remporté leur première victoire de la saison, hier soir, en blanchissant les Red Wings de Détroit 4-0.

La recrue Don Head, de retour dans les filets des Bruins après que Chadwick eût accordé 15 buts en dernière fin de semaine, a été très brillant à son premier zéro dans la LNH, effectuant 41 arrêts.

Des changements sur les lignes d'attaque ont également aidé les Bruins. L'instructeur Phil Watson a formé une nouvelle ligne à grand potentiel composée de Don McKenney, Doug Mohns et Johnny Bucyk. Elle a participé à trois des quatre buts des vainqueurs.

Aucune équipe ne compta dans la première reprise, mais les Bruins comptèrent à trois reprises au deuxième engagement, grâce à Bucyk, Meissner, aidé de Burns, et Burns, avec l'aide de Bucyk et McKenney. Mohns réussit le seul but de la troisième reprise.

En plus de prendre un grande part au pointage, la nouvelle ligne de Watson a été très effective à la défensive en tenant en échec le meilleur trio des Red Wings, formé de Howe, Delvecchio et Litzenberger.

Bassen a également brillé dans ses filets en effectuant 37 arrêts.

ALIGNEMENTS

Détroit: Buts — Bassen; défenses — M. Pronovost, Gadsby, Goegan, Young, Godfrey; avants — Litzenberger, Howe, Delvecchio, Ullman, Labine, MacDonald, MacGregor, Stasiuk, Fonteyne, Odrowski.

Boston: Buts — Head; défenses — Armstrong, Stapleton, Boivin, Green, Westfall; avants — McKenney, Mohns, Bucyk, Oliver, Toppazzini, A. Pronovost, Pennington, Gray, Burns, Beckett.

Arbitre: Buffey; juges de lignes: Pavelich, Armstrong.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

Aucun but.

Punitions: Labine 2:51, Bucyk 4:55, Beckett 10:05, Stasiuk majeure et Head majeure servie par Green 11:32.

DEUXIEME PERIODE

1—Boston, Bucyk, (McKenney, Mohns) ... 1:07

2—Boston, Meissner, (Pennington, Burns) ... 4:41

3—Boston, Burns, (Bucyk, McKenney) ... 19:07

Punitions: Goegan 17:22, Howe majeure 18:28.

TROISIEME PERIODE

4—Boston, Mohns, (Bucyk, McKenney) ... 5:19

Punitions: Young, deux mineures, et Burns 6:50, Boivin 17:58.

ARRETS:

Bassen	12	13	12—37
Head	19	14	8—41

LES EPERVIERS NOIRS SE FONT DEPLUMER AU FORUM

MONTREAL (P.C.) — Les Canadiens de Montréal, avec Plante en vedette dans les buts, ont fait éruption avec cinq buts à la troisième période et ont écrasé les Black Hawks de Chicago 7-1, hier, pour monter seuls en première place de la LNH.

La victoire a porté à six la série de parties sans défaite pour Montréal, leur donnant un total de 11 points un de plus que les Rangers de New York en deuxième place. Par contre, par leur défaite, les Hawks sont demeurés en 5e position avec six points en huit parties.

Sept joueurs différents réussirent les buts des Canadiens. Gilles Tremblay a compté l'unique but de la première période et Bill Hicke a porté le compte 2-0 dans le second engagement.

Dans la troisième reprise, les compteurs des Canadiens furent Boom Boom Geoffrion, Henri Richard, Claude Provost, Don Marshall et Bobby Rousseau.

Murray Balfour a empêché Plante d'enregistrer un blanchissage à 4:26 de la troisième période alors que Canadien menait déjà 4-0.

Plante n'a eu aucune chance sur le but de Balfour, mais fut brillant pendant toute la partie avec 26 arrêts. Hall, pour sa part, ne connut pas une bonne soirée, paraissant faible sur plusieurs buts des Canadiens.

L'arbitre Frank Udvari a imposé un total de 16 punitions — dont deux mauvaises conduites à Richard et Mikita. Fontinato écopa de cinq des 14 mineures à lui seul.

Les Hawks méritaient un meilleur sort, car, pendant deux périodes, ils eurent le meilleur du jeu sur les vainqueurs, mais ne purent avoir raison de Jacques Plante.

ALIGNEMENTS

Chicago — Buts: Hall; défenses: Evans, St-Laurent, Vasko Turner, Hillman; avants: Horvath, Nesterenko, Murphy, Melnyk, Hull, Balfour, Mikita, McDonald, Wharram, Fleming.

Montréal — Buts: Plante; défenses: Johnson, Fontinato, J.-C. Tremblay, Talbot, MacNeil; avants: Backstrom, Geoffrion, Marshall, Richard, Provost, Bonin, Goyette, Hicke, Rousseau, G. Tremblay.

Arbitre: Frank Udvari; lignes: George Hayes, Ron Wocks.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Montréal, G. Tremblay, (Goyette, Hicke) ... 13:05

Punitions: Mikita et Richard 2:13, Fontinato 2:37, Nesterenko 4:25, Richard mauvaise conduite 4:27, Turner 6:06, McDonald et Fontinato 8:46.

DEUXIEME PERIODE

2—Montréal, Hicke, (Geoffrion, Goyette) ... 12:53

Punitions: Fontinato 5:50, Marshall 7:20, Hillman 11:33, Fontinato 13:42, Mikita mineure et mauvaise conduite 15:10, Fontinato 18:43.

TROISIEME PERIODE

3—Montréal, Geoffrion, (Backstrom, Marshall) ... 1:38

4—Montréal, Richard, (Bonin) ... 3:40

5—Chicago, Balfour, (Hull, Vasko) ... 4:26

6—Montréal, Provost ... 10:36

7—Montréal, Marshall, (Backstrom, Geoffrion) ... 14:28

8—Montréal, Rousseau ... 18:56

Punition: Provost 16:54.

ARRETS:

Hall	6	8	7—21
Plante	9	6	11—26

Meilleurs voeux de succès à Georges Maranda

• Il ne reste plus qu'une journée au lanceur lévisien Georges Maranda pour faire ses bagages, embrasser sa femme et ses enfants et partir pour Esgicido, République Dominicaine, où il jouera cet hiver au baseball. A la chambre de la Galerie Sportive, il y eut photo-souvenir en marge de ce départ. De gauche à droite: votre rédacteur sportif, L.-A. Frenette; René Lemyre, gérant des relations extérieures Dow; l'agent Georges Maranda; et le gérant provincial des relations Dow, Jacques Panet-Raymond. (Photo: "L'Action Catholique", Roger Bédard)

Ray Robinson a deux autres matches en vue

NEW-YORK (P.A.) — Sugar Ray Robinson fera face à Wilf Greaves, d'Edmonton, à Pittsburgh, le 8 novembre et a consenti à un match retour avec Denny Moyer, à New-York, le 6 janvier, a annoncé hier soir Teddy Brenner, le promoteur du Madison Square Garden.

Subite défaillance du golfeur Arnold Palmer

SYDNEY, Australie (P.A.) — Arnold Palmer a joué 80, huit au-dessus de la normale, hier, sur le parcours Lakes — son plus haut total dans un tournoi depuis six ans.

"Je me souviens d'un 82 à Seminole, Floride, en 1955, mais je ne peux me rappeler d'un 80 depuis lors", le professionnel, de Latrobe, Pa., a signalé avec amertume après une ronde dans un vent sud-ouest très embêtant.

"J'espère faire mieux demain".

Palmer en était à la première ronde d'un tournoi de 72 trous d'une valeur de $6,720.

Une galerie de 3,000 spectateurs est demeurée étonnée devant sa performance répétée de "bogeys" après "bogeys".

A la fin de la journée, le vétéran professionnel de Sydney, Eric Cremin, menait avec une ronde normale de 72.

Les étoiles australiennes Peter Thomson et Kel Nagle avaient réussi des rondes de 74 et 76 respectivement, pendant que d'autres étoiles internationales — Gary Player, de l'Afrique du Sud et Stan Leonard, de Vancouver — totalisaient des 78.

Le vieillard de la boxe veut se parer du titre de champion "junior"

MONTREAL (P.C.) — L'irrépressible Archie Moore, qui faisait de la boxe avant que Bob Cléroux ne soit né, a signé un contrat, hier, pour rencontrer le champion canadien dans un combat de 10 rondes, ici, le 5 décembre.

Il n'y a pas de titre officiel à l'enjeu, mais l'associé de Moore, Jack Doc Kearns, a classé l'affaire comme "le championnat poids lourd junior de l'Amérique du Nord.' Personne ne trouvera ce classement dans aucun livre de records.

Le match a été annoncé par le promoteur Eddie Quinn lors d'une conférence de presse.

Le coquet Archie a volé la vedette d'une façon inimitable.

Il fit une grande entrée, vêtu d'un habit de gala, manoeuvrant la canne et arborant un large sourire alors qu'il répondait à toutes les questions pendant près d'une heure.

Voici un exemple:

"Arch, à quelle sorte de combat t'attends-tu ? Penses-tu que Cléroux va venir à toi ?"

Moore: "Si Mohammed ne va pas à la montagne, la montagne ira à Mohammed".

On n'a pas divulgué officiellement la façon dont la bourse serait divisée, mais de sources bien renseignées, Moore aurait une garantie de $50,000 et Cléroux, $15,000.

Les billets se vendront de $5 à $25.

Un porte-parole a révélé que les pourparlers étaient déjà en marche pour la diffusion par la radio et la télévision et que les boxeurs se partageraient les recettes.

La NBA a dépouillé Moore de son titre parce qu'il ne le défendait pas assez souvent. Cependant il est encore reconnu champion à New-York, au Massachusetts, en Europe et par le magazine Ring.

Cléroux est classé sixième chez les poids lourds par la NBA et le Ring.

Moore pesait 192 livres à son dernier combat — un K.O. technique aux dépens de Pete Rademacher à Baltimore lundi soir dernier, mais Kearns a dit qu'il montera probablement dans l'arène contre Cléroux à environ 185 livres. Le Canadien pèsera probablement 205 livres, selon son co-gérant Al Bachman.

Bachman a révélé qu'il a accepté le combat parce que, selon lui, la puissance de Cléroux va dominer la ruse de Moore et qu'une victoire "va faire monter Bob en haute compagnie partout dans le monde".

Le Montréalais canadien-français a été inactif depuis le 9 août alors qu'il a repris son titre canadien du Torontois George Chuvalo à leur troisième rencontre, ici.

Il s'est marié le 30 septembre.

Moore prétend qu'il a 44 ans, mais sa mère affirme qu'il est âgé de 47 ans. Il a participé à 215 combats professionnels depuis ses débuts en 1936, en a gagné 184, dont un record de 132 mises hors de combats.

Cléroux est sorti victorieux dans 27 de ses 30 combats..

Jean-Marc Pichette hivernera sur l'île de Terre-Neuve

BUCHANS, T.-N. (P.C.) - Jean-Marc Pichette, ancien joueur des ligues du Québec, a signé un contrat comme instructeur des Miners de Buchans dans la ligue de Terre-Neuve. Pichette, 29 ans, a déjà joué avec Sherbrooke et Québec.

Len Corriveau considère que son équipe n'est pas trop puissante

M. Pat Timmons, Président du club de hockey Citadelle, a laissé savoir, hier soir, Que MM. George Cova et Pierre Tardif avaient été nommés Vice-présidents du club junior local de la Ligue Junior "A" Provinciale.

George Cova est un vieil ami des juniors à Québec, tandis que M. Pierre Tardif a été un grand supporteur du hockey amateur depuis plusieurs années.

Le club de hockey Citadelle est actuellement en tête du classement des clubs de la Ligue de hockey junior "A" Provinciale, ayant gagné ses cinq premières joutes du calendrier 1961-1962. Les hommes de Len Corriveau ont affiché jusqu'à maintenant une tenue agressive et, en dépit d'une suspension imposée au joueur de défense Denis Gagnon, ils sont quand même allés battre les Reds des Trois-Rivières au compte de 4 à 3, en période supplémentaire.

La direction des Citadelles a été surprise d'apprendre que la Q. A. H. A. avait imposé une suspension d'un mois, soit 11 joutes, à Denis Gagnon pour ses frasques de mardi dernier, à l'Aréna de l'O. T. J. L'action de Gagnon méritait une sanction, mais certainement pas plus sévère que celle imposée aux joueurs de Shawinigan qui ont voulu faire maison nette à coup de bâton à Victoriaville, il y a quelque temps. Le plus coupable du Shawinigan a écopé de trois parties. Laissons aux amateurs de hockey le soin d'établir la comparaison.

En certains milieux on se plait également à dire que les Citadelles sont trop forts et que celà peut briser l'intérêt de la ligue. Le gérant des Citadelles a déclaré qu'il avait été assigné à ce poste pour bâtir, en collaboration avec l'instructeur Len Corriveau, un club représentatif pour Québec et qui fera l'orgueil des amateurs de hockey locaux. Nous avons un club agressif, et nous désirons qu'il le soit encore plus. C'est la seule façon de gagner des parties au hockey. Paul Dumont nous a déclaré que l'instructeur exigerait de ses hommes un rendement toujours supérieur et une agressivité constante.

Les Citadelles joueront leur prochaine partie locale dimanche après-midi alors que les Reds des Trois-Rivières seront les visiteurs. Si la pluie des suspensions prend fin, l'alignement sera au complet.

GARDIEN DE BUTS

	PJ	PP	PC	Moy.
Cardinal, Jocelyn	5	29	8	1.60

Blanchissage : 1 (vs St-Hyacinthe)

LES COMPTEURS

	PJ	B	A	Pts	Pn
Ruelland, Jacques	5	6	4	10	27
Turmel, Jean-Noël	5	2	7	9	0
Lachance, Jacques	5	3	5	8	4
Blais, Jacques	5	5	2	7	17
Robidoux, André	5	2	5	7	43
Lacoste, Yvon	5	3	3	6	5
Drolet, René	5	1	4	5	2
Gagnon, Denis	4	1	3	4	11
Pageau, Rémy	5	1	3	4	2
Grenier, Simon	5	0	3	3	26
Labrecque, Clément	3	2	1	3	0
Beaulieu, Jacques	5	0	2	2	35
Lepage, Jean-Claude	5	2	0	2	4
Mercier, Jacques	5	1	1	2	2
Delaney, Paul	3	0	0	0	6

Les Cataractes disposent des Reds à Shawinigan

Shawinigan, Qué. (P.C.) — Les Cataractes de Shawinigan ont battu les Reds de Trois-Rivières 4-1, hier soir, dans une partie de la ligue Provinciale Jr.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

Aucun but.

Punitions: Carrière 5:37, Hébert 8:10.

DEUXIEME PERIODE

1—T.-R., Toussignant, (Baril, Carle) ... 2:11

2—Swng, Lord, (J.-C. Joncas, Carrière) ... 4:36

3—Swng., Gélinas, (Paget, Lord) ... 5:34

4—Swng., Cloutier, (Gélinas, G. Joncas) ... 8:53

Punitions: Hébert 1:30, Lord 1:30, Dupont 12:25, Carrière 18:50.

TROISIEME PERIODE

5—Swng., Scalzo, (J.-C. Joncas, Pronovost) ... 6:21

Punitions: Baril 5:05, Renaud 10:30.

Les Rangers s'inclinent à Victoriaville par 4 à 1

Victoriaville (P.C.) — Les Bruins de Victoriaville ont défait les Rangers de St-Hyacinthe 4-1, hier soir, dans une partie régulière de la ligue Provinciale Junior "A".

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Victoriaville, Pépin, (Lavigne) ... 11:32

Punitions: Lavigne 2, Houle, Malouin.

DEUXIEME PERIODE

2—Victoriaville, Beauchesne ... 8:10

3—Victoriaville, Hurtubise, (Paquet, Laliberté) ... 15:13

Punitions: Gendron, Pépin, Guilbault, Houle, Marchand.

TROISIEME PERIODE

4—St-Hyacinthe, Goyette, (Laliberté, Avril) ... 4:40

5—Victoriaville, Paquet ... 11:30

Punitions: Lavigne, Marotte, R. Roy, majeure et mineure, J. C. Surreau, mauvaise conduite, Avril, majeure, House et Laliberté, majeures.

DIMANCHE
29 Octobre

Tous les fervents du sport motocycliste, tous les amateurs de performances spectaculaires sont invités à assister au grand programme de

COURSES de MOTOS

sanctionné par la Canadian Motocycle Association

CHAMPIONNAT PROVINCIAL et CHAMPIONNAT CANADIEN

DES COUREURS DE GRANDE CLASSE

DOMINIQUE POULIOT, champion classe Expert 1960 — Donn McQuine, Brandford, Ontario — Herbert Eckersley, Connecticut — Larry Bastedo, Hamilton, Ontario — Paul Noiseux, Montréal.

s'affronteront au cours des 4 épreuves prévues au programme

$1,000.00 de bourses — Premier départ 1h. 30 p.m.

(pratique à partir de midi)

Piste de Courses Jacques-Cartier

(Près du Parc de l'Exposition)

SPORTIFS DU QUÉBEC!

participez au tournoi mixte provincial de petites quilles Carling Red Cap .....

$20,000 EN PRIX ET EN TROPHÉES

Toutes les ligues mixtes sont invitées à participer au tournoi Carling Red Cap se déroulant du 5 novembre au 31 mars. Un système de handicaps donne à tous une chance de gagner de beaux prix. Renseignez-vous sur les règles du tournoi auprès du gérant de votre salle de quilles. Bonne chance à tous!

CARLING RED CAP

L'ACTION CATHOLIQUE

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe ministère des Postes Ottawa
Membre de L'A.B.C et de la Presse Canadienne
Propriété de L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE JOURNAL QUOTIDIEN
Place Jean-Talon, Québec
Imprimé et édité par la Compagnie de publication L'ACTION SOCIALE LIMITEE
Place Jean-Talon, Québec
Tél.: Echange privé LA 2-4771
Charles-H. Robitaille, gérant général

Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone, signalez

522-4771

et demandez le local 4

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochain mariage, décès, service anniversaire, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire, et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "La Vie Sociale" les autres, dans l'avant - dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classifiée

Une insertion de 25 mots ou moins 0.50 cents par insertion six insertions consécutives pour le prix de cinq; chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gras que le 8 points — maximum 14 points, chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 8 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :
1 insertion : 12 cents la ligne agate
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate.
25 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par la poste ou le téléphone, il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

AVIS DE DECES

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Pour votre commodité

Vous pouvez toujours donner ou payer toute annonce classée aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux, en vous adressant à l'un des endroits suivants :

RENE DION
208, ST-VALLIER-OUEST
Tél.: LA 4-0473

TABAGIE CARTIER
Coin Cartier et Fraser
Tél.: LA-4-9944

TABAGIES J.-E. GIGUERE
375 est, St-Joseph
Tél.: LA 3-0738
115 est, St-Joseph
Tél.: LA 4-1103
61, rue Buade
Tél.: LA 3-9004

TABAGIES JOS. COTE LTEE
Hôtel St-Roch
522-3921
2471 Chemin Ste-Foy
681-4342
1199, 4ème Avenue
524-0350
698 Boul. Charest Est
525-0045
855, rue St-Joseph Est
522-0131
(Elevateur Gosselin)
417 St-Vallier Est
524-0322
Centre Achats Canardière
2491 Boul. Ste-Anne
661-3063
303 rue St-Joseph Est
524-0054
950 rue St-Jean
522-0594

Tarif d'abonnement

LIVRAISON PAR PORTEUR

Semaine .25

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.75	$5.00	$10.00

LIVRAISON PAR LA POSTE

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.75	$4.75	$9.50

AUX ETATS-UNIS

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.75	$4.50	$9.00	$18.00

Hebdomadaire, partout au Canada (journal du jeudi sans supplément) $4.00 par année

Angleterre et possessions anglaises
Quotidien $10.50 par année

Angleterre et possessions anglaises
Hebdomadaire $5.00 par année

Autres pays étrangers
Quotidien . $18.00 par année

Autres pays étrangers
Hebdomadaire : $7.50 par année

Argent à prêter

PRETS sur première et deuxième hypothèques, $1,600. et plus. Payables en 3 ans et plus également. Service rapide. SERVICE FINANCE CORP., 466, de la Couronne. Tél.: 523-8109 — 523-9829.
18506—18-10 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, achetons des créances en 1ère et 2ème hypothèques, sur immeuble dans la cité de Québec et banlieue. CREDIT HYPOTHECAIRE, INC., 38 Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
18335—16-10 (1 ms) 15

EN PREMIERE et seconde hypothèques, sur tous genres de propriétés résidentielles et commerciales. Dans toute la province. Aussi prêtons pour consolider les dettes. Ainsi qu'achat de créances, prêtons pour un terme jusqu'à 7 ans. AIDE UNIVERSELLE LTEE, 466, de la Couronne, Ch. 220, jour : 522-3968 — Soir : 653-7908.
18109—2-10
(l.mar.mer.j.v. au 31-10) 15

ARGENT

PREMIERE ET DEUXIEME HYPOTHEQUES

Avant de contracter un prêt hypothécaire, nous vous invitons sans aucune obligation de votre part, à nous consulter à cet effet.

Nous sommes la seule Société à Québec à offrir les taux d'intérêts les plus bas et une période de remboursement allant jusqu'à 15 ans.

De plus, aucun frais et aucune commission n'est exigé de notre Société pour avoir votre prêt.

Notre service est rapide et des plus confidentiel.

Nous prêtons sur résidences privées, maisons à logements, édifices à revenus, commerce, etc., etc..

Thibeault, Poulin & Associés Inc.

285, ST-JOSEPH-EST (QUEBEC)
TEL. : 522-6464
18336—16-10 (12 fs) 15

A vendre — Divers

VENDONS et ACHETONS livres canadiens et français, bibelots et meubles antiques. M. GILBERT, 1096, St-Vallier-Est, Québec. Tél.: 522-0047.
18507—18-10 (1 ms) 21

MEUBLES

ACCESSOIRES électrique vendus prix d'entrepôt. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 154, du Roi, Québec — 525-9426
18002—28-9 (1 ms) 21

COFFRES-FORTS pour bureaux et maisons privées, $67. et plus, aussi Filières 4 tiroirs $45.50 et plus MONARCH SAFE, 475 St-Anselme, Québec. — Tél.: 522-2306
18031—28-9 (1 ms) 21

Argent à prêter

PRETS

1ère et 2ème HYPOTHEQUES, termes 5 à 20 ans, taux à partir de 7% effectif. A. LACROIX, 335, St-Joseph-est. Tél.: 524-5693 le jour; 523-2019 le soir.
18720—2710 (1 ms) 15

A vendre — Divers

SOUDEUSE électrique neuve 220 v., 180 ampères, accessoires. Tél.: 529-3819.
18662—24-10 (6 fs) 21

ENCHERES MARCEAU, ENR.

VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix — 110, rue St-Paul. TEL.: 529-1741 — 529-1742.
18334—16-10 (1 ms) 21

ACHAT, VENTE, ECHANGE, livres tous genres. Bibliothèques à section, secrétaire Roll-Top. — S'adresser COMPTOIR DU LIVRE, 15, Hermine, coin boul. Charest ouest. — TEL.: 525-6402.
18374—13-10 (1 ms) 21

RESTAURATEURS

PHONOGRAPHES AUTOMATIQUES vendeuses automatiques, machines d'amusements. Location de phonographes pour soirée. Vente de disques neufs et usagés. Réparations de radio.
LEMIEUX AMUSEMENTS,
654, St-Vallier-Ouest, Québec.
17449—6-9 (l.mer.v. au 8-11) 21

STOCK DE FAILLITE $45., machine à coudre neuve, 25 ans de garantie, $20., Singer usagée. Batterie de cuisine en acier inoxydable 18-8-3 plis $75. Balayeuse $59. Cireuse 3 brosses $59. Livraison partout. ECRIRE à M. Roland Trudel 1058, St-Michel, Québec ou TEL.: 524-3825.
18635—23-10 (1 ms) 21

TRAINS ELECTRIQUES
Vente - Réparation
LIONEL
AMERICAN FLYER
TRI-ANG
SCALEXTRIC
Catalogue Lionel $0.25
Catalogue Tri-Ang $0.25
MAISON DES TRAINS ENR.
466 Avenue des Oblats
Québec 8. Tél.: 524-9115
28-9 (j.v.s. au 30-12) 21

A vendre — Divers

REPARATIONS, PIECES ET SERVICE pour
LAVEUSES
toutes marques et modèles.
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
351 est, boul. Charest — Tél.: 529-8479
18337—16-10 (1 mer, v. au 13-12) 21

MEUBLES USAGES
EN TRES BONNES CONDITIONS

- Orgue électrique 2 claviers et pédalier.
- Pianos de tout genre.
- Réfrigérateur à liqueur.
- Réfrigérateurs.
- Repasseuse électrique.
- Table de restaurant sur base
- Machine à additionner.
- Chaise roulante.
- Balance de comptoir.
- Comptoir vitré (Show Case)
- Comptoir à chocolat frigorifique.

Choix de 3 planchers de meubles usagés à des prix d'aubaine

LES ENCHERES MARCEAU INC.
110, rue St-Paul, Québec — Tél.: LA 9-1741
Un seul magasin à Québec
18680—25-10 (4 fs) 21

A vendre — Divers

AMEUBLEMENT de bureau, très moderne, pupitre réceptionniste et chaise, pupitre régulier et fauteuil. Le tout presque neuf. Entre 5 et 9 heures p.m. 681-3272.
18737—27-10 (3 fs) 21

VOTRE TOIT COULE

IL PREND L'EAU. Nous poserons un matériel spécial. Garantie 5 ans, sur papier, tôle ou bardeau de bois. Estimation gratuite. Tél.: 523-5539 soir jusqu'à 9 heures.
18353—12-10 (1 ms) 21 jno

A vendre ou à louer

DU NOUVEAU : Location, vente robes de mariée, soirées, demoiselles d'honneur, crinolines, voiles, diadèmes. Salon Chez Jeanne, Enr., 2191, 4e Avenue, LA 9-7606.
18508—18-10 (1 ms) 24

Bois, charbon, huile

A.-B. FORTIN — Bois de chauffage de toutes sortes; aussi huile à brûleurs. — Cour : 15, rue Marie-de-L'incarnation. Rés.: 12, rue Marie-de-L'Incarnation. Tél.: LA 7-7490.
18694—26-10 (1 ms) 29

Bois de construction

50,000 PIEDS de madriers de 3 pouces a carrés, longueur de 8 à 12 pi., clairs de clous. S'adresser MARCEL FORTIN, entrepreneur en démolition, 235, rue Léonard, Québec. — TEL.: 523-9609.
18185—4-10 (1 ms) 30

Brûleurs à l'huile

EUG. DESROCHES & FILS, LTEE

REPARATIONS et ajustement de carburateurs pour brûleurs. — 569, St-Vallier-Ouest. 525-4946.
18355—12-10 (1 ms) 35-A

Bureaux à louer

BUREAUX A LOUER, édifice Caisse Populaire Notre-Dame de Grâce, coin de Mazenod et Franklin.
18551—20-10 (1 ms) 37

BUREAU A LOUER, 11 pds par 19, 2e étage, 31, McMahon. TEL.: 681-6151 et 527-2814.
18614—21-10 (1 ms) 37

Chambres à louer

CHAMBRES, confortables, lavabo, permis de cuisine, 24 STE-ANNE.
18048—29-9 (1 ms) 44

AU BON GITE — Chambres doubles ou simples, eau chaude, droit de cuisine, télévision. A la journée $2.00, semaine $5., $6. et $7. 363, DU PONT. TEL.: 524-0043.
18711—26-10 (3 fs) 44

Chambres et pension

ST-ROCH — Endroit tranquille, couple de vieux ou jeunes. Tél.: 524-5751.
18682—25-10 (3 fs) 46

CLAVIGRAPHES à louer, Royal, de modèles récents. Tél.: 522-7051, B. GAGNE, INC., 265 de la Couronne, Québec.
16909—15-8 (3 ms) 60

CENTRE D'ACCUEIL Notre-Dame de Foy, pour convalescents ou couple Site merveilleux, chambre propre, moderne, pour 1 ou 2 personnes, 2420, CHEMIN STE-FOY — 683-0986.
18401—25-10 (1 ms) 46

PENSION POUR VIEILLARDS COUPLES CONVALESCENTS

ET IMPOTENTS, service garde-malade jour et nuit, très bon chez soi. S'adresser Villa Maria, 8360, 1ière Avenue, Charlesbourg. Tél.: MA 3-7733.
18544—19-10 (1 ms) 46

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — $6.00 par mois ou 3 mois pour $15.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. Tél.: 525-5158.
18409—14-10 (1 ms) 60

LOCATION DE CLAVIGRAPHES, $6.00 par mois ou 3 mois pour $15.00 — GEARD POULIN, INC., Ameublement de bureau, 770, Côte d'Abraham, Québec. 522-6876.
18410—14-10 (1 ms) 60

E. LACOULINE — CLAVIGRAPHES ROYAL, UNDERWOOD, 530, Côte d'Abraham. Tél.: 522-1539. Location clavigraphes $6.00 par mois ou 3 mois $15.00 — Réparations, vente clavigraphes. Accessoires de bureau.
18414—14-10 (1 ms) 60

CLEMENT & CLEMENT, INC., 511, est, boul. Charest. Tél.: 529-9244. Agents exclusifs clavigraphes Underwood. Location $6. par mois ou $15. par 3 mois. Réparons, vendons machines à écrire et additionner toutes marques, rubans, carbones, fournitures bureaux.
18187—5-10 (1 ms) 60

Commerces à vendre

STE-MONIQUE DES SAULES, gros commerce d'épicerie-boucherie, avec propriété moderne, chauffé, garage, gros chiffre d'affaires. — TURMEL 529-2575.
18603—21-10 (6 fs) 66

ST-SAUVEUR, commerce d'épicerie, moderne avec propriété 3 logements, chauffés, carré 40 x 50, brique américaine, coin de rue. Acompte $15,000. TURMEL, 529-2575.
18605—21-10 (6 fs) 66

COMTE DE DORCHESTER, garage, très moderne, marque Esso, deux étages, grand terrain, construction récente, très bien situé, gros chiffre d'affaires. Acompte $15,000. TURMEL — 529-2575.
18604—21-10 (6 fs) 66

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soir. — 571, 3ème AVENUE, Québec. Tél. Bur.: LA 4-3312 — Rés.: LA 7-3575.
18190—5-10 (1 ms) 74

Domestiques

BONNE, SERVANTE ou aide domestique, avec références, aimant enfants, pour famille canadienne-française, $35.00 par semaine. Chambre et bain privés, lessiveuse et secheuse automatiques, laveuse de vaisselle, T.V. et radio. ECRIRE à 4872, Melrose, Montréal 29, P.Q.
18502—18-10 (21-24-27-10) 76

Ecoles

INSTITUT D'AUBIGNY COURS PAR CORRESPONDANCE

8e, 9e, 10e, 11e, 12ème années, scientifiques, garçons et filles, 11e pour aspirantes gardes - malades, diplôme du département de l'Instruction publique. Manuels fournis gratuitement. C. P. 131, HAUTE-VILLE, Québec. TEL.: 837-7539.
18589—21-10 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS
1070, ST-JEAN, QUEBEC

Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo-comptabilité. TEL.: 522-7490.
18169—9-10 (1 ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. Jour, soir. Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE : Tél.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
18464—23-10 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de 6e à la 12e année commercial et scientifique (Examens du département de l'Instruction publique), conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténodactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
18588—21-10 (1 ms) 81

INSTITUT RAYMOND

COURS PAR CORRESPONDANCE, général et scientifique 8e, 9e, 10e, 11e année, garçons et filles (aspirantes gardes - malades). Livres fournis gratuitement. Examens du département de l'Instruction publique. Aussi français, anglais, etc.. Pour obtenir prospectus gratuit et preuves d'efficacité, envoyer simplement vos nom et adresse à INSTITUT RAYMOND, 1475, chemin Ste-Foy, Québec 6.
18591—21-10 (1 ms) 81

Ecoles

HOMMES - JEUNES GENS

"UN HOMME DE METIER", COMPETENT, PEUT TOUJOURS TRAVAILLER

Pensez à votre avenir, apprenez un métier telle que . . .
Soudure électrique, (L'arc), soudure au gaz, (Oxygène-acetylène), soudure à haute pression, mécanique automobile.
Ne tardez pas — venez ou écrivez, pour avoir un prospectus gratuit.

INSTITUT TECHNIQUE "MELOCHE"
Bureau : 451, 3ième Avenue, Québec.
Ecole établie depuis 40 ans.
21-10 (6 fs) 81

Hommes demandés

SALAIRE ET COMMISSION

Etant donné l'expansion considérable de notre organisation, nous recherchons quelques représentants vendeurs pour la vente des véhicules Volkswagen neufs et usagés. Nous avons à votre disposition 3 showrooms et deux terrains de voitures usagées. Revenu minimum presque assuré de $6,000.00 par année. Expérience non nécessaire un entrainement spécial vous sera fourni. S'adresser à :

JOS LAHOUD AUTOMOBILE LTEE
34, Dorchester, Québec.
Distributeur Volkswagen pour l'Est du Québec
18621—23-10 (6 fs) 105

Ecoles

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE — Eléments latins à Philo-II, culture générale, latin par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. — 523-3754.
18590—21-10 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

STENO-DACTYLO

OPPORTUNITE pour jeunes filles, ayant une très bonne connaissance du français et de l'anglais, bonnes conditions de travail, région de la Beauce. ECRIRE CASIER 917, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC.
18734—27-10 (3 fs) 90

MESDAMES. La demande toujours croissante pour les magnifiques cadeaux de Noël "AVON" vous assure des revenus substantiels. Nous vous entrainons. Territoires libres dans St-Roch, Sillery, Ste-Foy et Limoilou. Pour informations Tél.: 523-7706.
18083—12-10
(13-14-26-27-28-10) 90

Hommes demandés

AIMERIEZ-VOUS gagner $100. par semaine tout en vous initiant à la vente ? — Téléphonez : FULLER BRUSH CO. LTD, 522-8277.
18210—6-10 (1 ms) 105

JEUNE HOMME ADROIT, sobre et honnête pour entretien dans hôpital privé, pension et bon salaire. ECRIRE à M. L. LACROIX, 9125, boul. LaSalle, LaSalle, P.Q..
18674—26-10 (3 fs) 105

SI VOUS POSSEDEZ une automobile et vous voulez gagner un bon salaire pour une compagnie de Québec. Plan de pension, assurance-groupe, bénéfices. S'adresser à 279, St-Georges, Lévis.
18733—27-10
(28-10 2-3-4-11) 105

REPORTER DEMANDE

JOURNAL QUOTIDIEN demande reporter bilingue pour la ville de Québec. Travail permanent, bénéfices habituels. ECRIRE CASIER 915, L'ACTION CATHOLIQUE, — QUEBEC et mentionnez l'expérience et le salaire désiré.
18672—25-10 (4 fs) 105

ATTENTION ! Réalisez de bons revenus en vendant vitamines, toniques, cosmétiques, brosses, nécessités domestiques dans : La Malbaie, Clermont, Cap à l'Aigle, St-Siméon. Excellente commission, boni, campagne d'annonces à la radio, etc.. — PRODUITS FAMILEX, Dept. T.G., 1600, Delorimier, Montréal, P.Q.
18230—6-10 (v. au 27-10) 105

VOYAGEURS

VOYAGEURS visitant les institutions religieuses pour vendre Anti-Gel "Perles". Fond la glace et la neige 30 fois plus vite que le sel. Excellent article pour vendre en hiver. Expédié de Toronto. — UNITED BUILDERS, 6007, Euclid, Cleveland, Ohio, U.S.A
18721—27-10 (1 fs) 105

GERANT BUREAU

FIRME NATIONALE, éditeur et publiciste demandé, un homme d'expérience avec la connaissance des livres. Doit être bilingue et capable d'administrer un personnel modeste. Cette position présente un excellent avenir pour quelqu'un cherchant une position stable (responsable). Salaire co-étendu avec habilité et expérience. Communiquer avec M. MONFORTON à 661-6936 pour rendez-vous. R. L. POLK & Company Ltd, 2485, boul. Ste-Anne, Québec 3.
18707—26-10 (3 fs) 105

ON RECHECHE des jeunes gens en bonne santé, à l'intelligence vive, pour participer deux soirs par semaine à l'entrainement militaire. Une excellente occasion d'employer ses loisirs tout en recevant une solde intéressante. De plus, les candidats acceptés pourront se familiariser aux plus récentes techniques de survie nationale, ainsi qu'à l'armement moderne dont est équipée notre armée. Pour autres renseignements, appelez l'adjudant le mardi soir, TEL.: 524-9506. THE ROYAL RIFLES OF CANADA, Manège Militaire, Grande-Allée, Québec.
17977—27-9
(l.mar.mer.j.v. au 10-11) 105

MECANOGRAPHIE

OUVERTURE pour jeunes hommes de 19 à 23 ans, pour travailler comme opérateur à notre service de la mécanographie (machines I.B.M.).

QUALIFICATIONS :

A—Avoir complété de préférence une 12 année.

B—Avoir un goût prononcé pour les chiffres et la mécanique.

C—Avoir de bonnes notions d'anglais.

AVANTAGES :

A—Tous les bénéfices marginaux courants.

B—Semaine de 33 heures

C—Bon salaire

D—Bonnes conditions de travail.

TOUTES REPONSES CONFIDENTIELLES. PRIERE D'ECRIRE A MECANOGRAPHIE, CASE POSTALE 92, STATION B, QUEBEC 2.
18726—27-10 (2 fs) 105

Immeubles

L'IMMEUBLE EST UN PLACEMENT SUR

POURQUOI NE PAS PLACER votre argent à 10%. Nous administrerons votre propriété pour vous. Avec GERMAIN c'est CERTAIN. YVES GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec. TEL.: 529-8121.
18712—26-10 (1 ms) 111

Immeubles

OCCASIONS

PLACEMENT HAUTE-VILLE : Maison appartements avec ascenseur, vingt locataires, conditions de paiement. Considérerait créance hypothécaire en acompte;
AVENUE BELVEDERE : Maison chambres, bon revenu, à conditions;
RUE ST-JEAN : Sept logements de 4 pièces, chauffage à l'électricité, avec entrée sur grand terrain en arrière, pouvant faire terrain stationnement ou atelier, etc..
RUE ST-FRANÇOIS : Jolie propriété seule de 12 pièces, très moderne, située paroisse Jacques-Cartier;
LORETTEVILLE : Joli plain-pied de 5 pièces, situé rue des Ursulines, libre à l'acheteur.

L'ORGANISATION D'IMMEUBLE LA PLUS COMPLETE AU MONDE, A VOTRE SERVICE DEPUIS 43 ANS.

H.-P. CIMON
COURTIER EN IMMEUBLES ET ASSURANCES
895 PLACE D'AIGUILLON — TEL. : 525-5169
18719—27-10 (l.mer.v. au 1-11) 111

AUTOMOBILE

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES-PIECES
REPARATION-SERVICE

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (GRUES) USAGEES. — Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND, ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec, TEL.: 524-2920.
18690—26-10 (1 ms) A.A.

Assurances automobiles

JEAN CHALIFOUR & FILS Assurances auto, feu, vie, etc., Compagnie solide, paiements, faciles. 888, du Roi. Tél.: 529-2181
18194-6-10 (v.s. au 28-10) A.S.

Autos à vendre

ACHETONS AUTOS

ARGENT COMPTANT. Hudon Auto Enr., 1365, Dorchester-Nord. Tél.: 525-4769.
17294—29-9 (1 ms) A.V.

AUTOMOBILE MONARCH, Turnpike cruiser, en très bonne condition très propre, millage 27,500. Cause de vente, raison majeure. S'adresser à J.-E. LACHANCE, 77, St-Louis, Lévis.
18565—20-10
(v.s. au 28-10) A.V.

CHARS NEUFS ET USAGES
FRADET AUTO ENR
105, boul. Hamel
coin Marie-de-l'Incarnation
TEL.: 681-6281
18189-5-10 (mar.j.s. au 2-12) AV

Meilleures valeurs à plus bas prix
ALBERT BARRE AUTOS
Le Centre de l'Auto et du Camion Usagés à Québec.
1095 CANARDIERE
LA 9-3331 - LA 9-3333
18215-6-10 (v.s. au 28-10) A.V.

VOUS AUREZ L'AGREMENT ET LA GARANTIE D'UNE VOITURE NEUVE EN ACHETANT UNE AUTO USAGEE DE QUALITE CHEZ

Universal AUTO LTD
777, 1ère AVENUE
LA 5-5113
18668—25-10 (27-10) A.V.

Autobus

AUTOBUS ECOLIERS
18 à 54 passagers
neufs et usagés
MACHINERIE MAHEUX
500, AVENUE ST-SACREMENT
QUEBEC. — TEL.: 683-8940
18692—26-10 (3 fs) Aut.

Réparations Autos

AUTOMOBILISTES
DEBOSSAGE PEINTURE

BOUTET & FILS, 264, rue Caron, Québec — Tél.: 523-3370
18669—25-10
(l.mer.v. au 22-12) R.A.

Huile pour brûleurs

HUILE A POELE

25 gallons à 70 gallons **20¢**
70 gallons et plus **19¢**

Les Huiles Trudelle
Tél. : 681-1232
18275—9-10
(l.mer.v. au 6-12) 110-A

Autos à vendre

LA QUALITE QUE L'ON DE DISCUTE PAS
LA PEUGEOT 403-404
ET
L'EXCLUSIVE RAMBLER
35 à 40 MILLES AU GALLON, LOGE 6 ADULTES
INFORMEZ-VOUS DES PRIX
VOITURES EUROPEENNES ET AMERICAINES USAGEES AU PLUS BAS PRIX SUR LE MARCHE
Remorquage, peinturage, débossage, alignement et balancement de roues. Transmission automatique
J.-A. BEGIN LTEE
ROND-POINT, LEVIS — TE 7-9363
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES
Attention spéciale aux membres du clergé
18039—29-9 (v. au 27-10) A.V.

Instituteurs — Institutrices

INSTITUTRICE désire classe. Bonnes références. — ECRIRE CASIER 914, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC.
18648—24-10 (7 fs) 113

Logements à louer

LOGEMENT A LOUER à Notre-Dame des Laurentides, coin rue Verret et coin 62 rue Pelletier, 6 appartements. Tél.: 842-2850.
18697—26-10 (6 fs) 118

3 APPARTEMENTS, chambre de bain, $32.00 par mois. 101, avenue Giguère, Québec-Ouest. Tél.: 527-1545.
18696—26-10 (3 fs) 118

LOGEMENT A LOUER à Notre-Dame des Laurentides coin 1 rue Verret et coin 62 rue Pelletier, 6 appartements. Tél.: 842-2850.
18697—26-10 (6 fs) 118

Local à louer

LOCAL A LOUER, coin rue St-Jean et Marchand. Pour magasin ou bureau. 12½ x 34. Libre immédiatement. $90.00 par mois chauffé. S'adresser à 524-4003.
18738—27-10 (2 fs) 119-A

Machineries

COMPRESSEUR INGERSOL RAMD, 105, équipé sur camion Chevrolet, en très bon état. S'adresser à MAURICE OUELLET, 1840, rue Jeanne-Mance, Québec 3 Tél.: 522-7236.
18681—25-10 (1 ms) 120

STICKER 10" ball bearing, moulin à scie complet 10,000 pds par jour, 4 compresseurs 1-1½ HP. De Walt, Poney planeur. Machine à tenon usagée en bon ordre. J.-R. NORMAND, ENR., Ste-Hénédine, cté de Dorchester. TEL.: 647-3229.
18463—23-10 (1 ms) 120

SOUFFLEURS A NEIGE

"SICARD" camion avec charrue et aile de côté "marque Sicard" Tracteur International TD Drott. Grader Allys Chalmer, gros modèle. Pelle mécanique "Unit" Baycité avec 3 attachements.
MACHINERIE MAHEUX
500, avenue St-Sacrement
Québec. TEL.: 683-8940
18584—21-10 (6 fs) 120

Machines à coudre

MACHINES A COUDRE, "SINGER" à louer $1.50, par semaine. CERCLE DE COUTURE SINGER, 324 est, St-Joseph, Québec. TEL. 522-8129.
18564—20-10 (1 ms) 120-A

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces — W. LEGARE, INC., 915, chemin Ste-Foy. — TEL.: 683-4446, ou 527-8025 — Soir : 527-6939.
18687—26-10 (1 ms) 127

LIMOILOU, St-François, maison de 2 logements de 5 pièces. $15,000. seulement, hypothèque à 4½%. — QUEBEC LAND & REALTY COMPANY, M. Prévost, 529-8456; soir: 524-7254.
18647—24-10 (27-10) 127

MAISON A VENDRE ou à louer, 24 chambres meublées, chauffage central, belle situation, conviendrait maison de repos. S'adresser à M. J.-A. BROCHU, St-Henri, Lévis ou à J.-E. LACHANCE, 77, St-Louis, Lévis.
18268—7-10 (v.s. au 4-11) 127

MAISON A VENDRE à Robertsonville, propriété de valeur, à deux logis, grosses réparations faites récemment. Deux garages, grand terrain, le tout à prix très bas. S'adresser à ROLAND LACROIX, — Tél.: FEdéral 5-7707, (Thetford-Mines).
18723—27-10 (2 fs) 127

QUEBEC LAND & REALTY COMPANY
(Fondée en 1906)
COURTIERS EN IMMEUBLES DEVELOPPEMENTS RESIDENTIELS
580, Grande-Allée-Est — Suite 400,
TEL.: 529-8456
MEMBRE DE LA CHAMBRE D'IMMEUBLE DE QUEBEC. (PHOTO CO-OP)
18685—26-10 (2 fs) 127

Maisons à vendre

LA MAISON A VENDRE ou à louer, 24 chambres, meublée, beau site. — S'adresser à J.-A. BROCHU, St-Henri, cté de Lévis ou à J.-E. LACHANCE, 77, St-Louis, Lévis.
18566-20-10 (v.s. au 28-10) 127

Marchandises sèches

MARCHANDS et COLPORTEURS

PREPAREZ-VOUS pour les froids d'hiver en achetant votre marchandise dès maintenant. Notre assortiment est au complet, comprenant lingerie pour hommes, dames et enfants, ainsi que coupons et marchandise à la verge. Vous aurez un immense choix au prix défiant toute compétition. Demandez catalogue illustré envoyé gratuitement. Montréal Jobbing Ltée, 857-859, St-Joseph est, Québec, P.Q..
18689—26-10 (1 ms) Mdses sèch.

LINGERIE GENERALE

MARCHANDS — COLPORTEURS — JOBBERS, Achetez votre stock d'automne et d'hiver à la Cie Assh Inc Maison responsable. 20 ans de bonne renommée. Habits, paletots, coupe-vents, pantalons de toilette, jeans, marchandises à la verge, coupons, chaussures, etc., Robes, manteaux, costumes. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph-Est, Québec 2.
18585-21-10 (1 ms) Mdses sèch.

Matériaux de construction

ATTENTION ! Matériaux de construction de tous genres, provenant de la démolition de bâtisses à Valcartier; aussi, bouilloires à vapeur. Visibles sur les lieux, aucune assurance requise. Prix d'aubaine. PAUL ST-AMAND, 345, boul. Pie-XI (entre Val-St-Michel et Camp Valcartier). Tél.: 842-4465.
18082—2-10 (1 ms) 137

Matelas — Réparations

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur, Spécialité : réparation de matelas et meubles, 1338, 3ème Avenue, Limoilou, Québec. TEL.: 524-1480.
18691—26-10 (1 ms) 138

MATELAS FRONTENAC

Tél.: 525-5347 — MATELAS — Réparation matelas et ressorts, crin échiffé, lit plumes, sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux commandes. ULRIC POULIOT, prop., 237, rue ST-LUC, QUEBEC.
16956-16-8 (l.mer.v. au 15-8) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires médecine générale, maladies vénériennes. 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 h. le soir, lundi, mercredi, vendredi, à 8 heures. TEL.: 524-4061.
18688—26-10 (1 ms) 140

Meubles à vendre

MOBILIER SCOLAIRE

200 à 300 PUPITRES pour école maternelle. S'adresser 305, BOUL. CHAREST-EST. TEL.: 525-4831.
18522—27-10
(j.v.s. au 3-11) 144

Musiciens

ORCHESTRE amateur, demande un joueur de guitare espagnole et un saxophoniste. S'adresser M. Marcel CORBEIL. Tél.: 522-6111.
18663—24-10 (6 fs) 147-B

Poêles à vendre

POELE ELECTRIQUE (220) usagé, très bon marché. TEL.: 523-9646.
18713—26-10 (3 fs) 169

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts. 251, Notre-Dame-des-Anges, Québec. TEL.: 522-7558.
18188—5-10 (1 ms) 189

Servantes demandées

UN PRETRE a besoin d'une ménagère. Prière de communiquer avec M. l'aumônier, 2360, CHEMIN STE-FOY, QUEBEC 10. TEL.: 683-4014.
18684—26-10 (2 fs) 198

JEUNES FILLES qui désirez travailler dans une bonne famille. Adressez-vous à l'Oeuvre Notre-Dame de Bon-Conseil, 530, rue St-François-est, Québec.
18438—14-10 (1 ms) 198

Télévisions à vendre

LOT 60 TELEVISIONS $49. à $150. montant versé servira d'acompte si désireux d'acheter. Différentes grandeurs, modèles récents, garantie d'un an. R. M. ELECTRONIQUE, ENR., 460, St-Vallier-Ouest, Québec. TEL.: 529-3522.
18168—9-10 (1 ms) 209-B

LOT DE 55 TELEVISIONS récentes, reconditionnées, garanties d'un an. $40. à $150. Système location montant versé crédité désireux d'acheter. Reconditionnons grosse lampe $5.00 garantie ou neuve $29.95. PLANTE & GAGNON ELECTRONIQUE, 773, St-Vallier-Ouest, Québec TEL.: 681-5496.
18717—27-10
(j.v.s. au 23-12) 209-B

Terrains à vendre

VILLE LES SAULES, 65,000 pieds carrés, à vendre en bloc ou par lots de 65 x 100. QUEBEC LAND & REALTY COMPANY Tom Monaghan, 529-8456; soir: 522-7507.
18625—23-10 (27-10) 210

ST-RODRIGUE, magnifiques terrains près église, école, différentes grandeurs, égouts, aqueduc. 10% comptant, 1% par mois. Hâtez-vous pour un meilleur choix. ODILON HAMEL. Tél.: 623-2767.
17468-14-9 (j.v.s. au 10-11) 210

Terres à vendre

PLUSIEURS TERRES à vendre, différentes grandeurs près de la ville aussi commerce, garage, hôtel, résidence, etc.. J.-E. LACHANCE, 77, St-Louis, Lévis.
18413-14-10 (v.s. au 3-11) 212

A 12 MILLES de la ville, 90 arpents, très bonnes constructions, bétail et roulant près route Trans-Canada no 9. A vendre $6,500. à prompt acheteur. J.-E. LACHANCE, 77, St-Louis, Lévis.
18566-20-10 (v.s. au 28-10) 212

ST-HENRI de LEVIS, grande terre en culture, bonnes bâtisses, sans roulant à vendre, conditions faciles. Comptant requis $2,000. S'adresser A. Létourneau, 716, 4ème Avenue, Québec. Tél.: 529-2643 ou 523-5352.
18328—11-10 (ms) 212

A VENDRE: 3 terres à bois, grandeur de 30 à 90 arpents, aussi deux autres terres en culture, sans bâtisse, prix avantageux. Informations: J.-E. LACHANCE, 77, St-Louis, Lévis.
18412—14-10 (v.s. au 3-11) 212

TERRE A VENDRE, rive sud, route Nationale, dépendance spacieuse et moderne, belle situation, roulant complet, borné au fleuve, une des plus belles fermes de la rive sud, prix $30,000. Information J.-E. LACHANCE, 77, St-Louis, Lévis.
18268—7-10 (v.s. au 27-10) 212

2ième SEMAINE
PREMIERE FOIS EN FRANÇAIS !
AUJ. ET DEMAIN : Matinées à 1h. 30 — Soirées à 7h. 45
DIMANCHE, SPECTACLE CONTINUEL : MIDI, 4h. et 8h. P.M.

WILLIAM WYLER'S
BEN-HUR
MATINEES (lun. au sam. incl.) à 1h. 30 — .99¢
SOIREES (lun. au sam. incl.) à 7h. 45 — $1.25
DIMANCHE, spectacle continuel - Midi, 4h. et 8h. p.m. $1.25
Enfants de 10 ans et plus admis aux matinées sur semaine à 1h. 30 et au 1er spectacle du dimanche à midi — .65¢
AUCUN BILLET DE FAVEUR POUR CE FILM !
CARTIER & LAIRET — AIR CLIMATISE

CINÉ BULLETIN

Sous cette rubrique il est publié chaque jour une appréciation morale des films actuellement à l'écran dans les différents cinémas de Québec et, chaque fois que possible, à la télévision locale.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des gros centres urbains.

Aucun compte n'est tenu ici des réclames et ce bulletin ne contient pas d'annonce payante.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

P—A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

T—TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.

Aa—ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui, en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma. (16 ans et plus)

A—ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D—A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

CAPITOL
Francis of Assise ..... Aa

CARTIER
Ben Hur ..... Aa

Cinéma de PARIS
Panique au Music Hall ..... ?
Sursis pour un vivant ..... A

CLASSIC
La Brigade des bérets noirs ..... A
Fort de la dernière chance ..... Aa

EMPIRE
By love possessed ..... AR

IMPERIAL
La police fédérale enquête ..... Aa
Le Courrier de l'Or ..... Aa

LAIRET
Ben Hur ..... Aa

LAURIER
Le survivant des monts lointains ..... Aa
Coulez le Bismarck ..... Aa

PIGALLE
Madame du Barry ..... P
Stella femme libre ..... D

PRINCESSE
A l'assaut du Fort Clark ..... Aa
Le fidèle vagabond ..... Aa

RIALTO
Ce n'est pas une vie Jerry ..... A
L'Enfer du Pacifique ..... Aa

VICTORIA
La Brigade des bérets noirs ..... A
Fort de la dernière chance ..... Aa

SILLERY
Don Quichote ..... Aa

BIENVILLE
Coulez le Bismarck ..... Aa
La révolte des Gladiateurs ..... A

LEVIS
Le fidèle vagabond ..... Aa
L'Homme au mille visages ..... A

ETCHEMIN
Les travaux d'Hercule ..... Aa
La vengeance du destin ..... Aa

On buvait au quartier général de la Police prov. de St-Jean

ST-JEAN, Qué. — (P. C.) — Plusieurs officiers de la Police provinciale ont admis que quiconque pouvait se procurer une consommation au quartier général de la police provinciale, à St-Jean, le jour des dernières élections provinciales.

L'affirmation vient des agents Réjean Vadnais et Alfred Morin et de l'ancien agent Lucien Pinconneault, qui témoignaient au procès de l'avocat montréalais, maintenant exclu du barreau, Jean-Marie Bériault, qui est accusé de fabrication de preuve.

Les trois témoins ont déclaré qu'il était facile d'obtenir de quoi boire au quartier général, spécialement dans le bureau de l'officier en charge, M. Hormidas Sauvé.

Mme A. Desaulniers a été élue présidente

Mme Armand Desaulniers a été élue hier présidente de la section Jeanne-Mance de la Société St-Jean-Baptiste de Sillery. Elle succède à Mme Martial Roy qui était présidente depuis trois ans. Les autres membres de l'exécutif élus hier sont : Mme Noëlla-B. Tremblay, première vice-présidente; Mme Laval Godbout, 2e vice-présidente, et Mlle Gilberte Potvin, secrétaire.

SERVICES SPECIAUX

OFFREZ DES FLEURS CHOISIES!
Salon Fleuri
TRIBUTS FLORAUX
Couronnes mortuaires
Gerbes, Croix, etc.
135 Est, St-Joseph
Québec
COMMANDEZ PAR TEL.524-5218
13-10 (l.mer.v. au 10-11) S.S.

Mort de Mme Onésime Genest

C'est avec regret que nous apprenons la mort de Mme Onésime Genest, née (Malvina Langlois), décédée à sa résidence au no. 19 rue Dollard, à l'âge de 84 ans, 10 mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux, M. Onésime Genest, son fils, M. Joseph Genest; ses filles : Mlle Marie Genest, Mme Joseph Lemieux (Rose-Anna), de Québec, Mme Léo Laliberté (Bernadette), Mme Alexandre Bussières (Germaine); un frère, M. Joseph Langlois, de Breakeyville; ses soeurs: Mme Honoré Tardif, Mme Ernest Fortin, Mme Georges Goudreault et Mme Siméon Chambrland tous de Québec; sa belle-fille, Mme Joseph Genest (Marie-Louise Olivier); ses gendres: MM. Joseph Lemieux, Léo Laliberté et Alexandre Bussières; son beau-frère, M. Eusèbe Genest, de Drummondville; sa belle-soeur, Mme Joseph Langlois, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures, en l'église de St-Romuald. D'ici là la dépouille mortelle est présentement exposée aux salons funéraires Claude Marcoux Enrg, 96, rue de la Fabrique, St-Romuald.

En mauvaise posture

Londres — (P.A.) — Trois aviateurs américains ont envoyé un message alors qu'ils se trouvaient au-dessus de la Fer du Nord, annonçant qu'ils étaient sur le point de déclencher le système d'éjection.

Vol dans une cabane à sucre

Trois-Rivières — (P.C.) — Deux individus du Cap-de-la-Madeleine ont été accusés d'avoir volé dans une cabane à sucre 300 chaudières en aluminium d'une valeur d'environ $150. Ce vol par effraction a été commis sur la propriété de Philippe Dontigny, à Champlain, le 14 octobre.

Le poste moderne et toujours de bonne compagnie

GAGNEZ DES DOLLARS D'ARGENT au BONUS POSTAL PURITY

Lundi et mardi 10 h. 25 a.m.

Mercredi, jeudi, vendredi 1 h. 30 p.m.

Trois personnes chanceuses gagneront chaque jour un beau dollar d'argent, et en plus, une personne gagnera chaque vendredi un total de $25.00 en dollars d'argent.

UNE COMMANDITE de LA FARINE PURITY

CHRC 35 ANNIVERSAIRE
toujours 80 à votre radio

Avis de décès

BELLEAU. — Québec, le 26 octobre 1961, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Marie-Louise Noreau, épouse de feu M. Georges Belleau.
L'heure et la date des funérailles seront annoncées plus tard.
La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire Julien & Fils, de Portneuf-Station.
18744—27-10—3 fs

BOULET — A Montmagny, le 26 octobre 1961, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Joseph Boulet, époux de dame Marie-Louise Mainville, demeurant à 25, rue St-Pierre.
Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Marcel Ruelland, 32, de la Fabrique, à 9 hres 45, pour l'église de St-Mathieu de Montmagny et de là au cimetière paroissial. 18735—27-10—2 fs

BUSSIERES — A Québec, le 26 octobre 1961, à l'âge de 70 ans et 9 mois, est décédé le capitaine Adélard Bussières, ex-membre de la brigades des incendies de Québec, époux de dame Marie Vermet, demeurant à 1277, 4e Avenue.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
La dépouille mortelle est présentement exposée aux salons de la Cie Hubert Moisan. 253 est, rue St-Joseph, jusqu'à samedi d'où elle sera transportée au no 1187, 1ère Avenue.
Départ des salons mortuaires, à 8 hres 45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. 18742—27-10—1 fs

BISSONNETTE — A Lauzon, le 24 octobre 1961, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Emilia Gosselin, épouse de feu M. Joseph-Etienne Bissonnette demeurant à 22, rue Bourassa.
Les funérailles anront lieu samedi à 10 heures.
Départ des salons mortuaires Gilbert & Turgeon, Ltée, 203, St-Joseph, Lauzon, à 9 heures 45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial.
18710—26-10 (2 fs)

CHAMBERLAND — A Saint-Michel de Bellechasse, le 25 octobre 1961, à l'âge de 94 ans, est décédé M. Onésiphor Chamberland, époux en premières noces de feu dame Albertine Breton et en secondes noces de feu dame Alice Bélanger.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 30.
Départ des salons mortuaires Emile Ruelland, à 9 h. 15, pour l'église de St-Michel de Bellechasse, et de là au cimetière paroissial. 18716—26-10 (2 fs)

DUVAL — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 25 octobre 1961, à l'âge de 71 ans, est décédée dame Almoza Vachon, épouse de M. J.-Albert Duval.
Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire à 9 h. 45, pour l'église de Cap-St-Ignace, et de là au cimetière paroissial. 18709—26-10 (3 fs)

DUBE — A Québec, le 26 octobre 1961, à l'âge de 49 ans et 2 mois, est décédée dame Alvine Allison, épouse de M. Jean-Baptiste Dubé, demeurant à 34 Petit-Champlain.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 318, de la Canardière, à 8 hres 45, pour l'église de Notre-Dame-des-Victoires et de là au cimetière Belmont.
18741—27-10—2 fs

FITZPATRICK — A Québec, le 24 octobre 1961, à l'âge de 70 ans et sept mois, est décédé M. William Fitzpatrick, époux de dame Mary McNaughton, demeurant à 3826, boul. LaSalle, Montréal.
Les funérailles auront lieu samedi, à 11 h. 30.
Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau, Inc., 224 ouest, St-Vallier, à 10 h. 45, pour l'église de Valcartier, et de là au cimetière paroissial. 18730—26-10 (2 fs)

GENDREAU — A St-Pierre, I.O., le 25 octobre 1961, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Victoria Bilodeau, épouse de feu M. Joseph Gendreau.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 30.
Départ de la maison mortuaire, à 9 h. 15, pour l'église de St-Pierre, I.O., et de là au cimetière paroissial. 18714—26-10 (2 fs)

GENEST : A St-Romuald, le 25 octobre 1961, à l'âge de 84 ans et 10 mois, est décédée dame Malvina Langlois, épouse de M. Onézime Genest, demeurant à 19 rue Dollard.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ des salons funéraires Claude Marcoux Enr., 96 de la Fabrique, à 8 heures 45 pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial.
18718—26-10 (2 fs)

GIGUERE — A Québec, le 26 octobre 1961, à l'âge de 2 ans et onze mois, est décédé Michel, enfant bien-aimé de M. Jacques Giguère et de dame Colette Hochu, demeurant à 257, Colombière-ouest.
La cérémonie des Anges aura lieu samedi, à 2 hres 45.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 2 hres 30, pour l'église de St-Albert-le-Grand et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobile. 18731—26-10—2 fs

HAWEY — A Québec, le 25 octobre 1961, à l'âge de 56 ans et 4 mois, est décédée dame Délla Ratté, épouse de feu M. Albert Hawey, demeurant à 1095, 2e Avenue.
Les funérailles auront lieu samedi à 10 h. 30.
Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan 1187, 1ère Avenue, à 10 hres 15, pour l'église du St-Esprit et de là au cimetière St-Charles.
18683—25-10—(3 fs)

LEGENDRE — A l'hôpital St-Paul de Québec, le 25 octobre 1961, à l'âge de 75 ans et 6 mois, est décédé M. Benoit Legendre, époux de feu dame Laura Martel.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ du salon mortuaire, à 9 hres 45, pour l'église de Ste-Croix de Lotbinière et de là au cimetière paroissial.
18715—26-10—2 fs

MAHEUX — A Québec, le 26 octobre 1961, à l'âge de 71 ans et 1 mois, est décédé M. Hilaire Maheux, époux de dame Angéline Létourneau.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 284 est, rue St-Vallier, à 8 h 45, pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.
L'office des congréganistes sera récité dimanche, à 1 h. 30 p.m.
27-10—2 fs

MATHIEU — A Québec, le 24 octobre 1961, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Lucie Mathieu, fille de feu M. Joseph Mathieu et de feu dame Cédulie Prémont.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, avenue du Sacré-Coeur, à 8 hres 30, pour l'église de l'Ange-Gardien et de là au cimetière paroissial. 25-10—3 fs

PLAMONDON — A Québec, le 24 octobre 1961, à l'âge de 70 ans et 5 mois, est décédé M. Georges Plamondon, ex-employé civil, époux en premières noces de feu dame Florence Emond et en secondes noces de dame Marie-Anne Picher.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 hres 15.
Départ de la maison mortuaire, 816, rue St-Vallier ouest, à 9 hres, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.
25-10—3 fs

THERRIEN — A Québec, le 26 octobre 1961, à l'âge de 37 ans et 3 mois, est décédé accidentellement M. Raymond Therrien, époux de dame Marie-Stella Cloutier, demeurant à 7577, rue Loyola, Charlesbourg.
Les funérailles auront lieu lundi, 9 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 115, 80e Rue est, Charlesbourg, à 8 hres 50, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière paroissial.
27-10—2 fs

TREMBLAY — A Québec, le 24 octobre 1961, à l'âge de 78 ans et 5 mois, est décédé M. Miville Tremblay, époux de feu dame Léda Tremblay, demeurant à 70, Royal-Roussillon.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 hres 15.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 9 hres 05, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière de Neuville.
Le trajet se fera en automobile. 25-10—3 fs

Services anniversaires

DUBOIS — Samedi, le 28 octobre 1961, à 10 heures, en l'église de St-Flavien de Lotbinière, sera chanté le service anniversaire de M. Henri Dubois.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
18706—26-10 (2 fs) S.A.

Mort de monsieur Arthur Lefrançois

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Arthur Lefrançois, chauffeur de taxi, époux de dame Anna Bissonnette et demeurant à 9, rue Hamel. M. Lefrançois est décédé à Québec le 26 octobre 1961 à l'âge de 68 ans.

Il laisse dans le deuil, son frère, M. Jean-Charles Lefrançois, de Montréal; ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Léo Bissonette, de NewYork, N.-Y., M. et Mme Henri Bissonnette, M. Maurice Bissonnette, M. et Mme Alex McLellan, de Courville, et Mme Jean-Charles Lefrançois, de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle de M. Lefrançois est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120 rue St-Jean.

Les funérailles auront lieu lundi le 30 octobre 1961, en l'église Notre-Dame de Québec et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Mort de monsieur Hilaire Maheux

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Hilaire Maheux, ex-propriétaire de Alphonse Maheux Enr., époux de Mme Angéline Létourneau, décédé à sa résidence au No 284, St-Vallier Est, le 26 octobre 1961, à l'âge de 71 ans et 1 mois, à la suite d'une longue maladie soufferte avec une grande résignation chrétienne.

Il laisse pour pleurer sa perte outre son épouse née dame Angéline Létourneau: ses filles: Mlle Gertrude Maheux, Mme Réal Séguin (Monique); son gendre: M. Réal Séguin; ses petits-enfants: Danielle, Hélène, Vincent, François et Claire Séguin; ses frères: le Rév. Frère Justinien, capucin (Antoine Maheux), M. Azarias Maheux; ses soeurs: Mmes Siméon St-Amand (Lucie), Régent Marier (Marie-Anna), Mlle Eugénie Maheux, Mme Eugène Petitclerc (Antoinette); ses belles-soeurs: Mme R.-A. Blouin (Maria Létourneau), Rév. Mère St-Omer de L. r.j.m., Mme Azarias Maheux (Léa Leclerc); ses beaux-frères: MM. Siméon St-Amand et R.-A. Blouin, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

M. Maheux était un fondateur de La Caisse Populaire de Jacques-Cartier, ex-président de la Société St-Jean-Baptiste.

Il faisait partie de l'Apostolat et de l'union de Prière, de la Ligue du Sacré-Coeur, ainsi que des Congréganistes, dont il était un jubilaire et un ancien préfet. L'office sera récité dimanche, à 1 h. 30.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures, en l'église N.-D. de Jacques-Cartier, et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

La dépouille mortelle est présentement exposée à sa résidence au No 284 Est, rue St-Vallier, d'où le départ s'effectuera lundi matin, à 8 h. 45, en direction de l'église N.-D. de Jacques-Cartier.

La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan, 253 Est, rue St-Joseph.

Mort d'une centenaire

TROIS - RIVIERES, — (P. C.) — Une centenaire, Mme Idreal Dauplaise, née Elise Levellée, est décédée mercredi soir. Née à St-Gérard d'Yamaska, elle avait 100 ans et 8 mois. Elle habitait Trois-Rivières depuis 40 ans. Sa santé avait décliné ces derniers mois seulement. Elle avait fêté son centenaire, en toute intimité, dans sa famille, le 4 mars derniers. Deux fils octogénaires lui survivent.

Côté ...

(Suite de la p. 14)

Liqueurs. De son témoignage disons ceci. Il gagnait à peu près $2,800 par année. Il fit peu de travail comme agent de la Police des Liqueurs. "J'étais le chauffeur de Wellie Côté", a-t-il dit. Ça m'entrainait partout. Généralement pas pour des enquêtes. Il fit des comptes, la plupart du temps faux, pour une somme globale de $29,602.39

M. Lucien Paquet

De Québec, M. Paquet est actuellement sans emploi. Il entra dans la Police des Liqueurs en 1952, par l'intermédiaire de M. Côté. De 1952 à 1956, il travailla de temps à autre pour préparer des causes, à faire des perquisitions, et le reste. En 1957, il devint le chauffeur et messager de Côté. "Je faisais ses commissions, a-t-il dit, je trimballais sa femme au salon de coiffure, chez Pollack; sa fille, à l'école. J'allais lui chercher du beurre à l'épicerie, du scotch et du gin à la Commission et je chargeais ces menus achats à la Police des Liqueurs. Côté me disait : Mets ça sur le compte de lumière. Le compte de lumière, c'était les comptes de dépenses que je faisais. Après la mort de Côté, il m'arriva de transporter M. et Mme Lemire. Il m'arriva aussi de transporter M. et Mme Jean-Louis Boutet. Je transportais cette dernière au salon de coiffure, son petit gars chez le barbier. Avec les comptes de dépenses que je faisais, je payais la servante de Wellie Côté. A peu près $30 par semaine. C'est Côté qui m'indiquait quoi marquer sur les comptes. Voyage à telle place, etc. Environ 50 pour cent des comptes que je faisais étaient faux. Lemire et Côté les signaient. Lemire n'exigeait pas que je lui remette une partie des sommes d'argent que je retirais en faisant des comptes."

M. Arcand a révélé à la Cour que M. Paquet retira $32,747.91 en faisant des comptes de dépenses.

M. Raymond Dupont

Il a été le dernier témoin à comparaître devant la Cour. Il n'a pas témoigné car c'est à ce moment que Me Letarte a signifié son intention d'accepter sous réserve la preuve à faire dans son cas et dans tous les autres témoins.

Mort de monsieur Adélard Bussières

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Adélard Bussières, capitaine à sa retraite au Département des Incendies de Québec, époux de Mme Marie Vermette, décédé à sa résidence au no 1277, 4ème Avenue, le 26 octobre 1961, à l'âge de 70 ans et 9 mois, à la suite d'une longue maladie soufferte avec une grande résignation chrétienne

Il laisse pour pleurer sa perte outre son épouse née dame Marie Vermette; ses fils MM. Roméo Bussières, Roger Bussières, Armand Bussières et Paul-Emile Bussières; ses filles : Mmes Armand Tessier (Rose-Aimée), Marcel Breton (Jeanne d'Arc), et Paul Bourget (Rita); ses gendres MM. Paul Bourget et Marcel Breton; ses belles-filles : Mmes Roméo Bussières (Lucienne Robitaille), Roger Bussières (Jeannine Breton), Armand Bussières (Rita Dion) et Paul-Emile Bussières (Madeleine Milliard); son frère M. Emile Bussières; ses soeurs : Mmes Vves Joseph Bédard (Jeanne), Roméo Lafrance (Alice), et Mme Raphaël Morissette (Simone); beaux-frères et belles-soeurs : M. Raphaël Morissette, M. et Mme Joseph Vermette, Mme Emile Bussières, Mmes Vves Joséphine Vermette, Eugène Tremblay, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

Il faisait partie du Tiers-Ordre

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures, en l'église de St-Fidèle, et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

La dépouille mortelle est présentement exposée aux salons de la Cie Hubert Moisan, 253, est, rue St-Joseph, jusqu'à vendredi soir, d'où elle sera transportée samedi matin à la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 1187, 1ère Avenue, jusqu'à l'heure des funérailles.

"L'Action Catholique" présente

Les loisirs à la maison

Vendredi, 27 octobre 1961

A LA TELEVISION

CFCM-TV — Canal 4

VENDREDI, 27 OCTOBRE
10.30—Mire
11.30—Mire et musique
12.25—Horaire commenté
12.30—Les nouvelles
12.45—Siège réservé : "Calabuig"
2.15—La jardinière
2.40—La personnalité Bravo
2.45—Ciné-roman
3.00—L'éternel féminin
3.30—Fémini-thé
4.00—Bobino
4.30—Boîte à surprises
5.00—L'écran des jeunes
5.30—Capitaine Tombale
6.00—Les nouvelles
6.15—Vie de l'Eglise
6.20—Panorama et météo
6.30—Nouvelles sportives
7.00—Moment musical
7.15—Film
7.30—La science et la vie
7.45—La boîte à chansons
8.00—Rendez-vous avec
8.30—Insolences d'une caméra
9.00—Cinéma international
10.30—Première audition
11.00—Téléjournal
11.14—La météo
11.19—Bulletin sportif
11.26—Commentaire
11.34—La boîte aux images : "Jenny femme marquée"
1.00—Fin des émissions

SAMEDI, 28 OCTOBRE
9.00—Mire et musique
10.00—Le professeur Calculus
10.30—Fonfon
11.30—Coucou
12.00—Domino
1.00—Conte de fée
2.00—Pierres vivantes
2.30—Magazine international
3.00—Images en tête
4.00—Les apprentis
4.30—Les uns, les autres
5.00—Les nouvelles
6.15—La météo
6.20—Vers Demain
6.35—Court métrage
6.50—Nouvelles sportives
7.00—Court métrage
7.15—Entre vous et moi
7.30—Adam et Eve
8.00—Les quatre justiciers
8.30—Revers de la médaille
8.45—La soirée du hockey Détroit vs Montréal
10.15—Club des autographes
10.45—Film
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.25—Commentaire
11.34—Cinéma du samedi soir: "13 rue Madeleine"
1.00—Fin des émissions

CKMI-TV — Canal 5

VENDREDI, 27 OCTOBRE
1.30—Test Pattern
1.55—Opening
2.00—Chez Hélène
2.15—Nursery School
2.30—Open House
3.00—Pat and Ernie
3.30—Friendly Giant
3.45—Sing Ring Around
4.00—Three Stooges
4.15—Don Darevil Rides Again
4.30—World of Kim Fraser
5.01—Razzle Dazzle
5.30—Tidewater Tramp
6.00—Cartoons
6.30—Dateline Québec
7.01—7 0 1
7.30—Jefferson Drum
8.00—Country Hoedown
8.30—Car 54
9.00—Tommy Ambrose
9.30—Perry Mason
10.00—The Murns and Allen Show
11.00—CBC-TV News
11.14—Movies at Midnight : "If I'm Lucky"
12.40—Sign Off

SAMEDI, 28 OCTOBRE
1.30—Test Pattern
1.58—Opening
2.00—World of Sport
4.30—Test Pattern
5.00—This Living World
5.30—Bugs Bunny
6.00—Teen Club
6.40Photography is Fun
6.45—News and Sports
7.00—Dennis the Menace
7.30—The Charles Farrell Show
8.00—T.V. Hour of Stars
8.50—News Pictorial
9.00—NHL Hockey Détroit at Montréal
10.15—Juliette
10.45—Film
11.00—CBC-TV News
11.09—Sports Score Highlights
11.10—Movies Midnight : "You're not so Tough"
12.58—Sign Off

CHLT — Canal 7

VENDREDI, 27 OCTOBRE
10.00—Le coq au 7
11.00—L'heure de Pierrot
12.00—Musique en dînant
12.30—Nouvelles
12.45—Edition sportive
1.00—Pot-pourri féminin
2.00—TV-roman
2.30—Be My Guest
2.45—Téléphone sonne
3.00—L'éternel féminin
3.30—Actualité féminine
4.00—Bobino
4.30—Boîte à surprises
5.00—Ecran des jeunes
5.30—Shotgun Slade
6.00—Melody Ranch
6.30—Télé-bulletin
6.45—La météo
6.50—Edition sportive
7.00—Avec Marc Legrand
7.15—Nos amis les animaux
7.30—Défi
8.00—Les Double Six de Paris
8.30—Rendez-vous avec
9.00—Cinéma international
10.30—Entre vous et moi
11.00—Téléjournal
11.15—Dernière édition
11.30—Théâtre au coin du feu
1.00—Fermeture

SAMEDI, 28 OCTOBRE
8.30—Université téléviste
10.00—Pépinot
10.30—Fonfon
11.30—Coucou
12.00—Images du Far West
1.00—Film
2.00—Pierres vivantes
2.30—Magazine international
3.00—Image en tête
5.00—Les apprentis
5.30—Les uns les autres
6.00—Traubadours
6.30—Télé-buelletin
6.45—La météo
6.50—Edition sportive
7.00—Soirée canadienne
8.00—Adam et Eve
8.30—Film
8.45—La soirée du hockey
11.00—Téléjournal
11.15—Théâtre au coin du feu
1.00—Fermeture

CKTM-TV — Canal 13

VENDREDI, 27 OCTOBRE
1.30—Ciné-matinée
3.15—Pour vous, Madame
4.00—Bobino
4.30—La boîte à surprises
5.00—L'écran des jeunes
5.30—Roy Rogers
6.00—Caméra 13
8.00—Insolences d'une caméra
8.30—Rendez-vous avec
9.00—Cinéma international
10.30—Colonel March
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.25—La météo
11.30—Le 13 vous informe
11.35—CBC-TV News
11.45—Ciné-soir :
1.30—Fin des émissions

A LA RADIO

CHRC - 800 kc.

VENDREDI, 27 OCTOBRE
P.M.
5.45—Pourquoi pas
5.55—Résumé des nouvelles
6.05—Pourquoi pas ?
6.15—Pourquoi Pas ?
6.30—Causerie sportive
6.45—A tous les échos
6.55—Bulletin de nouvelles
7.00—Le chapelet en famille
7.15—Studio d'audition
7.30—Québec aujourd'hui
8.00—Concert CHRC : Symphonie no 8 en fa majeur (Beethoven)
8.55—Nouvelles
9.00—Café-concert CHRC
9.30—Club rendez-vous
10.30—Bulletin de nouvelles
10.35—Club rendez-vous
11.55—Bulletin de nouvelles

SAMEDI, 28 OCTOBRE
A.M.
6.00—Ouverture
6.35—Bulletin de nouvelles
6.40—Frère Jacques
6.55—Bulletin de nouvelles
7.00—Frère Jacques
7.30—Bulletin de nouvelles
7.35—Frère Jacques
8.00—Résumé des nouvelles
8.10—Nouvelles sportives
8.15—Chantons samedi
9.00—Chansons et mélodies
9.30—Parade enfantine
9.55—Bulletin de nouvelles
10.30—A votre santé
10.55—Bulletin de nouvelles
11.00—Matinée CHRC
11.55—Bulletin de nouvelles
P.M.
12.00—Les trois grands
12.25—Midi-sport
12.30—Guy Lombardo
12.45—Un autre couvert
1.00—Résumé des nouvelles
1.15—Sans commentaires
1.30—Palmarès international
1.45—Coeur en fête
2.00—De fil en aiguille
2.30—Succès de la semaine
3.00—Club musical Moulin Rouge
3.30—Musicorama
3.55—Bulletin de nouvelles
4.00—Radio-Sacré-Coeur
4.15—Les avis divers
4.25—Avis de naissance
4.30—Avis de décès
4.45—L'heure du thé
4.55—Bulletin de nouvelles
5.00—Cocktail
5.30—Ciné-Revue
5.45—Rythmes latins
5.55—Résumé des nouvelles
6.05—A la découverte

CKCV - 1280 kc.

VENDREDI, 27 OCTOBRE
P.M.
6.00—Nouvelles sportives
6.05—Rendez-vous de 5 heures
6.25—Chronique des quilles
6.35—Musique en dînant
6.50 Commentaires de M. Météo
6.55 Nouvelles
7.00—Bonsoir Paris
7.55—Bulletin de nouvelles
7.15—Coeur à Coeur
7.30—Récital conjoint
7.55—Nouvelles
8.00—Bal chez Temporel
8.25—Nouvelles
8.30—Session provinciale
8.55—Nouvelles
9.00—Surprise parade
9.25—Nouvelles
9.30—Blue skies
7.00—Nouvelles
9.55—Nouvelles
10.05—Blue skies
10.25—Nouvelles
10.30—Blue skies
10.55—Nouvelles
11.00—Radio sport
11.15—Blue skies
11.55—Nouvelles
12.00—Mélodies d'hier et d'aujourd'hui
2.00—Fermeture du poste

Ecoutez à CKCV à 6 h. 15 a.m. et à CHRC à 4 heures p.m.

RADIO SACRE-COEUR

Demain : Ernest Gagnon, s. j. : La fête du Christ-Roi. — Chant : par les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, d'Outremont.

SAMEDI, 28 OCTOBRE
A.M.
6.05—Ouverture du poste
6.06—Soleil levant
6.15—Radio Sacré-Coeur
6.20—St-Georges
6.55—Nouvelles
7.00—St-Georges
7.40—Nouvelles Shell
7.45—Nouvelles sportives
8.00—Cavalcade succès
8.05—St-Georges
8.15—Nouvelles J.B. Laliberté
8.30—St-Georges Côté
8.40—Horoscope du jour
8.45—Alimentation Pelletier
8.55—St-Georges
9.00—Avis de naissance
9.05—Gymnastique matinale
9.10—St-Georges Côté
9.15—Les actualités du jour
9.30—Les chansons du matin
9.55—Nouvelles
10.00—Musique légère
10.25—Nouvelles
10.30—Le casino de la gaieté
10.55—Nouvelles
11.00—Rhytmes et sermon
11.55—Nouvelles
P.M.
12.00—A l'enseigne de la chanson
12.15 Objets perdus
12.20—A l'enseigne de la chanson
12.45—Nouvelles
12.55—A l'enseigne de la chanson
1.30—Les millionnaires de la chanson
1.40—Guy Lombardo
1.55—Nouvelles
2.00—Musicorama
2.55—Nouvelles
3.00—Musicorama
3.55—Nouvelles
4.00—Musicorama
4.30—Musicorama
5.00—Musicorama
5.55—Nouvelles

C.J.L.R. — 1060 kc.

VENDREDI, 27 OCTOBRE
P.M.
6.00—Nouvelles
6.20—Radio sport
6.30—Au piano
6.45—Reportages
7.00—Nouvelles
7.05—Tour du monde
7.30—Club Hi-Fi
8.00—Nouvelles
8.05—Pages immortelles
9.30—Tour de danse
10.00—Nouvelles
10.05—Radio sport
11.45—Résumé des nouvelles
12.00—Québec la nuit
1.00—Nouvelles
2.00—Nouvelles — Fin des émissions

SAMEDI, 28 OCTOBRE
A.M.
6.00—Ouverture et nouvelles
6.05—Radio-pyjamas
6.15—Radio agricole
7.05—Québec s'éveille
7.48—Loué soit J.-C.
7.30—Radio-sport
7.55—Les manchettes
8.00—Québec s'éveille
9.00—Nouvelles
9.05—Québec s'éveille
9.25—Loué soit J.-C.
9.30—Paroles et musique
10.00—Nouvelles
10.05—Paroles et musique
10.45—Paroles et musique
11.00—Nouvelles
11.05—Paroles et musique
11.30—Hit Parade
P.M.
12.00—Nouvelles
12.05—Do-Mi-Si-La-Do-Ré
1.00—Nouvelles
1.05—Moment musical
1.30—Rythmes latins
1.45—Musique d'aujourd'hui
2.00—Nouvelles
2.05—Chansonnettes
3.00—Nouvelles
3.05—Chansonnettes
4.05—Point d'orgue
4.30—Hit Parade
5.00—Nouvelles

CBV - 980 kc.

VENDREDI, 27 OCTOBRE
P.M.
6.00—Radio-journal — Nouvelles agricoles — Musique en dînant
6.45—Actualités économiques
7.00—Radio-journal — Vedettes internationales
7.15—Psychologie de la vie quotidienne
7.30—Refrains d'hier et d'aujourd'hui
8.00—Radio-journal — L'aventure de l'homme rouge
8.30—L'oeuvre d'orgue de Bach
9.00—Orchestre de Radio-Canada
10.00—Radio-journal — Rond-point
10.30—Adagio
11.00—Radio-journal — Commentaires
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Musique de danse de l'Alpine Inn
11.45—Aux portes de la nuit
12.00—Fin des émissions

SAMEDI, 28 OCTOBRE
A.M.
6.55—Ouverture du poste
7.00—Radio-journal — Prière
7.15—Radio-journal — Grand concert — Météo Sport — Nouvelles
9.00—Radio-journal
9.05—Le coin des enfants
9.30—Tante Lucille
10.00—Musique de ballet
10.30—Université radiophonique internationale
11.30—Divertissement
P.M.
12.00—Radio-journal — Canadiana
12.30—Le réveil rural
12.59—Le signal horaire
1.00—Radio-journal
1.10—Nouvelles sportives
1.15—Case postale, 6,000
1.30—Présence missionnaire
2.00—Radio-journal — Opéra
5.55—Nouvelles sportives

Propagandiste de la Coopération accueilli comme conférencier

Changement dans les échanges mondiaux

Le Canada devrait examiner les conditions changeant rapidement dans les échanges mondiaux en considérant ce qu'il y a pour nous, a déclaré un éminent écrivain financier de Montréal.

"Nous avons aussi un grand besoin d'une définition claire et précise du Canada en regard des intérêts opposés comme le développement du Marché Commun Européen", de dire M. John Meyer, éditeur financier du journal Montreal Gazette.

M. Meyer s'adressait à la séancet d'ouverture de la 39ème Conférence annuelle de l'Association Canadienne des Manufacturiers de lainage et de tricot réunis à l'hôtel Château Frontenac pour les deux prochains jours pour étudier "les demandes d'aujourd'hui en face de demain".

M. James G. Smith, d'Hamilton, Ont., président de l'Association a inauguré les débats exposant l'idée que "d'importants évènements prennent place dans le commerce mondial, et nous devons étudier et examiner tous les changements très sérieusement".

M. Meyer a suggéré qu'il n'y avait aucun effort public au Canada présentement pour étudier ces changements, ni pour en profiter".

Calendrier

VENDREDI 27 OCTOBRE 1961
S. Vincent et ses compagnons
Quarante-Heures :
Charny, St-Nicolas

Demain :

SOLEIL :	Lever :	7.25
	Coucher :	5.36
LUNE :	Lever :	9.47
	Coucher :	12.18

MAREES DE DEMAIN
Hautes : 10.77 a.m. — 10.18 p.m.
Basses : 5.26 a.m. — 5.25 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN OCTOBRE

Dernier quartier	le 1 à 10.10 a.m.
Nouvelle lune	le 9 à 2.53 p.m.
Premier quartier	le 16 à 12.35 p.m.
Pleine lune	le 23 à 5.31 p.m.
Dernier quartier	le 31 à 4.59 a.m.

N.B.—L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

Aujourd'hui

SAMEDI

Porte St-Jean — Midi, déjeuner-causerie de l'Association professionnelle des Voyageurs de Commerce. M. Yvon Jacob, président fera rapport du dernier congrès.

Evangile de dimanche

XXIIIe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE
(S. Matth., IX, 18-26)

En ce temps-là, pendant que Jésus parlait aux disciples de Jean, un chef de la synagogue s'approcha de lui et l'adora, en disant : Seigneur, ma fille vient de mourir; mais venez, imposez vos mains sur elle, et elle vivra. Jésus, se levant aussitôt, le suivit avec ses disciples. Au même instant, une femme qui depuis douze ans était affligée d'une perte de sang s'approcha de lui par derrière, et toucha la frange de son vêtement; car elle disait en elle-même: Si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie. Mais, Jésus, s'étant retourné et la voyant, lui dit : Ma fille, ayez confiance, votre foi vous a sauvée; et à l'heure même cette femme fut guérie. Lorsque Jésus fut arrivé dans la maison du chef de la synagogue, et qu'il eut vu les joueurs de flûte et une troupe de gens qui faisaient grand bruit : Retirez-vous, leur dit-il, car cette fille n'est pas morte, elle n'est qu'endormie; et ils se moquaient de lui. Quand on eut fait sortir tout le monde, Jésus entra, la prit par la main, et la jeune fille se leva. Le bruit s'en répandit aussitôt dans tout le pays d'alentour.

Offices de dimanche

DIMANCHE 29 OCT. 1961

23e dim. après la Pentecôte. — Fête de la Royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ I cl. (blanc). — Messe de la fête, Gloria, une seule oraison, Credo, préface propre. — II Vêpres de la fête, sans mém.

N.B. — I. Après la messe Sacrement exposé, il y aura consécration au Christ-Roi et récitation des litanies du Sacré-Coeur.

Ordo de l'Office divin

29 oct.	:	XXIIIe dim. ap. la Pent. Fête du Christ-Roi, (1e cl.) Off. festival prop. au 2e noct. du ps 88 s'arrête au verset — Et son trône), De la 3e lec. on en fait 2. Hier vêp., compl. du dim.
30 oct.	:	Férie 2e (2e cl.) Off. fér. ord. vêp. et compl. de la férie. Or. du 23e dim.
31 oct.	:	Férie 3e (2e cl.) Off. fér. ord. vêp. du suiv.) compl. du dimanche.
1er nov.	:	La Toussaint. Off. festival prop. Hier vêp.) compl du dimanche.
2 novem.	:	Commémoraison de tous les défunts, (1e cl.) Off. prop. vêp. et compl. des défunts.
3 nov.	:	Férie 5e (2e cl.) Off. fér. ord. vêp. de la férie; or. du 23e dim. compl. de la férie.
4 nov.	:	L. Charles Borromée (3e cl.) Off. ord. un seul noct. des 3 Lec. 1e et 2e (2e et 3 en une); 3e de la fête. A Landes, mém. des SS. Vital et Agricole. Vêp du dim. suivant. Ant. et ps. du samedi, à exp. du dim. Compl. du samedi.

Le Carnaval d'hiver se prépare

● Le lancement officiel du concours pour le choix des Duchesses du Carnaval d'hiver de Québec avait lieu, hier, au Château Frontenac. Ce concours prendra fin le 22 novembre prochain et le choix des Duchesses se fera le 4 décembre. Toutes celles qui sont intéressées à tenter leur chance peuvent s'adresser dès maintenant au Secrétariat du Carnaval d'hiver de Québec, 60, rue d'Auteuil, Québec 4. Les Duchesses assistent à tous les événements majeurs du Carnaval: bals, concerts, spectacles, événements sportifs ou autres. Une dame de compagnie et des intendants les accompagnent dans toutes ces manifestations qui auront lieu, cette année, sous le thème: "Il était une fois". Sur cette photo, apparaissent de g. à d.: M. Marcel Rochette, contrôleur du Carnaval; M. Roger Bernier, membre du Comité exécutif: M. Charles Blais, président du Carnaval; et M. Jean Duchaine, président du comité des Duchesses. (Photo, Roger Bédard, l'"Action Catholique".

M. Jean Lesage au club libéral de Québec-Est

● L'hon. Jean Lesage, premier ministre de la province, a daigné accepter, malgré ses occupations absorbantes et ses déplacements nombreux, être l'orateur invité à une grande partie d'huitres mixte donnée, le mardi 7 novembre, en la salle Limoilou, sous les auspices du Club Libéral de Québec-Est. M. Lesage sera accompagné de son épouse. C'est là un événement attendu avec impatience par la population du comté de Québec-Est. Ce sera d'ailleurs la première visite faite dans le comté par le chef du parti libéral provincial depuis son accession au pouvoir le 22 juin 1960. Cette manifestation populaire du 7 novembre prochain coincide avec la réorganisation du Club Libéral et l'ouverture de ses nouveaux et modernes locaux, situés au 407, 3e Avenue, coin 4e Rue (édifice de la Banque Royale). Incidemment, ce groupement libéral célèbre cette année son 22e anniversaire de fondation.

Les Américains cherchent la radioactivité dans les vivres

WASHINGTON. — (P.A.) — Le gouvernement des Etats-Unis a décidé d'intensifier l'inspection des vivres pour y déceler une éventuelle radio-activité, tout en invitant la population à rester calme.

C'est le service de la Santé publique qui a fait cette déclaration en ajoutant qu'à tous les niveaux du gouvernement, tous les moyens sont mis en oeuvre pour étudier les dangers éventuels auxquels le pays fait face.

Un spécialiste de l'Office américain de la météorologie a cru bon, pour sa part, de jeter une nouvelle note de pessimisme dans le concert des lamentations. Il a affirmé que s'il n'était pas tenu à Washington par son travail, il s'en irait avec sa famille dans l'hémisphère austral.

Pour sa part, un porte-parole des services américains de Santé publique a déclaré qu'il tendait à se ranger à l'avis de M. Zimmerman, président du Conseil canadien des recherches pour la défense, qui a affirmé mercredi que la radio-activité, à l'heure actuelle, ne présente pas de motifs de s'alarmer au Canada.

Le porte-parole a précisé que dans le cas des Américains et des Canadiens, la radio-activité ne devrait pas provoquer de troubles sérieux de santé sur le continent. Le danger réel, selon lui ne couvrira que des régions particulières de "haute concentration".

M. Lapalme devant la Commission d'enquête sur l'Enseignement

Me Georges-Emile Lapalme, C.R., à son titre de ministre des Affaires culturelles, a témoigné durant plus de deux heures, hier après-midi, devant la Commission d'Enquête sur l'Enseignement.

M. Lapalme dit que les membres de la Commission l'ont invité à préparer un mémoire pour le leur présenter dès qu'il le pourra.

Elections à la S.S.J.B. de Beauport

● M. Conrad Bélanger a été réélu président de la Société St-Jean-Baptiste, de Beauport lors des élections tenues jeudi soir à l'occasion de l'assemblée générale. Les autres membres du bureau de direction sont: MM. Guy Lefebvre, 1er vice-président; René Beaulieu, 2e vice-président; Mlle Louisette Labelle, secrétaire; Mlle Monique Morneau, assistante-secrétaire; M. Denis Bernier, trésorier; Mgr Ernest Lemieux demeure aumônier de l'organisme. M. Jacques Reny, président de la nouvelle section juvénile de la SSJB de Beauport ,agissait comme président d'élection. Ce dernier était assisté de MM. Gaston Brunelle et Jean-Guy Racine, membres de cette même section, scrutateurs. A l'ouverture de l'assemblée, M. Antoine Méthé, secrétaire démissionnaire, fit la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée suivi de la lecture du rapport des activités de l'organisme pour l'année 1960-61 par M. Conrad Bélanger, président. Sur cette photo, première rangée, dans l'ordre habituel: Mlle Monique Morneau, Mgr Ernest Lemieux, P.D., curé et aumônier; Conrad Bélanger, président, Louisette Labelle, secrétaire. Deuxième rangée de g. à d.: Roger Beaulieu, 2e vice-président; Jacques René, président de la section juvénile; P.-Denis Bernier, trésorier et Guy Lefebvre, 1er vice-président. (Photo, Roger Bédard).

Côté se payait une servante, un chauffeur et un jardinier à même les fonds policiers

(Par François Trépanier)

Il se peut que le juge Achille Pettigrew de la Cour des Sessions de la Paix se prononce aujourd'hui pour la dernière fois sur les offenses qu'aurait commises l'ex-chef de la défunte police des Liqueurs, M. Rosario Lemire. La Couronne a en effet l'intention de produire aujourd'hui en liasse tous les documents pouvant incriminer M. Lemire d'avoir commis une fraude de plus d'un demi-million de dollars. On sait que cette offense est la sixième de l'acte d'accusation porté contre M. Lemire. La Couronne produirait ses documents du consentement du procureur de M. Lemire, Me René Letarte. En fin d'après-midi, hier, la Couronne, par la voie de son procureur Me Jean Bienvenue avait prouvé en partie le sixième chef de l'acte d'accusation de M. Lemire; elle avait prouvé qu'une fraude d'au moins $175,000. aurait été commise. A ce moment, Me Letarte a manifesté son intention d'accepter le reste de la preuve que la Couronne se préparait à présenter.

Au cours de la journée, hier, le nom de l'ex-directeur adjoint de la Police des Liqueurs Wellie Côté a continué d'être mentionné à plusieurs reprises. Voici quelques-unes des révélations qui ont été faites à son sujet.

(Après mon assermentation comme agent, Côté me fit appeler et me dit: "Reste à ta chambre. Quand j'aurai besoin de toi, je te ferai appeler. Je restai à ma chambre six mois. Pendant ces six mois, il m'arriva de planter des fleurs et de tondre le gazon sur la propriété de Côté).

M. Marc Mercier

(Je ne faisais pas beaucoup de travail policier. En fait, j'étais le chauffeur de Côté).

M. Roger Perry

(Je faisais les commisions de Côté. Il m'appartenait aussi de transporter sa femme au salon de coiffure, dans les magasins. Quand il avait besoin de scotch ou de gin. il lui arrivait de me dire de mettre ça sur mes comptes de dépenses).

M. Lucien Paquet

Voici un résumé des témoignages des personnes entendues.

M. René Mercier

M. Mercier avait déjà été entendu aux enquêtes préliminaires de Dell-Ray Laforest et Léopold Perreault. Autrefois membre de la Police des Liqueurs, il est aujourd'hui enquêteur pour une maison de commerce de Montréal. "Quel travail avez-vous exécuté alors que vous étiez dans la Police des Liqueurs?" Lui a demandé Me Jean Bienvenue. "De 1954 à à 1958, a-t-il répondu, j'ai fait quelques enquêtes. Ensuite j'ai travaillé sur les propriétés de MM. Lemire, Côté, Perreault et d'autres". — "Avez-vous fait des comptes de dépenses ?" a poursuivi Me Bienvenue. "Oui, a-t-il répondu, des comptes de dépenses qui étaient la plupart du temps faux et fictifs". Au terme de son témoignage, M. Mercier a signalé le fait qu'il fit des comptes de dépenses faux et fictifs non seulement pour lui mais pour d'autres, Il a nommé deux des bénéficiaires des comptes qu'il fit : Marc Mercier et Pierre Royer. Au sujet de ses propres comptes, M. Mercier a dit que M. Lemire ou Côté se chargeaient de les signer.

MM. Raymond Bastien et Maurice Arcand

MM. Bastien et Arcand ont été appelés par la Couronne pour compléter les déclarations de M. Mercier. M. Bastien qui était autrefois en charge du bureau des filières à la Police des Liqueurs a déposé devant le Tribunal les rapports des enquêtes qui furent exécutées par M. Mercier de 1954 à 1958. Au cours de son témoignage, M. Bastien a signalé que M. Mercier dirigea cinquante-cinq enquêtes en 1953, cinq en 1954, une en 1955, une en 1956 et 6 en 1957. M. Arcand qui est du Service de la comptabilité du département du procureur-général a témoigné à plusieurs reprises au cours de la journée hier. Il a été appelé à témoigner pour révéler à quel montant s'élevèrent les comptes faux des agents qui sont passés devant le juge Pettigrew ainsi que pour dire quels furent leurs salaires. M. Arcand a dit que M. Mercier reçut de 1955 à 1958 $32,103. en comptes généralement faux et environ $10,800. en salaires, une somme totale de $43,403.

Après avoir parlé de M. Mercier, M. Arcand a révélé les noms de quelques agents de la Police des Liqueurs qui firent des comptes de dépenses faux et fictifs. Il a signalé aussi à quel montant s'élevèrent les comptes de ces agents. Voici les noms des personnages dont il a parlé: M. Delphis Lepage qui fit pour $1,799.41 de comptes fictifs, M. Yves Gagnon qui en fit pour $675.62, M. Roméo Dufresne qui en fit pour $59.10, M. Léo Cloutier qui en fit pour $1,382.72 et M. Laurent Brochue qui en fit pour $211.84, c'est à dire pour une somme globale de $4,128.69.

Plus de $14,000. à un agent qui ne travaillait pas

A la fin de l'avant-midi, Me Jean Bienvenue a questionné le sergent Ernest Pelletier, M. René Routhier et M. Hector Roy pour établir qu'un agent du nom de René-J. Octeau aujourd'hui décédé reçut $13,886.94 en salaires de la Police des Liqueurs sans travailler et $879. en comptes de dépenses fictifs, et ce, du 28 août 1953 jusqu'au début d'octobre 1959. M. Pelletier qui a enquêté dans l'affaire de la Police des Liqueurs a déposé le dossier de la Police de M. Octeau et révélé quel montant d'argent perçut cet individu. M. René Routier qui était autrefois chargé de prendre les présences des membres de la Police aux quartiers généraux a révélé au Tribunal n'avoir jamais vu M. Octeau de 1953 à 1959. M. Hector Roy qui était autrefois inspecteur a dit à la Cour qu'un jour Wellie Côté lui signifia de faire des comptes de dépenses pour un agent du nom d'Octeau. "A la demande de M. Côté, a dit M. Roy je rédigeai un compte qui indiquait que M. Octeau avait travaillé en ma compagnie dans plusieurs régions de la province. Le compte que je fis, a-t-il ajouté, était faux car il n'arriva jamais qu'un monsieur Octeau travaille avec moi".

M. Marc Mercier

M. Mercier qui est aujourd'hui dans la Sûreté provinciale appartenait autrefois à la Police des Liqueurs. Voici son témoignage. "Je devins membre de la Police des Liqueurs en juin 1958. Après mon assermentation comme agent, Wellie Côté me fit appeler et me dit: Reste à ta chambre. Quand j'aurai besoin de toi, je te ferai appeler. Je restai à ma chambre pendant six mois sans travailler, je veux dire sans travailler pour la Police des Liqueurs. Je dois faire cette précision, car j'exécutait certains travaux. Certains travaux pour M. Côté. Des travaux de jardinage sur sa propriété ! Pour ce, je reçus mon salaire de la Police des Liqueurs. A peu près $150 par mois. Je reçus aussi certaines sommes d'argent en faisant des comptes de dépenses à toutes les semaines. C'est mon oncle, M. René Mercier, qui venait me chercher à ma chambre et qui m'amenait à la résidence de M. Côté pour planter les fleurs et tondre le gazon. Mon oncle rédigeait mes comptes de dépenses. Les comptes qu'il faisait s'élevaient à peu près $50 par semaine. Je gardais $21 et côté touchait le reste. Les comptes étaient pour des voyages à Chibougamau et ailleurs. En fait, mes voyages étaient effectués dans le jardin de Côté. Après la mort de Côté, je commençai à travailler. Je fus assigné à un poste à Alma." Selon un document déposé devant la Cour, M Mercier reçut en salaires et en comptes de dépenses $3,059.69.

M. Roger Perry

De Ste-Foy, M. Perry est agent de la Sûreté provinciale. Il était autrefois agent de la Police des

Suite, Côté, p. 13)

L'Association patronale des Services Hospitaliers de Québec Inc.

● La 17e session des Journées sociales de l'Association patronale des Services Hospitaliers de Québec, Inc., a débuté hier après-midi à la salle des Promotions sous la présidence de Mgr Charles-Omer Garant, évêque auxiliaire à Québec. Le R. P. Richard Arès, s.j., directeur de la revue "Relations", avait intitulé le sujet de sa conférence : "L'Etat, la vie économique et la propriété". M. Fernand Dumont, directeur du Département de sociologie et d'anthropologie de l'U. L., a traité devant ses auditeurs du phénomène de la socialisation. A la suite de ces deux conférences il y eut un forum. Ces journées sociales, qui se poursuivent jusqu'à samedi après-midi, sont sous la responsabilité de la Commission générale des Hôpitaux catholiques de la Prov. de Québec et le haut patronage de Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne. Sur cette photographie, nous reconnaissons la Révde Sr Ste-Fabienne, s.c.q., présidente; M. l'abbé Paul Drolet; le R. P. Richard Arès, s.j.; et M. Fernand Dumont. Aujourd'hui, les conférenciers invités sont: le R. Fr. Clément Lockquell, é.c., doyen de la Faculté de Commerce de Laval; le R. P. Jacques Cousineau, de l'Institut Social Populaire; le R. P. Irénée Desrochers, s.j., directeur de l'Institut Social Populaire, Mtl; M. le Dr Louis-Philippe Roy, rédacteur en chef du journal "L'Action Catholique"; et le R. P. Jean-Paul Dallaire, s.j., professeur de philosophie au Collège des Jésuites, de Québec. Les séances de ce matin sont sous la présidence de M. l'abbé Charles-E. Mathieu, directeur du Département d'Action sociale de la C.C.C., et délégué spécial de l'Episcopat auprès des hôpitaux catholiques; et celles de cet après-midi sous la présidence d'honneur de Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne. (Photo: "L'Action Catholique", par Roger Bédard)

MARK DROUIN c.r.
ROSS DROUIN c.r.
JEAN-P. BERNIER
RICHARD DROUIN
avocats
Edifice Quebec Power, Québec, P.Q.

- ARTICLES RELIGIEUX
- ARTICLES de bureaux
- CENTRE D'IMAGERIE
- ARTICLES de CLASSES
- LIVRES de bibliothèque

LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée
399 de la Canardière. 825-6119

A l'occasion des funérailles
de

Mme Albert Hawey

mère de MM. René et Honoré Hawey copropriétaires de Cantin & Fils Ltée, notre magasin sera fermé samedi toute la journée.

CANTIN & FILS LTEE
175 Est, rue St-Vallier — Québec

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 p.m.

Stationnement gratuit au nouveau garage Frontenac, 47 rue St-Louis.

H.R. présente une nouvelle réalisation en cosmétique

"BIO-MIRACLE MAKE-UP"

par

Germaine Monteil

De délicates huiles déposent une fine pellicule de couleur naturelle qui recouvre votre teint . . tandis que le "Biotene" Monteil exclusif pénètre profondément les cellules de la peau, les stimule et les fait renaître à la beauté. ½ once, $10 . . 1 once, 17.50.

Vous êtes invitée à visiter la conseillère spéciale de Monteil

Mme Sadye Bruce

qui se tiendra à notre comptoir des cosmétiques du 26 au 28 octobre pour vous donner des directives personnelles.

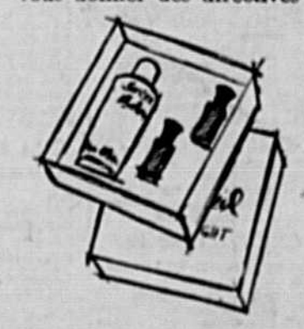

Germaine Monteil a un cadeau pour vous . . le nouvel ensemble "Double Delight", évalué à $3 . . des flacons jumelés de parfum "Royal Secret Bath" et une bouteille de "Super-Smooth Hand Balm" . . offert avec l'achat de toute préparation Germaine Monteil . . jusqu'au 1er novembre seulement.

HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville